31761 0

ADOLPHE JOANNE

GÉOGRAPHIE DE L'ALGÉRIE

23 gravures et une carte

DT
279
J6
1888

HACHETTE ET Cie

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Géographie, histoire, statistique et archéologie
des 89 départements de la France

GÉOGRAPHIE

DE

L'ALGÉRIE

AVEC UNE CARTE DE L'ALGÉRIE ET 23 GRAVURES

PAR

ADOLPHE JOANNE

AUTEUR DU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET DE L'ITINÉRAIRE
GÉNÉRAL DE LA FRANCE

SIXIÈME ÉDITION

156553
15/10/20.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1888

Droits de traduction et de reproduction réservés

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION . . . . . I-XVI

DT
279
J6
1888

Département d'Alger.

I	1	Nom, formation, situation, limites, superficie. . . .	1
II	2	Physionomie générale	2
III	3	Littoral, cours. d'eau.	17
IV	4	Climat	26
V	5	Curiosités naturelles.	28
VI	6	Histoire.	29
VII	7	Personnages notables.	35
VIII	8	Population, langues, cultes, instruction publique . . .	40
IX	9	Divisions administratives.	42
X	10	Agriculture, productions	44
XI	11	Industrie, mines, sources minérales	47
XII	12	Commerce, chemins de fer, routes.	50
XIII	13	Dictionnaire des Communes.	53

LISTE DES GRAVURES.

1 Pied d'alfa (*introduction*). IX
2 Ouargla XI
3 Vue d'Alger 3
4 Chambâa en prière 13
5 Metlili, vue prise de l'Est. 15
6 Gorges de la Chiffa. 23
7 Alger, Place du Gouvernement. 55
8 Blida. Bois-Sacré. 57

Département d'Oran.

I	1	Nom, formation, situation, limites, superficie	65
II	2	Physionomie générale	65
III	3	Littoral, cours d'eau	73
IV	4	Climat	82
V	5	Curiosités naturelles	83
VI	6	Histoire	84
VII	7	Personnages notables	91
VIII	8	Population, langues, cultes, instruction publique	93
IX	9	Divisions administratives	95
X	10	Agriculture, productions	96
XI	11	Industrie, mines, sources minérales	99
XII	12	Commerce, chemins de fer, routes	101
XIII	13	Dictionnaire des Communes	104

LISTE DES GRAVURES.

1 Oran 67
2 Mascara 69
3 Nemours 75
4 Cascades d'El-Ourit 85
5 Mostaganem 97
6 Enceinte de Mansoura 107

Département de Constantine.

I	1	Nom, formation, situation, limites, superficie	113
II	2	Physionomie générale	113
III	3	Littoral, cours d'eau	121
IV	4	Climat	130
V	5	Curiosités naturelles	132
VI	6	Histoire	133
VII	7	Personnages notables	142
VIII	8	Population, langues, cultes, instruction publique	144
IX	9	Divisions administratives	145

X 10 Agriculture, productions 147
XI 11 Industrie, mines, sources minérales. 148
XII 12 Commerce, chemins de fer, routes. 151
XIII 13 Dictionnaire des Communes. 153

LISTE DES GRAVURES.

1 Oughroud, ou dunes sur la route du Souf. 115
2 Gorges du Chabet-El-Akhra. 127
3 Constantine. Vue prise de la gare. 131
4 Temple de Minerve, à Tébessa. 135
5 Galerie de la Cour du génie à Constantine. 141
6 Puits artésien d'El-Mrhayer 149
7 Palmiers sur les bords de l'Oued-Kantara. 157
8 Arc de Triomphe de Caracalla, à Tébessa 159
9 Tougourt. 161

17,242. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

GÉOGRAPHIE

DE

L'ALGÉRIE

INTRODUCTION

I. — Description physique.

Limites et étendue. — L'Algérie est bornée au nord, par la mer Méditerranée ; à l'ouest, par l'empire du Maroc ; à l'est, par la régence de Tunis, maintenant soumise au protectorat de la France, et au sud, par le Désert.

La limite nord, formee par la Méditerranée, est comprise entre l'Oued-Kiss et le cap Roux. Elle s'étend de l'ouest au nord-est, et a un développement de 1,100 kilomètres.

La limite ouest, qui la sépare du Maroc, a été déterminée par le traité conclu, le 18 mars 1845, entre le roi des Français et l'empereur du Maroc.

A l'est, l'Algérie est séparée de la Tunisie par une ligne qui commence au cap Roux, descend presque en ligne droite, en suivant la crête des montagnes, jusqu'au 35° degré de latitude, puis incline ensuite fortement à l'ouest.

Au sud, elle n'a d'autre limite que celle qu'il convient à la France de se donner. Aujourd'hui, cette limite s'arrête là où notre autorité cesse d'être effectivement reconnue, c'est-à-dire à Goléa, au delà du 31° parallèle.

Ainsi délimitée, l'Algérie embrasse une étendue d'environ 478,000 kil mètres carrés, soit 47,800,000 hectares.

Côtes — Les côtes, généralement inhospitalières, n'offrent guère aux navigateurs que des criques ou des rades foraines, où les navires ne sont point en sûreté contre les vents du large. Cependant le vaisseau qui les longe de l'O. à l'E. rencontrera quelques vastes baies souvent bien protégées par la nature et qui, lorsqu'elles seront aménagées, deviendront des ports excellents.

Voici les principales :

1° La *baie de Rachgoun*, à l'embouchure de la Tafna, port naturel de Tlemcen et d'une des plus riches régions de la province d'Oran.

2° La *baie de Mers-el-Kébir*, qui peut-être un jour sera le grand port d'Oran.

3° La *baie d'Arzew*, au fond de laquelle débouche la Mekerra, formée par la réunion du Sig-Mekerra et de l'Habra.

4° La *baie d'Alger*, à l'issue de la Mitidja.

5° Le *golfe de Bougie*, admirable port naturel, débouché des deux Kabylies par la vallée de l'Oued Sahel.

6° Le *golfe de Philippeville*, où aboutit le chemin de fer de Constantine, Sétif, Biskra, Tébessa.

7° Le *golfe de Bône*, à l'ouverture de la vallée de la Seybouse, enrichie par ses vignes, ses mines, ses lièges et ses bestiaux.

Caps et phares. — La côte est, sur plusieurs points, hérissée d'écueils. Avant l'occupation française, tout bâtiment qui s'échouait était à jamais perdu : l'équipage et la cargaison devenaient la proie des indigènes. Aujourd'hui, les navigateurs n'ont plus à craindre la rapacité des Arabes, mais ils ont toujours à redouter les tempêtes. Le gouvernement a donc fait établir sur les principaux caps du littoral algérien et à l'entrée des différents ports, des phares ou feux, qui éclairent et guident les navires.

Physionomie générale. — L'Algérie est traversée par une portion de l'*Atlas*, chaîne, ou plutôt ensemble de massifs, — ce n'est vraiment une chaîne qu'au Maroc, — qui part de l'Océan et s'étend jusqu'au golfe de Gabès, sur la Méditerranée.

L'Atlas algérien projette plusieurs branches. Les unes, au nord, forment, sous le nom de *Sahel*, une ligne de montagnes à peu près parallèle à la mer, dont elles sont plus ou moins rapprochées ; les autres forment au sud-ouest, le *Djebel-Amour*, et, au sud-est, le *Djebel-Aurès*. Ces dernières chaînes bordent le Sahara.

Pour se faire une idée bien nette de la configuration du sol, il suffit, du reste, de supposer que ce vaste système est coupé, suivant un méridien, par un plan vertical : la figure ainsi obtenue représente un immense escalier, dont les marches, irrégulièrement espacées, indiquent assez exactement la superposition des étages successifs à gravir lorsque, partant de la mer, on s'élève dans l'intérieur des terres.

A une distance moyenne de trente-cinq lieues des côtes, se dresse un dernier échelon qui, géographiquement, forme la limite naturelle de la zone qu'on désigne sous le nom de *Tell*. A l'est, toutefois,

cette division est moins accentuée : la zone du Tell se confond presque avec celle qui lui succède.

Lorsqu'on a gravi le dernier échelon, on se trouve sur les *Hauts-Plateaux*. — Cette région, sauf en ce qui concerne la vallée du Haut-Chéliff, s'incline du nord au sud, en se creusant un peu, et reçoit dans des bassins naturels (*chotts* et *sebkhras*) les eaux pluviales recueillies dans le lit des oueds. Au sud, elle se relève insensiblement pour se raccorder au Djebel-Amour et au Djebel-Aurès.

C'est à partir de ces montagnes que commence le Sahara.

Les deux versants de l'Atlas sont désignés sous des noms particuliers :

Le versant *méditerranéen*, qui regarde le nord ;

Le versant *saharien*, qui regarde le sud.

D'où, trois régions distinctes :

Celle du nord, ou *méditerranéenne*, dont toutes les eaux se rendent à la mer ; celle des *Hauts-Plateaux*, dont toutes les eaux se réunissent dans les lacs intérieurs (chotts et sebkhras) ; celle du sud, ou *saharienne*, dont toutes les eaux vont se perdre dans les sables.

Le Tell. — Le Tell s'étend de la Méditerranée au plateau central, qu'il englobe en partie. C'est à proprement dire la portion essentiellement cultivable du territoire algérien. Il est compris entre le littoral et une ligne sinueuse qui part de la frontière du Maroc, au sud-ouest de Sebdou, passe un peu au sud de Sebdou, de Daya, de Saïda, de Frenda, de Tiaret, de Teniet-el-Haâd, de Boghar, d'Aumale, de M'Sila, de Barika, de Batna, de Khenchela et de Tébessa, et se termine à Aïn-Boudriès, sur la frontière tunisienne, au sud-est de Tébessa. Mais cette ligne est purement fictive : en plusieurs points, en effet, — dans la province de Constantine surtout, — les Hauts-Plateaux ont de bonnes terres de culture qui se confondent avec celles de la première zone.

Le Tell fournit en céréales : le blé dur, le blé tendre, l'orge, l'avoine, le seigle, le maïs, les fèves et le bechna (sorgho) ; comme plantes de spéculation plus lucrative, il fournit le tabac, le lin et la ramie. Les oliviers y sont innombrables ; les vignes y sont déjà nombreuses.

Les Hauts-Plateaux. — L'ensemble des Hauts-Plateaux constitue une vaste terrasse élevée de 900 à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à laquelle on arrive d'échelons en échelons, par des pentes assez douces. Cette région présente à l'œil d'immenses plaines légèrement ondulées et dont la largeur varie beaucoup.

On y trouve, outre un grand nombre de plantes du Tell, un certain nombre de plantes spéciales aux Plateaux eux-mêmes : le

guettaf, le drin, le diss, le semara et l'alfa. Toutes ces plantes et graminées nourrissent les troupeaux des Nomades. La chair du mouton leur emprunte un bouquet fort délicat; il en est de même de celle du gibier : perdrix, lièvres, gazelles, etc., etc., qui abonde.

Le Sahara. — Le Sahara *algérien* commence au-dessous de Géryville, dans la province d'Oran, à Laghouat, dans celle d'Alger, et au-dessus de Biskra, dans celle de Constantine.

De toutes les descriptions qui ont été faites dans ce pays, la plus exacte dans son ensemble nous paraît être celle que le général Daumas a donnée; nous la reproduisons :

« Le Sahara présente, sur un fond de sable, ici des montagnes, là des ravins, ici des marais, là des mamelons; ici des villes et des bourgades, là des tribus nomades. Les montagnes, toujours parallèles à la mer, sont dans la zone nord, élevées, rocheuses, accidentées à l'est; mais elles s'abaissent graduellement en courant à l'ouest et se fondent enfin par une succession de mamelons et de dunes mouvantes que les Arabes appellent *Areg, Arouq Erg* (veines) ou *Chebka* (filet), selon que le système en est simple ou composé Presque toutes sont abruptes sur le versant qui fait face au Tell; et, du côté du sud, toutes, après plus ou moins de convulsions, vont mourir de langueur dans les sables. De ces montagnes, descendent, à la saison des pluies, d'innombrables cours d'eau dont les lits desséchés au premier soleil, usurpent, huit mois de l'année, le nom de rivière (*oued*). L'hiver, c'est un réseau de torrents; l'été, c'est un réseau de ravins.

Dans la première zone, les centres de population, quoique beaucoup plus nombreux que dans le Tell, sont quelquefois séparés entre eux par des espaces complètement nus, complètement stériles et distants de plusieurs journées de marche. Cependant, sur toutes les lignes, dans toutes les directions, des puits échelonnés servent à la fois de lieu de station et d'indication pour les routes. Il est rare de voyager trois jours sans en trouver un. »

La population saharienne comprend les *Nomades* et la *population fixe*.

Les Nomades. — Les Nomades ont leurs tentes autour des villages (ksours), dans un rayon plus ou moins étendu.

Pendant l'hiver, ils avancent au sud, vers un climat plus doux, conduisent leurs troupeaux dans de vastes pacages abondamment couverts de plantes fourragères (*diss, alfa, drin* et autres graminées), de genêts et d'alendes, de genévriers et de térébinthes. Ces plantes croissent et se multiplient dans les terres qu'humectent plus ou moins longtemps les eaux des *r'dirs*, bassins naturels formés dans

le lit des oueds, ou dans les vallées qui gardent les eaux pluviales. On les trouve également dans les *Dayas*, sortes d'oasis inhabitées,

Pied d'alfa.

abondamment pourvues d'eau et disséminées, ainsi que les chotts, sur des lignes dont la direction générale est du nord-est au sud-ouest.

Pendant l'été, les Nomades se dirigent vers le nord, s'arrêtant dans les plaines dont la végétation tardive leur offre des ressources en herbages, puis ils descendent dans le Tell où ils échangent contre des grains une partie de leur bétail et de leurs laines, et les divers produits de leur industrie, burnous, haïks, tapis, etc. Ils reviennent en novembre passer l'hiver dans leurs familles. Le Tell est donc, à proprement dire, le grenier du Sahara.

Ces migrations périodiques s'effectuent suivant des règles établies de longue date, et que les Nomades transgressent rarement.

Dans le sud, chaque tribu a ses *terres de parcours*, et elle ne pourrait, sans courir le risque d'être rudement châtiée, conduire ses troupeaux dans les pacages réservés à d'autres tribus. Quand il y a contestation sur le droit d'usage en tel ou tel point, le différend est presque toujours soumis à l'arbitrage des marabouts, dont la décision fait loi.

Lorsqu'ils descendent dans le Tell, les Sahariens s'installent avec leurs troupeaux dans les endroits qu'ils ont eux-mêmes choisis après s'être entendus avec les détenteurs du sol, qui leur abandonnent le droit de pacage soit en vertu de traditions séculaires, soit à la suite de conventions amiables débattues librement, et en dehors de toute ingérance administrative. Les agents de l'autorité, en territoire civil, et les officiers de bureau arabe ou leurs adjoints, en territoire militaire, n'interviennent que pour remplir, le cas échéant, un rôle d'ordre et de police, et empêcher les Nomades de s'épandre en dehors des terrains dont ils ont acquis, ou obtenu, la jouissance temporaire.

Les Sédentaires. — La population fixe du Sahara est celle qui réside dans le ksar (au pluriel ksours) et dans les oasis.

Le ksar est généralement un village fortifié, de difficile accès, construit ordinairement dans les plis ou sur le flanc d'une montagne, et dans lequel les Nomades déposent leur réserve de provisions et leurs denrées. Chaque tribu saharienne a ainsi à sa disposition deux ou trois magasins. Les maisons de ces petits centres sont le plus ordinairement construites en terre séchée au soleil ; les rues sont étroites, tortueuses, mal aérées; la population, de sang mêlé et très restreinte, est, presque partout, chétive et malingre.

Oasis. — Autour de chaque ksar s'étend, sur un espace plus ou moins vaste, un terrain propre à la culture, irrigué par l'eau des sources ou par l'eau des puits et couvert de dattiers qui constituent sa principale production. — C'est précisément cette partie irriguée du terrain qu'on désigne sous le nom d'*oasis*.

L'oasis est presque toujours protégée par des tours crénelées,

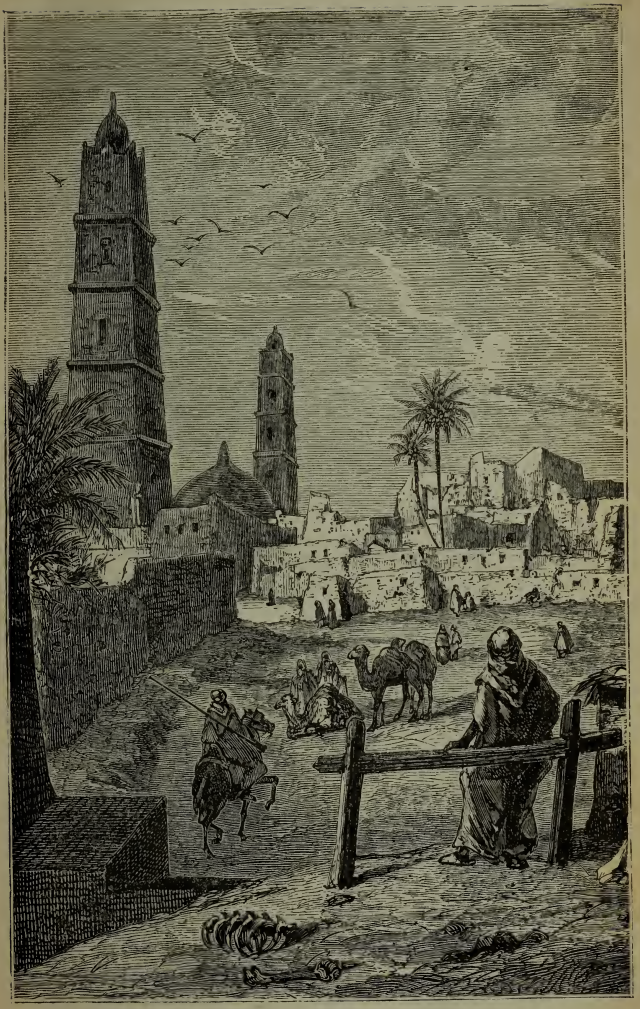

Ouargla.

sorte d'ouvrages avancés du ksar. — Les populations y vivent du produit de leurs jardins et de leur commerce d'échange avec les Nomades. Elles sont divisées en deux classes parfaitement distinctes : la première comprend les blancs et les fils de blancs et de négresses; la seconde est formée des *Haratis*, ou affranchis, et des fils d'affranchis. Les premiers sont propriétaires, les seconds sont métayers.

Ces oasis forment comme trois archipels principaux :

A l'ouest (Sahara oranais), celui des Oulad-Sidi-Chikh;

Au centre (Sahara algérien), celui des Beni-M'zab, non loin duquel est la vaste oasis de *Ouargla*.

A l'est (Sahara de Constantine), celui des Zibans, du Souf et de l'Oued-Rr'ir.

II. — Cultures et productions.

Les principales cultures comprennent, dans les trois départements :

Céréales : — le blé tendre, — le blé dur, — le seigle, — l'orge, — l'avoine, — le maïs, — les fèves, — le sorgho (*bechna*) — et l'alpiste ou millet long.

Plantes fourragères : — la luzerne, — les vesces, — les jarosses, — et toute espèce de pois.

Plantes potagères : — les artichauts, — la pomme de terre, — la patate, — les haricots, — les fèves, — les lupins, — les topinambours, — les betteraves, — les raves, — les carottes, — les navettes, — les choux, etc.

Cultures industrielles : — le tabac, — le chanvre, — le lin, — la ramie, — la vigne.

Plantes textiles : — l'agave, — l'alfa, — l'aloès, — le diss, — le latanier, — l'ortie blanche, — le palmier nain.

Plantes oléagineuses : — le colza, le ricin.

Plantes tinctoriales : — la garance, — le henné, — l'indigotier, — le nopal, — le sumac.

Arbres fruitiers : — abricotier, — amandier, — arbousier, — azérolier, — bananier, — caroubier, — cédratier, — cerisier, — châtaignier, — citronnier, — cognassier, — dattier, — figuier, — figuier de Barbarie, — framboisier, — goyavier, — grenadier, — jujubier, — néflier, — olivier, — oranger, — pêcher, — pistachier, — pommier, — prunier.

Arbres forestiers : — aune, — bambou, — casuarina, — cèdre, — chêne; — cyprès, — eucalyptus, — ficus, — orme, — frêne, — jacaranda, — laurier, — lentisque, — acacias, — micocoulier,

— mûrier, — myrte, — palmier, — pin d'Alep, — pin maritime, — olivier sauvage, — thuya. La souche de ce dernier bois est particulièrement recherchée par les ébénistes.

Au 31 décembre 1886, la population agricole de l'Algérie était de 3,089,221 personnes, dont 187,033 Européens et 2,902,188 indigènes. La valeur du matériel agricole dont disposaient les agriculteurs était évaluée à la somme de 24,207,045 francs.

Les superficies cultivées en céréales s'élevaient, savoir :

Pour le blé tendre à.	204,290 hect.
Pour le blé dur.	1,049,938 —
Pour le seigle	3,165 —
Pour l'orge.	1,447,756 —
Pour l'avoine.	45,303 —
Pour le maïs.	15,116 —
Pour le bechna.	39,656 —
Total des superficies cultivées. . .	2,805,224 hect.

Dans ce total, les superficies cultivées par les Européens sont comprises pour 427,008 hectares, se répartissant ainsi :

Blé tendre.	135,415 hect.
Blé dur.	115,678 —
Seigle.	380 —
Orge	120,783 —
Avoine	43,404 —
Maïs	5,209 —
Bechna	6,139 —
	427,008 hect.

La récolte totale a été de 16,624,936 quintaux, savoir :

Blé tendre.	1,240,825 q. mét.
Blé dur.	5,082,762 —
Seigle.	18,774 —
Orge	9,478,775 —
Avoine	511,479 —
Maïs	124,838 —
Bechna	147,485 —

Les quantités récoltées par les Européens sont les suivantes :

Blé tendre	850,846 q. mét.
Blé dur.	424,266 —
Seigle.	2,709 —
Orge	995,859 —
Avoine	498,696 —
Maïs	99,803 —
Bechna	33,620 —
Total.	2,905,799 q. mét.

Les superficies plantées en vigne étaient de 79,041 hectares, qui ont produit 1,665,995 hectolitres.

Le nombre des planteurs de tabac était de 9,261, dont 1,486 Européens et 7,775 indigènes; les superficies cultivées comprenaient 10,999 hectares, dont 2,899 aux Européens et 8,100 aux indigènes. La récolte a été de 5,631,945 kilogrammes de tabac en feuilles, dont 3,011,487 pour les Européens, et 2,620,458 pour les indigènes.

Il a été récolté pendant la même année : 26,078,076 kilogrammes d'olives, et il a été fabriqué 410,666 hectolitres d'huile.

La culture du lin a occupé 328 personnes, dont 293 Européens et 35 indigènes, cultivant 2037 hectares, et a produit 441,297 kilogrammes de paille et 1,867,417 kilogrammes de graines.

Le nombre d'animaux possédés par les éleveurs européens et indigènes était de 16,185,270, se divisant ainsi :

Chevaux	174,563
Mulets	141,301
Anes	284,951
Chameaux	275,803
Bœufs	1,198,157
Moutons	9,357,774
Chèvres	4,666,119
Porcs	86,602

La part des Européens est représentée par 687,251 animaux des différentes espèces.

III. — Zoologie.

Les espèces animales se divisent en deux classes : les unes sont domestiques, les autres sont sauvages.

Animaux domestiques. — Toutes les espèces domestiques — le chameau (*dromadaire*) excepté — ont leurs congénères en Europe. Le chameau est le serviteur par excellence de l'Arabe nomade. Dans le Sahara, il existe une variété remarquable, dite *Mehari*, douée d'une vitesse prodigieuse, mais qui réclame des soins exceptionnels.

Animaux sauvages. — Alcélaphe bubale. Il tient du genre bœuf, et vit dans les parties montagneuses du sud; — antilope addax (dans le Sahara); — cerf (dans l'est, entre La Calle et Tébessa); — chacal (la bête fauve la plus commune de l'Algérie); — gazelle (sur les Hauts-Plateaux et dans le sud); — hyène (ne sort généralement que la nuit et rôde autour des tribus); — lion (dans les parties montagneuses et boisées, et plus particulièrement dans la province

de Constantine); — mouflon à manchettes (dans le sud); — panthère (entre le littoral et les Hauts-Plateaux); — renard (*Vulpes fenec*, dans le Sahara); — sanglier (très commun dans toutes les forêts); — singes (environs de Bougie, de Collo et de Stora et dans les gorges de la Chiffa).

Il convient d'ajouter que les lynx, les chats-tigres, les servals, les carocals, les loutres, les belettes, les hérissons, les porcs-épics, les gerboises, les lapins et les lièvres sont très communs en Algérie.

Oiseaux et gibier à plumes. — Outre les espèces originaires d'Afrique, on trouve, soit de tout temps, soit de passage, la plupart des oiseaux de l'Europe méridionale. — Les espèces les plus communes sont : les alouettes, les perdrix *rouges* (les *grises* n'existent point en Afrique), les cailles, — les vanneaux, — les tourterelles, — les poules de Carthage, etc., etc.; enfin, les nombreuses espèces de gibier d'eau : la bécassine, le canard, la cigogne, le cormoran, le cygne, l'échasse à manteau noir, le flamant rose, la grèbe, le héron, l'outarde blanche, le pélican, la poule sultane, etc., etc.

Autruche. — Elle habite le Sahara et le désert, mais peut se domestiquer. Sa dépouille est l'objet d'un trafic important.

Oiseaux de proie. — Les aigles, — les vautours, — les éperviers, — les milans du Cap, — enfin, le faucon, que les chefs de grandes tentes dressent à la chasse.

Reptiles. — Les caméléons, — les couleuvres, — les lézards, — les serpents, — les scorpions, — les scolopendres, — les vipères, — les tortues.

Insectes. — L'abeille, — la cochenille, — le kermès, — le bombyx, — le bombyx-cinthia, — les sauterelles.

Poissons de mer. — Les homards, — langoustes, — crabes, — mulets, — dorades, — écrevisses de mer, — murennes, etc., etc. Parmi les poissons de passage, le thon et les sardines abondent.

Poissons d'eau douce. — Les rivières sont peuplées d'anguilles, de barbeaux et d'une infinité de poissons blancs : presque tous ont un goût très prononcé de vase. Une seule rivière, l'Oued Zhour, située à l'ouest de Collo, nourrit des truites.

Corail. — On le pêche sur différents points de la côte, mais les bancs des environs de La Calle sont considérés comme les plus riches.

IV. — Population.

Le dernier recensement a été fait le 30 mai 1886; *nominativement*, dans chaque commune, pour toutes les personnes résidantes

ou de passage; *numériquement* pour tous les indigènes du territoire de commandement.

Le nombre des habitants ainsi recensés s'élève à 3,817,465, savoir :

Population municipale	3,752,196
Population comptée à part.	65,269
Total.	3,817,465

492,990 habitent les territoires dits de commandement, placés sous l'autorité des généraux divisionnaires, et administrés par les officiers des bureaux arabes; 3,324,475 habitent le territoire civil, administré par des magistrats ou fonctionnaires municipaux sous l'autorité des préfets.

Sur les 65,269 individus de la population « comptée à part », 47,960 appartenaient à l'armée.

Population municipale.

La population municipale, dont le chiffre s'élève, avons-nous dit, à 3,752,196, était répartie comme suit :

Français d'origine ou naturalisés.	219,627
Israélites naturalisés en 1870.	25.320
Nés d'israélites naturalisés.	19,275
Musulmans sujets français (Arabes, Kabyles, Mozabites).	3,262,422
Tunisiens.	4,895
Marocains.	17,445
Nationalités diverses (Espagnols, Italiens, Anglo-Maltais, etc.).	205,212
Total.	3,752,196

Soit : Français et naturalisés, 262,222; musulmans sujets français, 3,262,422; étrangers, 227,552.

La population *agglomérée* comprenait 581,339 individus.

DÉPARTEMENT

D'ALGER

I. — Nom, Formation, Situation, Limites, Superficie.

Le département d'Alger doit son *nom* à la ville d'Alger, ancienne capitale de la Régence, aujourd'hui capitale de l'Algérie.

Il a été *formé* d'un certain nombre de tribus indigènes, successivement annexées au territoire d'Alger et érigées d'abord en districts, puis en arrondissements.

Il est *situé* dans la partie centrale de l'Algérie, entre le département d'Oran et celui de Constantine. Du temps des Romains, son territoire faisait partie de la *Mauritanie Césarienne*. Il s'étend sur le littoral, et sur une longueur de 380 kilomètres environ, de l'Oued-Aberri, par 1° 35′ de longitude occidentale, à l'Oued-Kherouli, par 2° 17′ de longitude orientale, et, de chacun de ces points, se prolonge en lignes sinueuses au delà du 31e parallèle, jusqu'à Goléa.

Il est borné au nord par la Méditerranée, à l'ouest par le département d'Oran, à l'est par celui de Constantine, au sud, par le Désert. — Il n'a qu'une limite naturelle : la mer; les autres sont conventionnelles.

La *superficie* est de 17,077,094 hectares, dont 3,600,000, environ, dans le Tell. Il est donc dix-sept fois et demie plus étendu que le département de la Gironde, le plus vaste des départements de France.

Sa plus grande *longueur* en ligne droite, du nord au sud, entre Alger et Goléa, est de 700 kilomètres ; son *pourtour* peut être évalué à 2,500 kilomètres.

II. — Physionomie générale.

Le département d'Alger est traversé, de l'ouest à l'est, par les deux grands massifs qui constituent le système orographique de l'Algérie, le massif *Tellien* et le massif *Saharien*.

Le premier de ces massifs est composé de parties distinctes, séparées par de grandes vallées et de larges plaines, il comprend :

1° Le massif de l'*Ouarsenis*, qui se partage entre le département d'Oran et celui d'Alger. Il se dresse entre le Chéliff, au nord, à l'est et au sud-ouest, et la Mina, à l'ouest. Son plus haut sommet, — celui auquel il doit son nom et que les Arabes appellent l'*Œil-du-Monde*, — est situé au sud-ouest d'Orléansville; il atteint 1,985 mètres. Parmi les pics qui s'y rattachent, on distingue, dans la région du Teniet-el-Haâd, le *Djebel-Echchaou* (1,804 mètres) et le *Ras-el-Prarit* (1,787 mètres).

2° Le massif *Algérien*, ainsi nommé parce que la ville d'Alger est sur l'un des points de son contour extérieur. Il s'étend de l'ouest à l'est sur plus de 350 kilomètres de longueur, entre l'embouchure du Chéliff et celle de l'Isser-Oriental. — Les parties les plus saillantes de cette longue chaîne sont : les montagnes comprises, sous le nom de *Dahra*, entre le Chéliff et la mer, du cap Khamis aux approches de Ténès, et dont les derniers rameaux seulement, du côté de l'est, confinent au département d'Alger ; — le *Zaccar*, formé de deux parties : le *Zaccar Gharbi*, ou de l'ouest (1,580 mètres), qui se dresse au-dessus de Miliana, et le *Zaccar Chergui*, ou de l'est (1,530 mètres), qui domine la vallée d'Hammam R'hira ; — le *Djebel des Beni-Salah* (1,629 mètres) et le *Mouzaïa* (1,608 mètres), séparés l'un de l'autre par les gorges de la Chiffa et situés, le premier au sud et le second, au

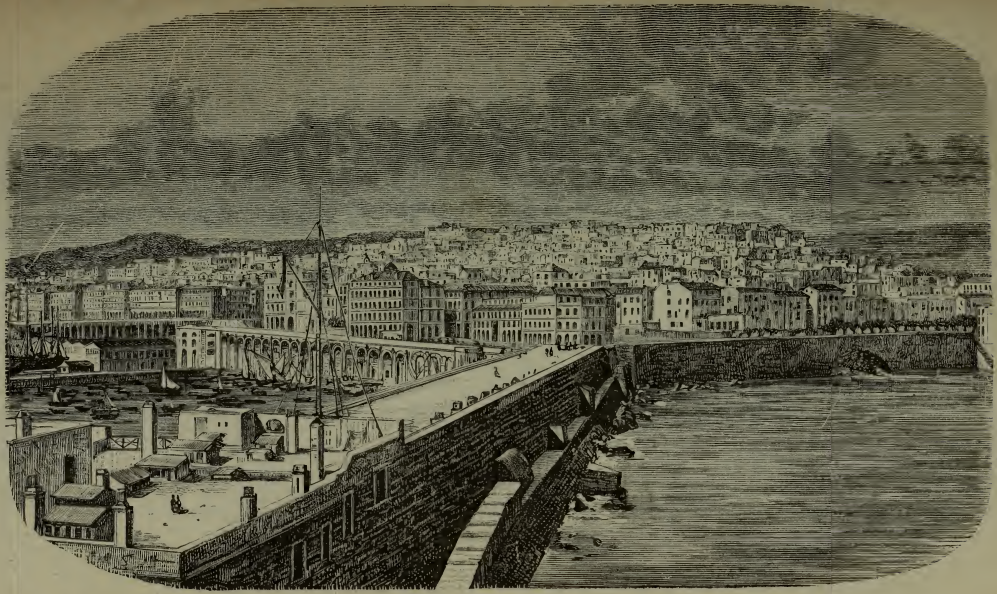

Alger.

sud-ouest de Blida ; — enfin, le *Sahel d'Alger*, pâté montagneux très accidenté, entre la mer et la plaine de la Mitidja et qui, du pied du mont *Chenoua* (968 mètres), situé à l'est de Cherchell, s'étend jusqu'à l'embouchure de l'Harrach, sur une longueur de 80 kilomètres environ. Son altitude moyenne est de 250 à 300 mètres ; il a pour point culminant *la Bouzaréa* (407 mètres), au nord-ouest et à 7 kilomètres d'Alger.

3° Le massif du *Djurdjura*, dont on aperçoit d'Alger les cimes dentelées et qui, de l'ouest au nord-est s'étend de l'Oued-Isser à Bougie, sur une longueur de 90 kilomètres en dessinant une ligne concave vers le nord. Ses plus hauts sommets se dressent entre le Sébaou et l'Oued-Sahel, au sud-est de Dra-el-Mizan et de Fort-National ; ce sont : *Agoum-Amrous* (1,280 mètres) ; — *Haïdzer* (2,123 mètres) ; *Ras-Timedouine* (2,305 mètres) ; — *El-Kalaa* (1,677 mètres) ; — *Lella-Kredidja* (2,308 mètres) ; — et, en remontant au nord-est : *Azerou-N'Tohor* (1,884 mètres) ; — *Tizibert* (1,756 mètres).

4° Le massif du *Dira* (1,810 mètres), au sud-ouest d'Aumale, sur la route de Dellys à Bou-Saâda. Il forme, du nord au sud-ouest, un arc de cercle qui se termine, à l'ouest, par le *Kef-Lakdar* (1,464 mètres). — Le Dira sépare le Tell des Hauts-Plateaux.

La partie du massif *Saharien* qui traverse le département d'Alger n'offre rien de remarquable. Les plus hauts sommets se trouvent entre Djelfa et Laghouat ; ce sont : le *Senelba* (1,570 mètres) et le *Sera* (1,482 mètres), à l'ouest, et le *Bou-Khaïl* (1,500 mètres) à l'est.

La région des *oasis* commence au pied même des dernières pentes du massif.

Entre les différentes chaînes du Tell s'étendent de vastes plaines dont quelques-unes sont renommées par leur fertilité ; nous citerons :

La *plaine orientale du Chéliff*, qui s'étend de l'Arba des Djendel, où le fleuve, changeant de direction fait un long coude et tourne du sud à l'ouest, jusqu'au delà d'Orléansville ; — plaine unie, étroite, sans arbres et dont le sol est

formé d'alluvions. Elle est longée par le chemin de fer d'Alger à Oran et par la route nationale qui relie ces deux villes.

La *plaine de la Mitidja*, qui, de l'O. au N.-E., s'étend du Sahel d'Alger aux pentes inférieures des montagnes de Blida sur une longueur de 90 kil. et sur une largeur moyenne de 22 kil., ce qui donne une superficie de 2,000 kil. carrés, ou 200,000 hect. Elle est longée, comme la plaine du Chéliff, par le chemin de fer et la route nationale d'Alger à Oran, et sillonnée de nombreux cours d'eau. Son territoire est le mieux cultivé de l'Algérie : céréales, vignes, tabacs, plantes potagères, arbres fruitiers, tout y vient à souhait. La *plaine des Issers*, qui, s'étend, parallèlement au rivage, de l'Oued-Isser à l'Oued-Sébaou et qui est, pour ainsi parler, « le vestibule des pays kabyles ».

Le pays est boisé (790,112 hect.). Voici, d'après la dernière statistique officielle, établie en 1884, l'inventaire de la richesse forestière du départ. d'Alger. Forêts domaniales (394,147 hect.) : chêne-liège, 33,769 hect.; chêne vert, 94,565; chêne-zéen, 9,953; pin d'Alep, 221,010; pin maritime, 20; cèdre, 6,880; tuya, 15,275; essences diverses, 12,675. Forêts communales (22,795) : chêne-liège, 1,906 hect.; chêne vert, 9,500; chêne-zéen, 34; pin d'Alep, 3,474; cèdre, 267; thuya, 1933; essences diverses, 5,679. Bois particuliers (87,010 hect.) : chêne-liège, 4,310 hect. : chêne vert, 25,550; pin d'Alep, 41,850; thuya, 8,370; essences diverses, 6,950. Forêts soumises à la surveillance de l'autorité militaire (286,162 hect.) : chêne vert, 27,500 hect.; pin d'Alep, 103,500; thuya, 800; essences diverses, 154,362.

Les forêts les plus remarquables par leur étendue sont situées : au S.-E. de Blida, 18,000 hect.; — au S. de Médéa, 8,850 hect.; au S.-O. de la même ville, 12,450 hect.; — au S.-E. d'Orléansville, 31,000 hect.; — à l'O. et à l'E. de Téniet-el-Haâd, 23,000 hect.; — au N. de Miliana, 14,280 hect.; — à l'E. d'Aumale, 55,486 hect.; — au N. et au N.-O. de Boghar, 90,000 hect.; — à l'E. de Guelt-es-Stel, 8,000 hect.; — au N.-E. de Djelfa, 26,800 hect.; — au S.-O. de Djelfa, 52,000 hect.

Mais ces forêts ne comprennent point que des arbres de haute futaie : il s'y mêle beaucoup de broussailles.

Sous la domination des Turcs, les Arabes avaient coutume d'incendier leurs forêts, tant pour démasquer les attaques des tribus voisines dont ils redoutaient les agressions, que pour obtenir par le jet de nouvelles pousses, une nourriture abondante pour leurs troupeaux. C'était leur manière habituelle de procéder aux défrichements. Le sol, reposé par plusieurs années d'abandon, engraissé par les détritus des arbres qu'ils réduisaient en cendres, donnait, au moyen d'une légère culture, une récolte abondante, récolte qu'ils renouvelaient, à des époques plus ou moins rapprochées, suivant leurs besoins.

C'est ainsi que le sol a été incessamment dénudé et que les forêts ont disparu peu à peu des sommets et des pentes des montagnes. Voilà pourquoi, aucun obstacle ne ralentissant la fonte des neiges et l'écoulement des eaux pluviales, les rivières qui sont à sec pendant l'été, débordent pendant l'hiver ; pourquoi encore, dans certains centres, le combustible ligneux est déjà hors de prix. — Il y a donc nécessité de procéder au plus vite au reboisement des montagnes.

Dans l'ensemble du territoire qui forme le département, deux parties méritent une description particulière; ce sont la *Grande Kabylie* et le *M'Zab :*

Grande Kabylie. — La Kabylie proprement dite est comprise entre Dellys, Aumale, Sétif et Bougie. Une partie seulement de son territoire appartient à la province d'Alger. Cette partie est bornée : au nord, par la mer; au sud, par les massifs du Djurdjura et du Dira; à l'ouest, par l'Isser oriental; à l'est, par la chaîne rocheuse qui s'étend du col d'Akfadou à l'ouest du cap Sigli. Elle est caractérisée par une série de hautes montagnes qui se croisent en tous sens, comme les mailles d'un filet et dont les massifs principaux sont séparés les uns des autres par des gorges plus ou moins profondes, au milieu desquelles coulent dans des directions diverses : l'*Isser*, le *Sébaou* et l'*Oued-Sahel*, qui, à la fonte des neiges reçoivent toutes les eaux qui descendent des sommets du Djurdjura.

Les pitons les plus élevés de la grande chaîne dessinent dix-sept cols principaux qui font communiquer la partie nord du pays avec la vallée de l'Oued-Sahel; plusieurs d'entre eux vont en s'élargissant et présentent un plateau d'une assez grande étendue, couvert d'herbes et de plantes que paissent les troupeaux pendant l'été. Les plus importants de ces défilés sont : 1° le col de *Tirourda* (1,957 mètres), qui prend son nom d'un village de la tribu des Illiten : c'est plutôt, à proprement parler, un vaste plateau dont le point le plus élevé, appelé *Tachoucht*, fixe la limite qui sépare les Illiten des Melikeuch. Il est d'un accès facile et très fréquenté par les voyageurs ; 2° le col de *Chellata* (1,682 mètres), qui descend sur Akbou ; 3° le col d'*Akfadou* (1,385 mètres), situé à l'est des Beni-Idjer, et par lequel les tribus de l'est passent de la vallée du Sahel dans celle du Sébaou. Son accès est facile ; il est d'ailleurs abondamment irrigué par deux sources et couvert de prairies; à l'ouest de ce passage, existe une forêt de chênes-zéen.

La Kabylie est pauvre : on ne trouve que peu de sol cultivable sur toute l'étendue de ce territoire si violemment tourmenté. « La terre, dit le capitaine Devaux dans un excellent ouvrage (*les Kabyles du Djurdjura*), a été bouleversée partout où elle offrait quelques chances de production en céréales ou en jardinage. Dans la montagne on n'a réservé pour les troupeaux que les taillis non encore défrichés et les croupes rocheuses, impropres à toute espèce de culture, par suite du peu d'épaisseur de la couche végétale. Dans les vallées, les maquis de lentisques et de jujubiers sauvages recèlent quelques maigres pâturages. Les terrains qui, par suite de leur constitution géologique, retiennent trop longtemps dans le sous-sol les eaux pluviales, n'étant point soumis au drainage, ne sauraient être cultivés : le grain y pourrirait et ils forment les seules véritables prairies naturelles que l'on rencontre dans ces contrées. » — Un autre chef de bureau arabe, M. Aucapitaine, complète ce tableau : « Souvent, dit-il, on rencontre dans les sentiers kabyles de longues files de femmes

et d'enfants portant sur la tête des paniers remplis de terre que les hommes étendent ensuite sur les rochers abrités du vent ; ils recouvrent cette terre de pierrailles et, à force de soins, y font pousser quelques maigres légumes. »

Mais si la terre cultivable fait défaut sur plusieurs points, les bois abondent dans la plupart des tribus ; oliviers greffés ou sauvages, chênes, lentisques, cèdres, noyers, thuyas, pins, enfin presque tous les arbres fruitiers du Tell croissent au flanc des montagnes comme au fond des ravins, constituant, en certains endroits, de véritables forêts, notamment à Akfadou « la terre classique du chêne-zéen », et au pays d'Anif, à l'ouest des Portes-de-Fer.

Quatre grandes voies desservent la contrée : la première (*route nationale* n° 5) va d'Alger à Constantine ; elle passe au col des Beni-Aïcha (*Ménerville*), à Palestro, à Bouïra, à Beni-Mansour, à Bou-Arréridj et à Sétif ; — la seconde, presque parallèle à la mer, conduit d'Alger à Dellys, en passant par Ménerville et par Haussonvillers ; — la troisième, partant d'Haussonvillers, passe à Tizi-Ouzou et aboutit à Fort-National ; de ce dernier point, elle est prolongée jusqu'à Beni-Mansour par une voie généralement carrossable, qui traverse le Djurdjura au col de Tirourda ; — la quatrième part de Tizi-Ouzou, traverse le Sébaou, en remonte la vallée, franchit la crête du Djurdjura à l'altitude de 1,100 mètres et aboutit à Bougie, après avoir traversé le village de l'Oued-Kseur.

La Grande Kabylie est, en outre, desservie par le chemin de fer d'Alger à Constantine, dont le tracé suit de près la route nationale n° 5, — et par l'embranchement de Ménerville à Tizi-Ouzou.

Le M'Zab. — Plateau rocheux tellement raviné qu'il a reçu le nom de *Chebka* (filet) ; il commence à l'est du Djebel-Madjez, au sud-est et à 110 kilomètres de Laghouat, s'étend dans la direction du sud-est et se termine au sud à l'Oued-Metlili. — Son altitude moyenne est de 750 mètres dans la

partie du nord-ouest, et de 300 mètres dans celle du sud-est ; sa superficie est évaluée par le commandant Coÿne à 8,000 kilomètres carrés.

Il est traversé du nord-ouest au sud-est : par l'*Oued-en-Nessa* qui commence à El-Feÿd, à l'est de la *Citerne de Nili*, suit le pied des montagnes et va se perdre dans les dunes, au nord de N'Goussa ; — par l'*Oued-M'Zab*, qui prend sa source à l'est du Madjez, coule parallèlement à l'En-Nessa et se jette au nord de N'Goussa, dans la Sebkra-Safioun ; et par l'*Oued-Zaguerir*, qui prend sa source au-dessous de la Daya du même nom, coule, comme les précédentes, du nord-ouest au sud-est et va se perdre au-dessous et à l'est de Guerrara, dont il arrose le territoire.

La température y varie beaucoup suivant les saisons : en hiver, il y gèle souvent et il y neige quelquefois ; en été les chaleurs y sont excessives. Le climat est salubre.

La flore du plateau est excessivement pauvre. Presque toute la végétation est concentrée dans les vallées et les ravins ; c'est, à peu de chose près, celle des oasis. Les cultures potagères donnent des citrouilles, des melons, du piment, des aubergines, des choux et des carottes ; on récolte aussi quelque peu d'orge. On a comme arbres à fruits : le dattier, le grenadier, le figuier et le pommier. Les vignes, nombreuses et bien entretenues, produisent de magnifiques raisins. Peu d'animaux sauvages : le moufflon à manchettes se tient dans les parties les moins fréquentées du pays ; la gazelle et l'antilope fréquentent les vallées, et les chacals rôdent la nuit autour des ksours.

C'est sur ce plateau qu'habite la population du M'Zab. Cette population a été recensée en 1886 ; elle comprend 22,159 habitants et se répartit entre sept villes, dont les deux premières, *Berrian*, au nord-ouest, et *Guerrara*, au nord-est gardent au nord et à l'est les extrémités de la Chebka.

Berrian. — Au sud-est, et à 85 kilomètres de Laghouat, au confluent de l'*Oued-Soudan* et de l'*Oued-ben-Loth ;* elle est entourée d'un mur d'enceinte et possède de riches jardins

bien irrigués; 4,440 habitants. — C'est la première ville qu'on rencontre en venant de Laghouat.

Guerrara. — A l'est et presqu'en face de Berrian, dont elle est distante de 25 kilomètres; on y compte 3,561 habitants et 28,000 palmiers.

Vers le milieu du plateau, dans une enceinte presque circulaire dont la superficie embrasse 18 kilomètres de long sur 2 kilomètres de large et qu'entoure une enceinte de rochers, sont groupées les cinq autres villes de la confédération; ce sont :

Ghardaïa. — Au sud-est et à 45 kilomètres de Berrian, chef-lieu de cercle; — la ville s'élève en amphithéâtre autour d'un mamelon dont la mosquée occupe le sommet.

Elle contient trois quartiers distincts : à l'est, celui d'une communauté israélite formée de 300 familles presque toutes originaires du Maroc; au centre, celui des M'Zabites; au sud-est, celui des Médabias, Arabes du sud liés à la ville par des conventions particulières. — Les maisons construites en pierres calcaires, sont à un étage et surmontées d'une terrasse; population, 8,444 habitants. Au nord et à 1,500 mètres sur la rive gauche de la rivière sur laquelle est construit un immense barrage en amont de la ville, s'étend une ligne non interrompue de jardins; — 80,000 palmiers.

Melika. — Au sud-est et à 2 kilomètres de Ghardaïa, au sommet d'un mamelon rocheux; très petite ville dont les maisons sont bien construites, mais où l'eau fait défaut : elle n'a qu'un seul puits; — 1,257 habitants. C'est la ville sainte du M'Zab : de toutes les parties de la contrée on y vient en pèlerinage visiter le tombeau de Sidi-Aïssa, le saint le plus vénéré du pays.

Beni-Isguen. — Au sud de Melika, sur la rive droite du M'Zab, au confluent de cette rivière avec l'*Oued-N'Cissa*. Bâtie en amphithéâtre sur un mamelon dénudé, elle est défendue contre les attaques du dehors par une enceinte flanquée de tours crénelées; maisons en maçonnerie; population, 4,157 habitants. — En dehors de la ville, sur les deux rives

de l'Oued-N'Cissa, jardins et belles plantations de palmiers.

Bounoura. — Au sud-est et à 1 kilomètre de Melika et au nord-est de Beni-Isguen, bâtie sur un rocher : toute la partie supérieure n'offre qu'un amas de ruines ; ville de 737 âmes, sans commerce et sans avenir.

El-Atef. — Au sud-est et à 4 kilomètres de Bounoura ; 1,551 habitants. Belles plantations au sud de la ville. — Vis-à-vis d'El-Atef existait un magnifique barrage de près d'un kilomètre de longueur et construit en bonne maçonnerie : il est aujourd'hui recouvert par le sable. Le lit de la rivière ne se remplit du reste que très rarement : à peine une fois, disent les indigènes, par période de trente années. A en juger par l'épaisse couche de cailloux qui en occupe le fond, on est porté à croire qu'autrefois il en était autrement ; aujourd'hui les puits sont alimentés par une nappe souterraine qui s'étend sous l'ancien lit, à 40 mètres environ de profondeur.

Les M'Zabites se sont longtemps soustraits à notre autorité ; c'est en 1853 seulement qu'ils se soumirent : — Aux termes de la convention qu'ils conclurent avec le gouverneur général, ils acceptaient le protectorat de la France et s'obligeaient à payer un tribut annuel (*Lezma*) de 45,000 francs. En échange, le gouvernement français s'engageait à ne point intervenir dans leur administration intérieure et à les laisser se régir suivant leurs us et coutumes, mais sous la condition expresse que l'ordre serait maintenu dans leur pays et qu'ils ne pactiseraient point avec nos ennemis.

Cette condition ne fut pas toujours observée. Le pays devint à la longue un foyer de désordre : les rixes et les assassinats s'y multiplièrent ; les malfaiteurs y trouvèrent un refuge assuré et tous les ksours de la confédération, mettant à profit les immunités commerciales qui leur étaient garanties, ne furent plus que de vastes dépôts d'armes et de munitions apportées par contrebande et livrées aussitôt aux tribus insurgées.

Un arrêté du 1er novembre 1882 a mis fin à cet état de choses. Le gouvernement a pris définitivement possession du M'Zab, dont la population est maintenant traitée comme les autres populations indigènes des territoires de commandement. A cet effet, il a été créé à Ghardaïa un cercle militaire qui forme depuis 1884 une commune indigène distincte (subdivision de Médéa) et comprend, — outre l'ancienne confédération, — l'Aghalick de Ouargla, les Chambâa de Metlili et les Chambâa d'El-Goléa.

Le M'Zab est le principal entrepôt du commerce entre le sud de l'Algérie et le Sahara central; tous les M'Zabites sont donc commerçants : et, comme ils sont trop à l'étroit sur leur plateau, beaucoup d'entre eux s'expatrient pour s'établir dans les villes de l'intérieur ou dans celles du littoral. — On ne fait pas cependant que du négoce dans les ksours : on y cultive les palmiers, et l'on y fabrique, tant pour les besoins locaux que pour l'exportation, des tapis, des vêtements et des articles de cordonnerie.

Les chiffres qui suivent compléteront ce tableau : d'après un recensement récent, on a compté dans toute l'étendue du territoire 172 tentes et 51 gourbis, 4221 maisons, d'une valeur approximative de 2 millions de francs, et 194,514 palmiers, rapportant en moyenne 9700 quintaux de dattes. Le nombre total des animaux recensés s'élevait alors à 10,575, savoir : 259 mulets, 1320 ânes, 950 chameaux, 8064 moutons.

Nous venons de dire que la com. indigène d'Ouargla comprend l'Aghalick d'Ouargla : — l'oasis, dont cet aghalick a pris le nom, s'étend du nord au sud sur un parcours de 8 kil. environ, et de l'est à l'ouest sur une même étendue. Sa superficie est donc, approximativement, de 64 kil. carrés; — population totale, 5761 hab.; — 96,720 palmiers. Elle a pour chef-lieu :

Ouargla : ville et poste militaire, au sud-est et à 160 ki-

Chambâa en prière.

lomètres de Ghardaïa. — La ville, entourée d'un mur d'enceinte et protégée par une forteresse (*la Casba*), s'élève à peu près au centre de l'oasis, sur un tertre formé de roches calcaires; — les rues sont étroites, tortueuses et sales. Les maisons, généralement basses, ont un aspect misérable. Elle est divisée en 3 quartiers, chacun d'eux portant le nom de la tribu qui l'habite : quartiers des Beni-Brahim, des Beni-Ouagguin, des Beni-Sissin. — 796 maisons; — 2,737 hab.; — 1, 200,000 palmiers irrigués par 150 puits artésiens.

Au sud-ouest de Ghardaïa et à 40 kilomètres environ, se trouve *Metlili*, où aboutissent les routes que suivent les caravanes venant de Goléa, au sud, de Bérisina, à l'ouest, et de Laghouat, au nord.

Metlili est cachée dans les plis de la chebka du M'Zab. L'oasis, envahie par les sables, se compose de plusieurs forêts de palmiers qui s'étendent sur une longueur de 4 kilomètres et dont le nombre dépasse 40,000. — Le ksar, protégé par un mur d'enceinte, est assis dans une grande clairière, au milieu de ces forêts; il compte 133 habitations, non compris celles qui sont dispersées dans les jardins; — population, 857 habitants.

Enfin, au sud-ouest et à 220 kilomètres environ de Metlili, sur la route que suivent les caravanes, se trouve *Goléa*, le point extrême de nos possessions dans le sud :

Goléa est le seul centre habité entre Ouargla, le M'Zab, le Gourara et Insalah. Il se compose de deux quartiers, ayant ensemble, 978 habitants : la ville haute, entourée de murailles et bâtie sur un rocher au sommet duquel se dresse la Casba, qui domine la plaine d'une hauteur de 78 mètres, et la ville basse, où sont empilées confusément quelques centaines de maisons reposant sur d'énormes assises bastionnées. Près de la porte qui donne accès dans l'enceinte, est un puits de 30 mètres de profondeur qui assure de l'eau

Mettili, vue prise de l'est.

aux habitants, dans le cas où ils seraient étroitement bloqués.

Les jardins, situés à l'ouest de la ville basse, sont arrosés par l'eau des puits : ils fournissent de l'orge, du blé et quelques oignons; on y cultive aussi quelques arbres fruitiers : pêchers, abricotiers, amandiers, figuiers et grenadiers. Les dattiers, — on en compte près de 20,000, — s'étendent, clairsemés, jusqu'aux dunes, à une distance de 7 à 8 kilomètres.

On s'est borné, dans le chapitre précédent, à reproduire à grands traits la physionomie générale du sol; — nous compléterons cette description en indiquant dans le tableau qui suit l'altitude barométrique d'un certain nombre de localités. Ces altitudes sont données, les unes par le service météorologique du gouvernement général, les autres par M. MacCarthy :

Région maritime. Sahel et Plaine.	mèt.	Région Montagneuse et Hauts-Plateaux.	mèt.	Région Saharienne.	mèt
Alger (Pl. du Gt)	19 »	Tizi-Ouzou . .	257 »	Laghouat.	777
Alger (Casba) . .	128 »	Fort-National .	916,3	Ghardaïa .	550
Mustapha supér.	99 »	Dra-el-Mizan .	447 »	Berrian. .	547
Fort-l'Empereur.	223 »	Aumale. . .	905 »	Ouargla. .	153
Cherchell . . .	27,86	Bou-Saâda. . .	652,2	Goléa . .	440
Ténès	53,80	Miliana	740 »		
Blida	210,90	Téniet-el-Haâd.	1142 »		
El-Affroun . . .	91 »	Médéa.	914 »		
Bou-Medfa . . .	239,50	Boghar	905,3		
Adélia.	500 »	Boghari. . . .	633 »		
Affreville. . . .	312,30	Aïn-Oussera . .	710 »		
Duperré	273 »	Chellala. . . .	840 »		
Oued-Fodda . .	158,65	Djelfa.	1160 »		
Orléansville. . .	120,50				

Les cotes données par le service météorologique du gouvernement indiquent, pour chaque localité, l'altitude de l'endroit (*hôpital*, *caserne*, etc.), où les observations ont été faites; elles diffèrent plus ou moins de celles qui sont portées sur la plupart des cartes.

III. — Littoral, Cours d'eau.

La Côte. — Entre les deux points limites de la frontière maritime, et en partant de l'Oued-Aberri, qui se jette dans la mer entre le *cap Khamis* et le *cap Magroua*, la côte remonte vers le nord-est. — Après le cap Magroua, elle forme une baie que borde une belle plage et qui finit à la pointe en face de laquelle est l'*île Colombi*.

De cette pointe à hauteur de la ville de *Ténès*, la côte se dirige vers l'est, sans déviations sensibles : à Ténès, elle se relève brusquement dans la direction du nord-est, jusqu'au *cap Ténès*, formé de roches escarpées. La ville occupe à l'ouest du cap le fond d'une anse très ouverte, battue en plein par tous les vents dangereux. Cette plage, dont les abords offrent plusieurs barres de roches presque à fleur d'eau, est toujours difficile à accoster et devient impraticable dès qu'une petite brise de mer s'élève. Les grands bâtiments mouillent à 900 mètres, par 12 à 14 mètres d'eau, mais ce mouillage, assez bien abrité du côté de l'est, n'est pas tenable par les vents du nord et du nord-ouest. Les caboteurs trouvent un abri assez sûr derrière le massif d'îlots, au nord-est de la ville et à 500 mètres du rivage.

Du cap Ténès à Cherchell, la côte suit une ligne droite, presque régulière vers l'est.

Le port de Cherchell est situé dans une petite anse demi-circulaire dont l'ouverture est tournée vers le nord-ouest, anse protégée contre les vents d'ouest et d'est.

De Cherchell à *Ras-el-Amouch*, pointe extrême du mont Chenoua, la côte décrit une ligne convexe, puis s'infléchit jusqu'à *Tipaza*.

De Tipaza à *Sidi-Ferruch*, la côte va vers l'est, en ligne droite, d'abord, puis elle remonte au nord-est jusqu'à la presqu'île de Sidi-Ferruch ; celle-ci, large d'environ 620 mètres, forme deux baies très ouvertes, celle du nord-est et celle du sud-ouest, également remarquables par les grandes plages et

les dunes qui les bordent. La baie du nord-est n'est guère fréquentée que par les caboteurs ; la baie du sud-ouest offre un bon mouillage pour toute espèce de bâtiments avec des vents d'est et de nord-est : c'est là que la flotte française mouilla en 1830.

Plus loin, le *cap Caxine* se termine à la mer par deux couches de roches presque partout taillées à pic.

Du cap Caxine à la *pointe Pescade*, la côte est presque droite.

De la pointe Pescade, où la mer forme une petite crique assez profonde, à *Saint-Eugène*, et de Saint-Eugène à Alger, elle s'arrondit peu à peu, très dentelée et bordée de roches.

La baie d'*Alger* a une ouverture de 15 kilomètres environ, de l'ouest à l'est ; sa profondeur dépasse 7 kilomètres.

Le port, tout artificiel, a 90 hectares. Il est formé : 1° par une jetée de 200 mètres de longueur (*jetée Khérédine*) qui réunit à la terre ferme l'îlot sur lequel les Espagnols avaient construit le *Fort du Pegnon* ; 2° par une seconde jetée, dite du *Nord*, qui s'enracine sur cet îlot et court dans la direction du nord-ouest au sud-est, sur une longueur de 900 mètres ; 3° par la jetée, dite du *Sud*, qui s'enracine à la terre ferme sous un ancien fort turc (*fort Bab-Azoun*). Cette jetée, composée de deux branches se réunissant à angle droit, est terminée par un musoir qui laisse, entre son extrémité et la jetée du Nord, une passe de 250 mètres.

Au delà du fort *Bab-Azoun*, la côte forme une petite anse ; la plage tourne ensuite à l'est-sud-est, se courbe insensiblement, puis remonte vers le nord jusqu'au *Fort-de-l'Eau*, bâti sur un pâté de roches basses. A partir de la rivière du *Hamiz*, où la plage finit, commence une falaise qui s'élève graduellement jusqu'au *cap Matifou* et forme la partie orientale de la baie.

Entre le cap Matifou et le *cap Djinet*, des terres basses et uniformes dessinent le cordon de la côte en se courbant vers le milieu. Du cap Djinet à l'embouchure du Sébaou, le littoral est droit, presque entièrement occupé par des plages : il

se relève à partir de là jusqu'au *cap Bengut*, où il forme deux pointes : la première, défendue par des rochers plats ; la seconde, qui ferme l'anse au nord-est ; c'est la *pointe de Dellys*.

A partir de Dellys, la côte ne présente que peu de sinuosités ; les pointes principales sont :

Le *cap Tédlès*, formé par un mamelon et défendu du côté de la mer par des roches nues et fortement inclinées ;

Le *cap Corbelin*, roche de couleur roussâtre, s'incline vers le nord ; à l'ouest est la petite anse de *Mers-el-Farm*, où l'on mouille par les vents d'est.

Du cap Corbelin à l'*Oued-Kherouli*, limite du département, la côte est bordée d'une longue plage de sable.

Les Rivières. — De leur source à leur embouchure, presque toutes les rivières (*oueds*) changent plusieurs fois de nom : pour ne point fatiguer la mémoire, nous donnons à chacune d'elles le nom sous lequel elle est le plus généralement connue.

Les principales rivières du département d'Alger sont, en allant de l'ouest à l'est :

Le Chéliff. — C'est le plus considérable cours d'eau de toute l'Algérie (650 kilomètres de parcours). Il prend naissance sur la limite du Tell et du Sahara, aux environs de Tiaret (département d'Oran), d'un groupe de sources appelé *Sebaïn-Aïoun* (les soixante-dix sources), traverse, sous le nom de *Nahr-Ouassel*, les plateaux du Sersou, et suit jusqu'aux marais de Kaiseria, dans la direction de l'ouest au nord-est, un parcours de 190 kilomètres. — Avant d'atteindre ce dernier point, il reçoit près de Chabounia, et sous le nom de *Oued-Oureuk*, un affluent qui, par une de ses branches, l'*Oued-Touïla*, descend du Djebel-Amour, au nord-ouest de Laghouat. — A partir des marais, il remonte vers le nord, débouche dans le Tell, passe entre Boghar et Boghari, incline ensuite vers le nord-ouest jusqu'au Djendel, d'où il se dirige vers l'ouest en courant en sens inverse de sa première direc-

tion, arrose la plaine à laquelle il donne son nom, traversant les territoires d'Aïn-Sultan, d'Affreville, de Lavarande et de Duperré; il passe à Orléansville, dont le territoire, en amont, jadis très sec, a été rendu irrigable par la construction d'un barrage de dérivation calculé pour 7,700 hectares. Mais ce beau travail est peu de chose comparé à ce qu'on projette dans la vallée du fleuve et sur le fleuve lui-même : barrage du Chéliff au Djendel pour l'arrosage de 12,000 hectares; barrage de l'Oued-Harbil, d'une capacité de 18 millions de mètres cubes, à 5 kilomètres d'Amoura; barrage de l'Oued-Dourdeur aux Kiffans, à 19 kilomètres de son embouchure, d'une contenance de 31 millions de mètres cubes, pour 19,000 hectares; barrages de l'Oued-el-Haïd, près des Aribs; barrages de l'Oued-Ouaran, de l'Oued-Boukali, de l'Oued-Khamis; barrage de l'Oued-Rouina (17,500,000 mètres cubes); barrage de l'Oued-Fodda (18,000,000 de mètres cubes); barrage de l'Oued-Sly (30,000,000 de mètres cubes).

Le Chéliff entre, à 40 kilomètres d'Orléansville, dans le département d'Oran, et va se jeter dans la mer au nord-est et à 12 kilomètres de Mostaganem : étiage 3 mètres cubes par seconde; eaux moyennes : 10 mètres cubes; grandes crues : 1,200 à 1,500 mètres cubes.

Ses principaux affluents dans le département d'Alger sont, de l'est à l'ouest :

Sur la rive gauche : l'*Oued-Dourdeur* descend des monts de Taza, parmi lesquels se dresse l'Achaoun, haut de 1,804 mètres; il coule en gorges vers le nord; au village des Kiffans, on doit le barrer par une digue de 40 mètres de hauteur derrière laquelle 31 millions de mètres cubes reflueront en un lac de 200 hectares pour l'arrosage de 19,000 hectares de la rive gauche du fleuve, du Djendel à Duperré.

L'*Oued-Rouïna* (60 kilomètres), descendu des montagnes qui dominent Teniet-el-Haâd, coule du nord au sud et se perd dans le Chéliff à l'est et à 3 kilomètres du village auquel il a donné son nom; on projette sur son cours à 4,500 mètres

en amont de la route d'Alger à Oran, un barrage-réservoir de 17,500,000 mètres cubes.

L'*Oued-Fodda* (90 kilomètres) descend de l'Ouarsenis et se jette dans le Chéliff à 22 kilomètres en amont d'Orléansville; on projette sur son cours, à 25 kilomètres de son embouchure, un barrage-réservoir de 18 millions de mètres cubes.

L'*Oued-Sly*, — qui, sous le nom d'*Oued-Ardjem*, descend de l'Ouarsenis, se dirige vers le nord et va se perdre dans le Chéliff au point même où a été construit le village de Malakoff, dont il traverse le territoire. — Un barrage de dérivation ayant 1 mètre de hauteur au-dessus de l'étiage est construit sur cette rivière, en amont de Malakoff, et l'on projette, à 20 kilomètres en amont de ce village, un barrage-réservoir de 30 millions de mètres cubes.

Sur la rive droite : l'*Oued-Ouaran* (40 kilomètres) descend du plateau des Beni-Madoun, au sud-est de Ténès, passe près des Trois-Palmiers, d'Aïn-Beïda et de Warnier, et se joint au Chéliff à l'ouest et à 12 kilomètres d'Orléansville.

L'Oued-Dahmous, — qui descend du Djebel-Tachetas, sur la rive droite du Chéliff, passe au sud des Beni-Aquil et se jette dans la mer entre Cherchell et Ténès; — 42 kilomètres.

Le Nador, — petite rivière qui, sous le nom d'*Oued-bou-Djabroun*, puis sous celui d'*Oued-Meurad*, descend du Djebel-Merit, coule de l'ouest à l'est et, se dirigeant vers le nord, recueille les eaux des pentes orientales du Chenoua, baigne le territoire de Marengo et se jette dans la mer à l'ouest de Tipaza; — 35 kilomètres. Une digue de 27 mètres de haut y met en réserve 840,000 mètres cubes d'eau qui servent aux irrigations des campagnes de Marengo.

La Chiffa, — descend du Djebel-Mouzaïa, qu'elle contourne, et coule du sud au nord à travers des gorges profondes, entre dans la Mitidja, court sur un lit de sable et de gravier et va jusqu'au pied du Sahel. Là, après un parcours

de 75 kilomètres, elle reçoit l'*Oued-Djer*, grossi du *Bou-Roumi*, et prend alors le nom de *Mazafran*.

L'*Oued-Djer* prend naissance au pied du Zaccar, traverse les montagnes de Soumata, débouche dans la plaine de la Mitidja près d'El-Affroun, sur l'ancien territoire des Hadjoutes; se dirige vers le Sahel, qu'il contourne de l'ouest à l'est, et va se joindre à la Chiffa pour former le Mazafran; — son parcours est de 80 kilomètres.

Le *Bou-Roumi* (75 kilomètres); il est question de l'arrêter, à 9 kilomètres en amont du village de Bou-Roumi, par une digue de 35 mètres de haut formant un barrage de 49 hectares, avec 18 millions de mètres cubes, pour l'irrigation partielle d'une zone de 2,200 hectares dans la Mitidja.

La Chiffa a pour principal affluent, sur sa rive droite :

L'*Oued-Sidi-el-Kébir*, qui prend naissance dans les flancs des Beni-Salah, va du sud au nord jusqu'aux approches de l'enceinte de Blida, tourne à l'ouest et suit cette direction jusqu'à sa jonction avec la Chiffa ; — ses eaux, aménagées avec soin, sont d'abord employées à faire mouvoir des usines auxquelles Blida doit en grande partie sa prospérité, puis réparties entre la ville et les jardins de Blida, et les villages de Montpensier et de Joinville.

Le Mazafran. — Il est formé ainsi que nous l'avons dit plus haut, de *la Chiffa*, de l'*Oued-Djer* et du *Bou-Roumi*, passe au pied de Koléa, coupe le massif du Sahel, traverse une riche vallée et se jette dans la mer au nord-est de Koléa et à 8 kilomètres de Sidi-Ferruch; — 23 kilomètres de parcours. — Il reçoit l'*Oued-Fatis*, qui est grossi de l'*Oued-Tarfa*, et arrose le territoire de Bouffarik.

L'Harrach. — Il prend sa source, sous le nom d'*Oued-Akra*, dans le versant sud des Beni-Salah; coule d'abord du sud au nord-est, puis du sud au nord; divise en deux la partie centrale de la Mitidja, ayant en quelques points jusqu'à 80 mètres de largeur, passe près de Rovigo, au Gué de-Constantine, à la Maison-Carrée, et se jette dans la baie d'Alger

Gorges de la Chiffa.

à 9 kilomètres de cette ville, par une embouchure de 40 mètres de large ; — 67 kilomètres de parcours.

Il a pour principaux affluents : sur la rive *gauche*, *l'Oued-Mokta-Lazereg*, qui le rejoint au-dessus et près d'Hammam-Melouane ; — sur la rive *droite*, *l'Oued-Djemma*, qui passe près de l'Arba, et l'atteint au nord-ouest de Sidi-Moussa.

Le Hamiz, — descend, sous le nom d'*Oued-Arbatach*, du Djebel-Tamesguida, débouche dans la Mitidja au-dessus du Fondouck, puis se jette dans la baie d'Alger à l'ouest et à 4 kilomètres du cap Matifou ; — 65 kilomètres ; on a construit sur son cours, à 7 kilomètres au-dessus du Fondouck, un barrage-réservoir dont la zone d'irrigation s'étend jusqu'à Maison-Carrée. — Ce barrage a 35 mètres de hauteur ; sa capacité nominale est de 15 millions de mètres cubes et sa capacité utile est de 14 millions, ce qui permettra d'irriguer de 4 à 6,000 hectares à prendre sur la zone irrigable, qui est de 30,000 hectares au moins.

Le Boudouaou. — Il descend du Bou-Zegza, qu'on aperçoit d'Alger, coule du sud au nord, passe près de l'Alma, et se jette dans la mer à l'est du précédent ; — 42 kilomètres. On le destine à remplir un réservoir de 6 millions de mètres cubes dans les gorges de Kédara, pour l'arrosement de 2,000 hectares.

L'Isser oriental. — Il est formé par la réunion de deux rivières, l'*Oued-Mala* et l'*Oued-Zaroua*, dont les eaux descendent du Kef-Lakdar et du Djebel-Dira, entre Médéa et Aumale : la première coule du sud au nord-est, la seconde du sud au nord-ouest ; — elles arrosent l'une et l'autre le plateau des Beni-Sliman, puis, sous le nom d'*Oued-Isser*, se réunissent au sud-est de Tablat. — A partir de ce point, l'Isser se dirige vers le nord-est et, après 50 kilomètres de parcours, tourne au nord-ouest jusqu'à Palestro (*V.* p. 61), remonte au nord, passe près de Beni-Amran et de Souk-el-Haâd, puis incline à l'ouest jusqu'au-dessous de Bordj-Menaïel d'où il va, presque en ligne droite, se jeter dans la mer à l'ouest du cap Djinet, après un parcours de plus de 200 kilomètres.

Sébaou. — Il est formé dans son cours supérieur par la réunion des ruisseaux qui descendent des montagnes comprises entre le col d'Akfadou et le Djebel-Tizibert (sud-est du Djurdjura) à partir de la mosquée de Boubehir, il s'appelle *Oued-Boubehir* nom qu'il garde jusqu'à Mekla, où il prend celui de *Sébaou*.

Il se dirige d'abord du sud au nord-ouest jusqu'à sa rencontre avec l'*Oued-Dis*, tourne à l'ouest, passe à Mekla, laisse à gauche Tizi-Ouzou, dont le sépare le mont Belloua, se dirige ensuite vers le nord, arrose le territoire de Rébeval, de Ben-N'Choud et de Belle-Fontaine, puis se jette dans la mer à 6 kilomètres ouest de Dellys, après un cours de plus de 100 kilomètres.

Il a pour principaux affluents (sur la rive gauche) l'*Oued-Aïssi* et l'*Oued-Bougdoura*. Le Sébaou, très grand en hiver, est, en somme, une rivière abondante qu'on a le projet de dériver sur les deux rives à l'issue des gorges de Tizi-Ouzou.

Toutes les rivières que nous venons de décrire appartiennent à la région tellienne.

Les Zahrez (*lagunes salées*). — Sur les Hauts-Plateaux, entre deux chaînes de montagnes qui les dominent au nord et au sud, deux *cuvettes*, de forme à peu près elliptique et s'étendant de l'ouest au nord-est, reçoivent les eaux pluviales et celles des oueds; on les désigne sous le nom de Zahrez :

Le Zahrez-R'arbi, ou de l'ouest, est compris entre le Djebel-Oukeit, au nord, et le Djebel Sahari, au sud; il est situé, à 857 mètres d'altitude, à l'ouest de Taguin, au nord-ouest de Djelfa et au sud-ouest de Guelt-es-Stel. De l'ouest à l'est, il mesure environ 40 kilomètres, et dans sa plus grande largeur, 10 kilomètres; sa superficie est de 32,000 hectares;

Le Zahrez-Chergui, ou de l'est, est situé à 840 mètres d'altitude, au nord-est du précédent, dont il est séparé par un terrain sablonneux d'une étendue de 40 kilomètres. Il a 36 kilomètres de long sur 14 de large : superficie approximative, 50,000 hectares.

Au fond de chacun de ces lacs, il se forme pendant l'été une couche de sel dont l'épaisseur moyenne est de 33 centimètres.

Plus au sud, le département d'Alger est traversé dans toute sa largeur par l'*Oued-Djedi*, qui a sa source dans le Djebel-Amour, coule de l'ouest au sud-est, passe à Laghouat, remonte au nord-est et va se perdre dans le chott Melr'ir. (*V. Département de Constantine.*)

IV. — Climat.

D'après M. Mac-Carthy, dont le nom fait autorité, le climat de l'Algérie se divise en cinq climats distincts : climat maritime; — climat des montagnes du Tell; — climat des Hauts-Plateaux; — climat du Sahara; — climat *mixte* (celui des Hauts-Plateaux du département de Constantine).

Dans le département d'Alger, comme dans les deux autres, le climat maritime s'étend sur les pays qui avoisinent le littoral : Alger, le Sahel et la plaine de la Mitidja sont dans cette zone, où le thermomètre descend rarement à 3 degrés au-dessous de zéro et ne dépasse guère 30 au-dessus. L'hiver y est d'une douceur remarquable; mais de juin à octobre, les brumes du vent du nord-est jettent dans l'air une humidité excessive qui énerve et fatigue.

Sur les montagnes du Tell et dans les villes de l'intérieur dont l'altitude est assez considérable, la température la plus basse est de 5 degrés au-dessous de zéro et la plus haute dépasse 30 degrés : le climat est donc un peu plus chaud que le précédent, mais il est aussi plus froid. Il y neige presque tous les ans et dans certaines localités, à Miliana, Médéa, Fort-National, Aumale, le froid est relativement très vif.

Sur les Hauts-Plateaux on a pour températures extrêmes 6 degrés au-dessous de zéro et 38 au-dessus; il y neige quelquefois. Le climat est particulièrement salubre, parce que sur ces vastes plaines ondulées l'air se meut en toute liberté.

Le climat saharien est celui des variations extrêmes : il arrive assez souvent que, dans l'espace de vingt-quatre heures et sous l'influence du rayonnement nocturne, le thermomètre lescend à 5 degrés au-dessous de zéro après avoir atteint plus de 50 degrés au-dessus.

Les vents généraux soufflent depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mai, dans la direction du nord-ouest ; après le mois de mars, cependant, ils varient tantôt du nord à l'ouest. Ces variations sont de courtes durées. Pendant l'été, leur action est subordonnée aux causes locales : ainsi le long de la côte, il fait grand calme, et la chaleur est tempérée par la brise de mer. Dans l'intérieur, l'air est plus échauffé; parfois le vent du sud, qui occupe les régions supérieures, s'abaisse et rase le sol : c'est le *simoun* des Arabes, le *siroco* des Espagnols. Il souffle du sud-est, et élève la température jusqu'à 45 degrés centigrades. A ce point, le soleil est obscurci par des tourbillons de poussière, le ciel prend une teinte rougeâtre et de brûlantes effluves se succèdent, qui enlèvent à l'atmosphère toute son humidité. Toute fonction vitale est alors suspendue chez les végétaux; tout ce qui est herbacé se flétrit et meurt.

Le vent du nord a toujours une température très basse vers le milieu de l'hiver; il est en même temps très sec, et, quand il persiste, il frappe de stérilité tout ce qu'il touche directement.

Sous le rapport des pluies, aussi bien que sous celui du climat, le territoire peut être divisé en deux zones distinctes. Dans la première, qui comprend Alger, la Mitidja et la région montagneuse du Tell, la quantité de pluie varie d'une année à l'autre entre 700 et 800 millimètres; dans la seconde, sur la partie septentrionale des Hauts-Plateaux, elle ne dépasse pas ordinairement 500 millimètres; enfin, au sud des Hauts-Plateaux, et dans la région saharienne, c'est à peine si elle atteint 200 millimètres.

Des observations relevées par le service météorologique du gouvernement général pour une période de 30 années

(1851-1880), *en ce qui concerne le territoire d'Alger et de sa banlieue*, il résulte que si toute la pluie tombée dans l'année restait sur le sol sans être absorbée par la terre ou évaporée par le soleil, on recueillerait en moyenne, dans les douze mois, une nappe d'eau profonde de 745 millimètres.

V. — Curiosités naturelles.

Outre le nombre infini d'aspects variés qu'il doit à ses montagnes, le département d'Alger présente plusieurs curiosités naturelles dont les plus célèbres sont les *gorges de la Chiffa*, parcourues par le torrent de ce nom au-dessus de son entrée dans la Mitidja, le long de la route (bientôt chemin de fer) d'Alger à Médéa; les charmantes *gorges de l'Oued-el-Kébir*, en amont de Blida; les *gorges de l'Harrach*, du *Hamiz*, du *Boudouaou*, les *gorges de Palestro*, que descend l'Isser et que suit le chemin de fer d'Alger à Tunis; d'ailleurs les défilés pittoresques ne se comptent pas dans cette province montagneuse, notamment dans la *Grande Kabylie*, pays essentiellement beau, en même temps que d'une fraîcheur bien rare dans l'Afrique du nord. Certaines parties du Djurdjura sont dignes des Alpes et des Pyrénées, bien que beaucoup moins hautes. Célèbres sont aussi les *monts de Teniet-el-Haâd* avec leurs splendides forêts de cèdres; les vallées étroites, encaissées, formidablement profondes de l'*Ouarsenis;* les *gorges de l'Oued-Allela*, semblables en petit à celles de la Chiffa, sur la route d'Orléansville à Ténès en amont de Montenotte; etc., etc. Dans toutes ces montagnes, il y a une infinité de *cascades*, de cascatelles plutôt, qui, malheureusement, manquent presque toutes d'eau en été; telle est, entre autres la *cascade de l'Oued-el-Melah*, qui tombe d'une terrasse de travertin à 8 kilomètres en aval de Djelfa; les grandes *sources* sont rares : on peut citer les *fontaines de l'Oued-el-Mokta*, branche supérieure de l'Harrach qu'il a été question d'amener à Alger, les *sources de Djelfa* (300 litres par seconde), à 2 kilomètres en amont de Djelfa.

VI. — Histoire.

« L'histoire de l'Algérie, a dit quelque part M. Ernest Renan, se divise d'après le nombre des conquêtes étrangères qu'elle a subies. Les victoires successives des Romains, des Vandales, des Bysantins, des Arabes, des Français, sont les jalons qui coupent la monotonie de ses annales. »

Au temps de l'occupation romaine, le territoire qui constitue de nos jours la province d'Alger faisait partie de la Mauritanie césarienne dont, sous Juba II, *Julia Cæsarea* (aujourd'hui *Cherchell*) était la florissante capitale. De Ténès à Bougie et du littoral aux Hauts-Plateaux on retrouve ici et là, éparses sur le sol ou plus ou moins profondément enfouies, des ruines qui attestent le génie créateur de ceux qu'on appela les « maîtres du monde ».

A la chute de l'empire, la ville d'Alger (*Icosium*) fut détruite, puis réédifiée par les Vandales. Après l'invasion arabe elle devint, par droit de conquête, la propriété particulière des Beni-Mezr'anna, puissante tribu dont les chefs étaient de véritables seigneurs suzerains ; mais, peu à peu, les vassaux s'affranchirent à prix d'argent et Alger fut érigée en capitale d'une petite république indépendante qui devint rapidement la terreur des pays latins.

Maîtres d'eux-mêmes, en effet, les Algériens se créèrent en peu de temps une flotte nombreuse et prirent la Méditerranée pour leur domaine. Leurs reïss (*capitaines*) couraient sus à tous les navires, allaient ravager les côtes d'Espagne, de Provence et d'Italie, et enlevaient, pour les conduire en esclavage, tous les malheureux qu'ils avaient pu surprendre.

Au commencement du seizième siècle (1510), et sur les instances réitérées du cardinal Ximenès, son premier ministre, Ferdinand le Catholique résolut de faire aux pirates musulmans une guerre sans merci : Oran fut prise et, l'année suivante, Pierre de Navarre se présenta devant Alger à la tête d'une escadre. — Alger capitula; son chef, Selim-Eutemi,

s'engagea à ne plus armer en course et à payer pendant dix ans un tribut au roi d'Espagne.

Pierre de Navarre n'avait qu'une médiocre confiance en la parole des corsaires : il fit élever une forteresse sur l'un des îlots situés en avant du port, braqua ses canons sur la ville et déclara qu'aucune barque ne pourrait entrer ni sortir sans son autorisation. — Eutemi supporta ce joug pendant six ans, puis finit par invoquer le secours d'un bandit nommé Baba-Aroudj, que les chroniques du temps, désignent sous le nom de *Barberousse*. — A dater de ce moment (1516), l'histoire ouvre un nouveau registre.

Aroudj se rend à l'appel de son nouvel allié ; il dresse une batterie à cinq cents pas de la forteresse espagnole qu'il canonne pendant un mois sans pouvoir l'entamer, se crée des partisans parmi la populace, intrigue, conspire, fait étrangler Eutemi et se proclame souverain d'Alger. — Aussitôt après, il forme, avec une horde d'aventuriers venus de tous pays, une milice à laquelle il donne une organisation spéciale : les membres seuls de cette milice peuvent concourir aux emplois ; à l'exception des renégats étrangers, nul ne peut en faire partie s'il n'est originaire de Turquie ; enfin, pour mieux soustraire la troupe aux influences locales, les fils mêmes des miliciens en sont exclus s'ils sont nés à Alger.

Son gouvernement (*odjac*) ainsi constitué, le corsaire-roi, que son frère Kheir-ed-Dine est venu rejoindre, ravage la Mitidja, s'empare successivement de Ténès, de Médéa, de Miliana, puis de Tlemcen (1518). Les troupes espagnoles viennent l'assiéger dans cette dernière ville. Pressé par l'ennemi et manquant de vivres, Aroudj se décide à fuir : un soldat l'atteint sur les bords du Rio-Salado, disent certains historiens, sur ceux de l'Oued-Isly, disent quelques autres, et lui tranche la tête.

Kheir-ed-Dine lui succède : en politique habile, il fait au sultan de Constantinople hommage de sa principauté, et se reconnaît volontairement tributaire de la Sublime-Porte. — Le Grand Turc accepte avec empressement ; il nomme Kheir-ed-

Dine gouverneur de la province d'Alger sous le titre de Dey et lui expédie en toute hâte 2,000 hommes de ses meilleures troupes. De cette époque date la prise de possession d'Alger par les ottomans, et le même fait qui s'était produit en Asie va se reproduire en Afrique : les Turcs se substitueront aux Arabes comme défenseurs de l'Islamisme.

De l'avènement de Kheir-ed-Dine à la conquête d'Alger par une armée française, la Régence n'a pas d'autre histoire que celle de sa milice.

L'odjac se soustrait peu à peu à la tutelle du Grand Turc et se transforme en une république militaire. La milice, formée des janissaires et des reïss, est souveraine et maîtresse. C'est elle qui élit les deys, et qui les détrône, quand elle ne les assassine pas. Les janissaires contiennent les Arabes et pillent les tribus ; les reïss promènent impunément leur pavillon de Gilbraltar à l'Archipel, désolent le littoral et capturent tous les navires qu'ils rencontrent. Telle était l'importance des prises, qu'à la fin du dix-septième siècle on comptait 30,000 prisonniers chrétiens dans les différentes parties de la Régence.

L'Espagne, la France, la Sicile et l'Angleterre tentent inutilement, et à plusieurs reprises, de faire cesser ce brigandage : les Espagnols sont chaque fois repoussés avec des pertes énormes ; les Français et les Anglais bombardent et incendient Alger, — mais toujours et en moins de quelques mois, la ville est rebâtie et sa marine reconstituée. Précisons :

Un général espagnol, Diégo de Véra, se présente avec 10,000 hommes et attaque la place ; après un combat de quelques heures, ses troupes se débandent et regagnent précipitamment leurs vaisseaux (1515). — Hugo de Moncade, vice-roi de Sicile, obéissant aux ordres de Charles-Quint, débarque avec 7,000 hommes (1518). A peine a-t-il pris position, qu'une tempête jette ses navires à la côte, et il est forcé de se retirer en abandonnant aux Turcs un matériel immense. — Plus tard (1520), le Pégnon, qui se dressait comme une

menace perpétuelle devant les Algériens, est pris par la milice, malgré la défense héroïque de Martin de Vargas. Jaloux de venger son lieutenant, Charles-Quint se présenta devant la ville à la tête d'une armée de 24,000 hommes (1541) : il avait avec lui l'élite de ses troupes et ne doutait point de la victoire. Cependant une horrible tempête dispersa sa flotte et il dut fuir en toute hâte après un combat désastreux.

La France fut plus heureuse que l'Espagne : le duc de Beaufort détruisit la marine algérienne (1665) ; Duquesne (1682-1683), et après lui M. de Tourville (1685) canonnèrent Alger et la brûlèrent en partie ; trois ans après, et pour punir une nouvelle insulte, le maréchal d'Estrées jeta dans la ville près de dix mille bombes (1688). Ces représailles donnaient à notre honneur national une apparente satisfaction ; mais elles ne modifiaient en rien la situation : Alger était, en effet, aussitôt réédifiée, et les habitants continuaient leurs pilleries. Les Espagnols qui avaient particulièrement, à en souffrir, tentèrent un nouveau débarquement, sous les ordres du général O'Reilly (1774) ; cette fois encore ils furent défaits. Lord Exmouth les vengea plus tard (1816), en incendiant la marine algérienne ; mais il n'était point de retour à Londres, que les corsaires avaient une flotte nouvelle et ravageaient les côtes. L'heure était proche cependant où le gouvernement français, à bout de patience, allait purger la Méditerranée.

A la suite de discussions soulevées par le dey Hussein, qui réclamait une somme de cinq millions pour solde définitif de fournitures de grains faites à la République française vers la fin du siècle dernier, notre consul général près la Régence, M. Deval, fut brutalement et publiquement outragé : Hussein le frappa au visage avec un chasse-mouches (1827).

A la nouvelle de cette inqualifiable injure, le ministre des affaires étrangères enjoignit à M. Deval de cesser tout rapport officiel avec le dey, puis prescrit au capitaine Collet de se rendre à Alger avec six bâtiments de guerre et d'exiger une éclatante réparation.

Non seulement Hussein repoussa dédaigneusement toutes

les sommations que lui adressa le chef de l'escadre, mais encore il enjoignit au bey de Constantine de détruire de fond en comble le comptoir de La Calle et nos autres établissements de commerce.

Un blocus rigoureux fut établi devant Alger.

En 1829, on crut, sur de faux avis, que la milice désirait conserver la paix. M. de la Bretonnière, qui commandait alors l'escadre, reçut donc mission de se rendre auprès du dey et d'entamer, s'il était possible, de nouvelles négociations. Hussein reçut le plénipotentiaire français en présence du consul de Sardaigne et parut vouloir se prêter à un accommodement ; mais après deux conférences successives, il rompit l'entretien et congédia notre ambassadeur. M. de la Bretonnière regagna son vaisseau. Comme il quittait le port, toutes les batteries de la ville et du môle firent une décharge générale et le navire *la Provence*, au grand mât duquel flottait le pavillon parlementaire, fut criblé de boulets.

Il fallut renoncer à toute idée de conciliation ; la guerre, à laquelle on s'était de longue main préparé, fut enfin résolue. Le général de Bourmont, alors ministre de la guerre, fut nommé commandant en chef de l'armée expéditionnaire, et le vice-amiral Duperré reçut le commandement de la flotte. L'effectif de l'armée de terre s'élevait à 37,877 hommes de toutes armes ; l'armée navale comprenait 101 bâtiments de guerre, 27,000 marins et 400 bateaux marchands affectés aux transports.

La flotte partit de Toulon le 25 mai 1830 ; le 14 juin, l'armée débarquait à Sidi-Ferruch ; battait, le 19, les contingents arabes réunis sur le plateau de Staouéli ; livrait le 24, un nouveau combat et remportait une nouvelle victoire, puis, le 29 à l'aube du jour, marchait sur Alger, qu'elle investissait deux jours après. Le 4 juillet toutes les batteries de siège ouvraient leur feu.

La lutte fut courte : les canonniers turcs qui défendaient le fort de l'Empereur se conduisirent avec une incontestable bravoure ; mais, écrasés par la mitraille, ils renoncèrent à la

lutte et firent sauter la citadelle. Hussein comprit alors qu'il était perdu et il capitula.

Le lendemain, 5 juillet, à midi précis, les troupes françaises entraient dans la ville.

La capitulation d'Alger ne donnait à la France que le territoire occupé par ses soldats : peu à peu, cependant, quelques-uns des Européens qui avaient suivi l'armée acquirent par voie d'achat ou de concession une partie des propriétés que possédaient les indigènes sur les coteaux de Mustapha et posèrent ainsi les premières assises de la colonisation.

En 1832, un premier essai de village fut tenté : des familles alsaciennes venues au Havre dans l'intention de s'embarquer pour l'Amérique se trouvèrent contraintes, par des circonstances particulières, de renoncer à leur projet. Ne sachant qu'en faire on les transporta gratuitement dans la banlieue d'Alger, à Dely-Ibrahim et à Kouba, où elles furent installées par les soins de l'administration.

L'année suivante, de nouveaux colons se présentèrent : on les plaça dans la zone militaire, sous la protection des camps retranchés; puis, petit à petit, à mesure que nos troupes pénétraient plus avant dans l'intérieur, le nombre des immigrants augmenta dans une proportion de plus en plus sensible. — C'est ainsi que, de 1830 à 1845, furent progressivement créés 43 centres de colonisation dans les anciens beylicks d'Alger et de Titery.

En 1845, il parut au gouvernement que la domination française était suffisamment établie et que le moment était venu d'organiser le pays au double point de vue administratif et politique en tenant compte, tout à la fois, des divisions géographiques, des mœurs et des besoins des habitants européens et indigènes. L'Algérie fut donc divisée, par ordonnance royale du 15 avril, en trois *provinces* distinctes. Chaque province fut subdivisée soit en arrondissements, cercles et communes, soit en khalifats, agalicks, kaïdats, et chefikats. Suivant l'état des localités ou le mode d'admi-

nistration qu'elles comportaient, ces circonscriptions comprenaient :

Des *territoires civils*, sur lesquels il existait une population européenne assez nombreuse pour que tous les services civils y fussent complètement organisés ;

Des *territoires mixtes*, sur lesquels la population européenne, encore peu nombreuse, ne comportait pas une complète organisation des services civils ;

Des *territoires arabes*, c'est-à-dire tous les territoires situés soit sur le littoral, soit dans l'intérieur, qui n'étaient ni mixtes, ni civils.

Ces subdivisions furent maintenues jusqu'en 1849. — A partir de cette même année, et suivant arrêté du Chef du pouvoir exécutif, en date du 9 décembre 1848, chaque province est divisée en territoire *civil* et en territoire *militaire* (ou de commandement). — Le territoire civil de chaque province forme un *département*, administré par un préfet et soumis au régime administratif du département de la Métropole, sauf les exceptions résultant de la législation spéciale de l'Algérie ; — le territoire militaire est administré par le général commandant la division.

Cette classification existe encore aujourd'hui.

VII. — Personnages notables.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'histoire des départements algériens date seulement de l'occupation française. Nous nous bornerons donc à rappeler ici le nom des personnages, *aujourd'hui décédés*, qui depuis 1830 ont acquis dans le pays même une notoriété qui leur survit :

1° *Personnages politiques.* — De Rancé, représentant de l'Algérie à l'Assemblée constituante (1848) et à l'Assemblée législative (1849) ; président de la commission chargée d'inspecter les colonies agricoles fondées après les événements de juin 1848. — Leblanc de Prébois, officier d'état-major,

représentant de l'Algérie à la Constituante (1848); auteur de nombreux ouvrages justement estimés. — Émile Barrault, publiciste de l'école Saint-Simonienne, député de l'Algérie (1849). — Warnier, ancien médecin militaire, membre de la Commission scientifique de l'Algérie (1835), préfet (1870), puis député du département d'Alger (1872); rapporteur de la loi du 27 juillet 1873 sur la constitution de la propriété indigène : un village de la province d'Alger a pris son nom. — Vuillermoz, avocat, transporté en Algérie à la suite des événements de décembre 1851; maire d'Alger en 1871; député du département d'Alger à l'Assemblée nationale (1871). — Chasseloup-Laubat, ministre de l'Algérie et des colonies (1859), a signé la première concession de chemin de fer faite en Algérie (1860) et la convention relative à la construction de la voie monumentale d'Alger connue sous le nom de Boulevard de la République.

2° *Administrateurs.* — Baron Pichon, conseiller d'état, intendant civil de l'Algérie (1831), posa les premières assises de la législation algérienne. — Genty de Bussy, maître des requêtes au Conseil d'État, intendant civil (1832), organisa tous les services municipaux. — Comte Guyot, directeur de l'intérieur (1838). Il a laissé son nom à un village de la province d'Alger, *Guyotville.* — Blondel, directeur des finances (1834), directeur général des affaires civiles (1845), sénateur sous l'empire. — Mercier-Lacombe, conseiller d'État, directeur général des affaires civiles et financières (1861), imprima une vigoureuse impulsion à la colonisation de l'Algérie : le bourg de Mercier-Lacombe, dans la province d'Oran, consacre son souvenir. — Grasset (Daniel), proviseur du lycée d'Alger (1870-1879), savant modeste et administrateur consommé. Le personnel enseignant, les élèves et leurs familles honorèrent sa mémoire en lui élevant un tombeau.

3° *Magistrats.* — Ménerville, juge, président de Chambre, puis premier président de la Cour d'appel d'Alger; auteur du *Dictionnaire de la législation algérienne.* On a donné

son nom au bourg du col des Béni-Aïcha, aujourd'hui Ménerville, sur le chemin de fer d'Alger à Constantine.

4° *Hommes de guerre.* — Général comte DE BOURMONT, commandant en chef de l'armée qui donna l'Algérie à la France : débarquement de Sidi-Ferruch (14 juin), bataille de Staouéli (19 juin), combat de Sidi-Khaleff (24 juin), prise d'Alger (5 juillet 1830). — Maréchal CLAUZEL, général en chef de l'armée d'Afrique (septembre 1830) : première occupation de Blida et de Médéa ; gouverneur général en 1835 ; expédition de Mascara (1835) ; occupation temporaire de Tlemcen ; première expédition de Constantine (1836). — Maréchal BUGEAUD, gouverneur général de l'Algérie (1840-1847); le maître incontesté de tous les généraux d'Afrique : fit une guerre implacable aux Arabes, brisa la puissance d'Abd-el-Kader et assura véritablement notre domination ; vainqueur des Marocains à la journée d'Isly (1844). Un village voisin de Bône, dans l'Edough, porte son nom. — — Maréchal PELISSIER, duc de Malakoff, le plus énergique des lieutenants du maréchal Bugeaud. Dirigea de nombreuses expéditions dans les trois provinces ; destruction des Ouled-Ria dans les grottes du Dahra et soumission du Dahra (1845) ; soumission des Flissas (1846) ; prise de Laghouat (1852). Créé duc de Malakoff après la prise de Sébastopol (guerre de Crimée) ; gouverneur général de l'Algérie (1861-1864). Un village des environs de Mostaganem rappelle ce grand homme de guerre. — Maréchal RANDON, gouverneur (1851-1857) : expédition de la Grande Kabylie ; combat contre les Beni-Raten ; soumission complète du pays ; création de Fort-Napoléon aujourd'hui Fort-National (1857). On a donné le nom de Randon à l'Oued-Besbès, colonie voisine de Bône. — Général JUSUF, une des plus brillantes personnalités de l'armée d'Afrique. Après s'être échappé du palais du bey de Tunis où il avait passé son enfance, se mit au service de la France : entré dans l'armée en qualité d'interprète (1830), il mourut général de division et grand-croix de la Légion d'honneur (1866). Son nom est et restera légendaire parmi

les Arabes. — Blandan, sergent au 26e de ligne. Chargé d'escorter (11 avril 1842), avec un peloton de fantassins et 5 cavaliers, la correspondance d'Alger à Blida, est assailli près de Beni-Mered par une nuée de cavaliers arabes : il forme aussitôt sa petite troupe en carré, engage le feu et, plutôt que de se rendre, se fait tuer avec seize de ses hommes. Au bruit de la fusillade, les chasseurs d'Afrique qui gardaient le camp d'Erlon, accourent à toutes brides et les dépêches furent sauvées.

5° *Ecclésiastique.* — Mgr Dupuch, premier évêque du diocèse d'Alger (1838) ; sa douceur évangélique et son inépuisable charité lui gagnèrent tout à la fois, l'affection des catholiques et le respect des musulmans, qui voyaient en lui un véritable homme de Dieu. Il consacra toute sa fortune aux bonnes œuvres et mourut dans la pauvreté.

6° *Explorateurs.* — Le commandant (depuis général) H. Mircher, se rendit à Ghadamès (1862) muni de pouvoirs à lui conférés par le gouvernement et conclut avec le chef Touareg-Si-Othman une convention qui devait, croyait-on, assurer la sécurité des voyageurs et la sauvegarde des caravanes. Il a publié, sous le titre de « *Mission de Ghadamès* », le récit de son voyage. — L. Ville, inspecteur général des Mines ; a fait un voyage d'exploration de Biskra à Tougourt et à Ouargla, et de ce dernier point à Laghouat, par le M'Zab. Les résultats de cette exploration, entreprise surtout au point de vue géologique, ont été consignés dans deux volumes publiés (1862 et 1868) par l'administration centrale. On a donné son nom à Villebourg, dans la province d'Alger, sur le littoral entre Cherchell et Ténès. — Colonel Flatters, dont un village doit prendre le nom : c'était le chef de la mission qui avait pour but l'étude du tracé du chemin de fer Transsaharien : assassiné par les Touaregs (16 février 1881) avec presque tous ses compagnons, au nombre desquels il faut citer M. Masson, capitaine d'état-major, — Dianous de la Perrotine, lieutenant au 14e régiment d'infanterie, — Guiard, médecin aide-major, dont un village de la province d'Oran

(Aïn-Tolba) vient de prendre le nom, — Beringer, ingénieur des mines, — Pobéguin, maréchal-des-logis au 3e régiment de spahis, — Dennery, sous-officier au 3e régiment de chasseurs d'Afrique.

7° *Archéologues.* — Berbrugger, directeur de la bibliothèque et du musée d'Alger, membre correspondant de l'Institut : on lui doit des ouvrages sur l'archéologie africaine et sur la domination romaine dans le nord de l'Afrique. — Léon Renier, membre de l'Institut, professeur d'épigraphie au Collège de France, qui a recueilli et publié les inscriptions latines de l'Algérie.

8° *Orientalistes.* — Dr Perron (Nicolas), médecin et orientaliste célèbre, directeur du collège arabe français d'Alger (1857); inspecteur général des écoles arabes françaises de l'Algérie (1864). A traduit en français, entre autres ouvrages, le *Traité de jurisprudence de Sidi Khalil* (six vol.), *la médecine du Prophète* et a publié sous ce titre : *Les Femmes arabes avant et après l'islamisme*, un livre très apprécié. — Bresnier, professeur de langue et de littérature arabes à l'École normale d'Alger; a publié plusieurs ouvrages estimés.

9° *Savant.* — Fournel (Henri), chef du service des mines en Algérie (1842-1848), a découvert plusieurs gisements métallifères de haute valeur, notamment ceux des environs de Bône; a publié sous le titre de *Richesse minérale de l'Algérie*, un ouvrage très remarqué.

10° *Historiens.* — Nous ne citerons que les plus connus : L. Galibert (*Histoire de l'Algérie ancienne et moderne*). — Colonel Lapène (*Tableau historique de l'Algérie depuis l'occupation romaine jusqu'à la conquête par les Français*). — De Mont-Rond (*Histoire de l'Algérie*). — Pellissier de Raynaud (*Annales Algériennes; Description de la régence de Tunis*). — Général Daumas (*La Grande Kabylie*, en collaboration avec le capitaine Fabar; *Le Sahara Algérien*, en collaboration avec Ausone de Chancel). — Le capitaine C. Davaux (*Les Kebaïles du Djerdjera*). — Le commandant Richard (*Scè-*

nes de mœurs arabes; les Mystères du peuple arabe).

11° *Botaniste.* — Victor Ramel a importé en Algérie plusieurs essences australiennes, notamment l'eucalyptus, dont les feuilles fournissent une essence qui possède des propriétés antiseptiques et fébrifuges.

12° *Agriculteurs.* — Hardy. Dirigea pendant plus de vingt ans la pépinière centrale du gouvernement d'Alger (*Jardin d'Essai*) et rendit aux colons d'inappréciables services; fut l'objet, aux diverses expositions de Londres et de Paris, de nombreuses distinctions honorifiques.

VIII. — Population, Langues, Cultes, Instruction publique.

La population du départ. d'Alger (population municipale : agglomérée et éparse) s'élève, d'après le recensement de 1886, à 1,358,576 hab. ainsi répartis :

Français	91,592
Israélites naturalisés	14,721
Étrangers	69,603
Indigènes musulmans	1,182,660
Total	1,358,576

Le chiffre des hab. divisé par celui des hect. donnerait 7,56 individus par 100 hect. ou par kil. carré : ce chiffre serait inacceptable s'il ne fallait tenir compte de ce fait que, dans le S. du départ., les com. indigènes s'étendent sur d'immenses territoires inhabités. C'est ainsi que la com. indigène de Ghardaïa embrasse un périmètre dont la superficie est évaluée à 6,655,000 hect., alors que sa population n'est que de 37,692 hab. Si l'on s'en tient à un document officiel de 1881, la population spécifique de chaque unité administrative serait, *en moyenne* et par kil. carré, pour l'ensemble du territoire colonisé, de 40 hab. 38 dans une com. de *plein exercice* et de 18 hab. 16 dans une com. *mixte*. — En France, on compte d'après le dernier dénombrement (1886), 73 hab. par kil. carré.

Les documents statistiques présentant le mouvement de la population pendant l'année 1886 accusent un excédent de 5495 naissances sur les décès : cet excédent se répartit ainsi qu'il suit :

Européens	459
Israélites	313
Indigènes	4723

Toutefois, en ce qui concerne les musulmans, les documents officiels ne donnent que des chiffres approximatifs.

La *langue* française est la plus répandue parmi les Européens ; mais les étrangers, ainsi que les Israélites et les Arabes, parlent aussi entre eux leur langue maternelle. Les Kabyles ont conservé l'idiome primitif de leur race.

Il existe en Algérie quatre cultes légalement reconnus : le culte *catholique*, le culte *israélite*, le culte *protestant* et le culte *musulman*. On comptait en 1882 dans le département d'Alger : culte catholique : un archevêché, 106 paroisses et 25 vicariats ; — culte israélite : un consistoire provincial, un grand rabbin, 9 synagogues principales ; — culte protestant : un consistoire provincial, une église consistoriale et 7 paroisses dont 3 pour l'église reformée et 4 pour la confession d'Augsbourg. — La religion musulmane a quatre rites différents : deux de ces rites seulement, *El-Maléki* et *El-Hanefi* sont suivis par les Arabes de l'Algérie ; le premier domine. Les établissements religieux sont divisés en cinq classes, eu égard au chiffre plus ou moins élevé de la population dans chaque localité et au degré d'importance religieuse de chaque établissement en particulier.

Le haut personnel de l'Académie d'Alger comprend un recteur, qui centralise le service des trois départements, et quatre inspecteurs d'académie.

L'*enseignement supérieur* comprend, à Alger : une école préparatoire à l'enseignement du droit, une école préparatoire à l'enseignement des sciences, une école préparatoire à l'enseignement des lettres, une école préparatoire de médecine

et de pharmacie, un cours supérieur de langue arabe, un cours de langue kabyle.

L'*enseignement secondaire* est donné dans six établissements qui, au 1er mai 1887, comptaient : le *lycée* d'Alger, 1075 élèves; les *collèges communaux* de Blida, de Médéa et de Miliana, 401; l'école secondaire de la Ligue de l'Enseignement (*filles*), à Alger, 210; une institution libre (à Blida), 8 élèves.

Pour l'*enseignement primaire*, on comptait, à la même date : une école normale de garçons (*Alger-Mustapha*), 54 élèves; — une école normale de filles (à *Miliana*), 34 élèves; — 581 écoles (*publiques* et *libres*), 26,706 élèves; — 103 écoles maternelles, 11,023 élèves; — 41 cours d'adultes, 1119 auditeurs. — 73 bibliothèques scolaires.

Sur 234 accusés de crime en 1883, on a compté :

	Européens.	*Indigènes.*
Illettrés.	12	146
Sachant lire et écrire	45	22
Ayant reçu une instruction supérieure.	8	1
	65	169

IX. — Divisions administratives.

Le département d'Alger forme le diocèse d'Alger (archevêché); il ressortit au 19e corps d'armée, à la Cour d'appel d'Alger, à l'Académie d'Alger, à la 19e légion de gendarmerie, à la 16e inspection des ponts et chaussées, à la conservation des forêts d'Alger, à l'inspection minéralogique du sud-est de la France.

Il est formé de deux territoires : du territoire *civil* administré par le préfet; du territoire *militaire* ou de *commandement*, administré par le général commandant la division.

Le territoire civil se compose :

1° De communes de *plein exercice* organisées, sauf l'admission des indigènes et des étrangers dans les conseils municipaux, sur le modèle des communes françaises;

2° De communes *mixtes*, c'est-à-dire de circonscriptions dans lesquelles la population indigène est dominante et où la population européenne commence à fonder quelques établissements sous la protection de l'administration.

Elles sont formées de centres européens en voie de peuplement, de tribus et d'un certain nombre de *douars-communes*; elles sont administrées par un fonctionnaire civil (*administrateur*) qui, en qualité de maire fait fonctions d'officier de l'état civil et, dans certains cas, d'officier de police judiciaire.

Le territoire civil comprend aujourd'hui : cinq arrondissements (Alger, Médéa, Miliana, Orléansville, Tizi-Ouzou), — 94 communes de plein exercice et 23 communes mixtes.

Chef-lieu du département (*territoires civil et militaire*) : ALGER.

Chefs-lieux d'arrondissement : Alger, Médéa, Miliana, Orléansville, Tizi-Ouzou.

Arrondissement d'Alger (60 communes de plein exercice; 6 communes mixtes; 1,021,174 hectares; 456,049 hab.).

Arrondissement de Médéa (6 communes de plein exercice; 3 communes mixtes; 518,088 hect.; 86,226 hab.).

Arrondissement de Miliana (11 communes de plein exercice; 4 communes mixtes; 651,680 hectares; 151,104 hab.).

Arrondissement d'Orléansville (6 communes de plein exercice; 4 communes mixtes; 526,322 hectares; 145,046 hab.).

Arrondissement de Tizi-Ouzou (11 communes de plein exercice; 6 communes mixtes; 346,738 hectares; 365,150 hab.).

Le territoire militaire se compose : 1° de communes *mixtes*, formées comme il est dit plus haut et administrées par le général commandant la division; — 2° de communes dites *indigènes*.

Les communes indigènes ont leur autonomie et leur budget distinct; bien qu'un certain nombre d'Européens résident sur leur territoire, soit comme propriétaires ou fermiers, soit par petits groupes d'ouvriers employés à diverses exploitations, elles sont exclusivement formées de douars-communes et de tribus, qui comptent comme sections communales. Leur chef-lieu est toujours celui du cercle ou de l'annexe dont elles

relèvent, c'est-à-dire un centre européen. — Elles sont administrées par une commission municipale que préside, suivant le cas, le commandant supérieur du cercle, ou le chef de l'annexe, maire. Dans les communes dotées de ressources suffisantes, le président du conseil a près de lui un adjoint civil. *Il n'y a de communes indigènes qu'en territoire militaire.*

Le territoire militaire du département comprend une subdivision administrative : Médéa ; — 3 communes mixtes et 5 communes indigènes.

Subdivision administrative de Médéa. — 3 communes mixtes : *Bou Saâda*, 24,500 hect., 5,089 hab.; *Djelfa*, 1,720 hect., 1,008 hab.; *Laghouat*, 2,062 hect., 3,839 hab. — 5 comm. indigènes : *Boghar*, 838,820 hect., 24,023 hab.; *Djelfa*, 1,733,000 hect., 48,295 hab.; *Ghardaïa*, 6,655 hect., 37,692 hab.; *Laghouat*, 3,415,000 hect., 13,463 hab.; — *Bou Saâda*, y compris l'annexe de *Sidi Aïssa*, 1,525,700 hect., 41,592 hab.

X. — Agriculture, Productions.

Sur les 17,077,094 hect. du départ. d'Alger, 3,600,000 seulement sont cultivables; ils sont situés dans la région tellienne et dans la partie N. des Hauts-Plateaux; le reste appartient au Sahara. Une partie même du Tell est encore inculte, bien que les terres y soient généralement de très bonne qualité : cela s'explique par le peu de densité de la population européenne et par la constitution de la propriété arabe, les indigènes détenant sur plusieurs points des espaces hors de proportion avec leur nombre et leur matériel agricole.

Mais cette situation se modifie chaque année par la force seule des choses. Chaque année, en effet, l'immigration fournit de nouveaux contingents à la population européenne, et l'étendue des superficies mises en rapport augmente tout à la fois par la création des nouveaux centres qu'installe le gouvernement général et par les acquisitions d'immeubles faites aux indigènes par les Européens. C'est ainsi que, progressivement, petit à petit, les broussailles et les palmiers-nains disparaissent pour faire place à de riches cultures; et, il faut le dire, les débroussaillements et déboisements irréfléchis qu'amène ce progrès de la colonisation détériore en maint endroit le sol et le climat du pays.

Les cultures varient suivant la nature du sol et le climat, comme aussi suivant les moyens d'irrigation dont on dispose. Les indigènes se livrent principalement à la culture des céréales : cependant en Kabylie ils cultivent les arbres fruitiers, surtout l'olivier et le figuier; dans le sud, la production principale est celle des dattes.

Les superficies cultivées en céréales par les indigènes ne peuvent être connues exactement, par suite de l'absence du cadastre en Algérie. D'après les rôles d'impôts de l'année 1886, elles se seraient élevées à 43,755 *charrues*, la superficie de la charrue étant en moyenne de 14 hect., soit une superficie totale de 612,000 hect. environ. Le nombre des palmiers recensés pendant la même année a été de 441,625 : ils sont tous situés en territoire de commandement.

Les *céréales* (blé tendre, blé dur, orge, etc.) sont cultivées sur une vaste échelle dans la Mitidja; elles le sont sur une échelle moindre dans les plaines de l'arrondissement de Tizi-Ouzou. Elles rendent en moyenne : *aux Européens :* le blé, 12 quintaux à l'hectare; l'orge, 12; l'avoine, 13; le maïs arrosé, 18; le maïs sec, 6 quintaux; — *aux Indigènes :* le blé, 6 quintaux; l'orge, 8; le maïs arrosé, 10; le maïs sec, 5 quintaux. L'avoine est d'importation française et n'est cultivée que par les Européens; les indigènes ont quelques cultures spéciales : le bechna, le sorgho et le millet.

Les *cultures maraîchères*, dites « de primeurs » — petits pois, haricots verts, artichauts, choux-fleurs, pommes de terre — entreprises en vue de l'exportation, s'étendent par groupes plus ou moins resserrés dans les parties voisines du littoral et aux environs d'Alger. Ces primeurs alimentent chaque année les principaux marchés du midi de la France, et même ceux de Paris.

Les *légumineuses* (pois, fèves, lentilles, carottes, oignons, piments, etc.) abondent, en hiver, dans la Mitidja, dans les jardins qui s'étendent autour des villes et dans les tribus dont le territoire est irrigué. Dans les hautes terres de l'Ouarsenis et du Djurdjura, les Indigènes utilisent pour leur nourriture le gland doux du chêne ballote, qui remplace les châtaignes.

Les *cultures industrielles* comprennent :

La *vigne*, qui a pris depuis quelques années une extension considérable. Les clos les plus renommés par leur étendue ou la qualité de leurs produits, sont situés, les uns sur les coteaux du Sahel, les autres, aux environs d'Alger (*Guyotville, l'Alma*), dans la Mitidja, dans la banlieue de Miliana et autour de Médéa, dont les vins blancs jouissent d'une certaine célébrité. A la fin de la campagne agricole 1886-1887, la superficie plantée de cépages noirs et blancs,

dans toute l'étendue du département, était de 32,442 hectares (dont 24,075 en plein rapport), et la quantité de vins récoltés a été de 975,375 hectolitres.

Le *tabac* est cultivé avec soin. Les quantités achetées par l'État sur la récolte de l'année 1886 se sont élevées à 2,010,986 kilog. pour le magasin d'Hussein-Dey, et à 2,559,799 kilog. pour le magasin de Blida. Les produits les plus en faveur sont connus sous le nom de *chebli :* ils sont livrés par la tribu des Ouled-Chebel, qui habite la Mitidja. — Contrairement à ce qui se passe en France, chacun, en Algérie, a le droit de s'adonner à cette culture, de manipuler et de vendre ses produits.

Le *lin*, et plus particulièrement celui de *Riga* (Russie), qu'on exploite seulement pour la graine, le prix élevé de la main-d'œuvre ne permettant pas encore d'utiliser la filasse fournie par la paille.

Les *plantes et fleurs à parfums*, qui donnent lieu à des exploitations considérables. On les cultive notamment à Chéragas, à Boufarik et à Blida.

La culture des *arbres fruitiers* est entreprise sur plusieurs points, et avec un égal succès. — Les espèces particulières au midi de la France (amandier, azérolier, figuier, jujubier, grenadier, néflier du Japon et oranger) réussissent parfaitement dans la zone du littoral algérien. Blida, Boufarik, Cherchell et Koléa sont renommées pour leurs oranges, dont la plus grande partie est exportée en France. Les espèces à feuilles caduques (cerisiers, framboisiers, groseilliers, pêchers, poiriers, pommiers, etc.) ne donnent de bons produits que dans la région supérieure des arrondissements de Médéa et Miliana. — L'olivier prospère à toutes les températures; mais on ne le voit en épais massifs que dans la Grande-Kabylie, dont il constitue l'unique richesse.

Enfin on compte dans le département plus de 50,000 ruches à miel qui presque toutes appartiennent aux Indigènes.

L'élevage du *bétail* est pour les Indigènes une source abondante de revenus. En ne tenant compte que des animaux soumis à l'impôt Zekkat, on constate qu'ils possédaient, en 1886, 4,663,956 têtes de bétail, ainsi réparties : 100,430 chameaux, 234,889 bœufs, 2,781,745 moutons, 1,546,892 chèvres. Ils possèdent en outre beaucoup de bêtes de somme (*V.* Introduction, chap. II).

Le service forestier s'étend, ainsi que nous l'avons dit (*V.* chap. II), sur 790,112 hectares.

XI. — Industrie, Mines, Sources minérales.

L'industrie la plus considérable du département d'Alger est celle de la *pêche*, à laquelle ont été employés en 1885, 293 bateaux, montés par 959 pêcheurs. On pêche le thon, le hareng, le maquereau, les sardines, les anchois, etc. La vente des poissons en 1885 a produit une somme totale de 1,500,858 fr. Il existe à Alger même et à Castiglione plusieurs ateliers de salaison. L'industrie de la *minoterie* est représentée par 219 établissements dont plusieurs fonctionnent avec des machines à vapeur. On l'exerce plus particulièrement à Alger, à Hussein-Dey, à la Maison-Carrée, à l'Arba, à Blida, à Médéa et à Miliana; à Blida, notamment, on compte 7 grandes minoteries, comprenant ensemble 52 paires de meules et pouvant fournir par jour 1,000 balles de farine.

Les *allumettes chimiques* sont fabriquées à El-Biar: les *bougies*, au Ruisseau; les *pâtes alimentaires*, à Blida et à Médéa; le *chocolat*, à Mustapha-Inférieur; le *savon* et les *bouchons* à Alger; on distille les *fleurs à parfums* au monastère de Staouéli, à Chéragas, à Boufarik et à Blida; on fabrique à Joinville l'*alcool* d'*asphodèle;* les *olives* sont triturées dans les usines de Gouraya et de Dra-el-Mizan, etc. Mais la nomenclature de toutes ces industries serait trop longue : il nous suffira d'ajouter à ce qui précède qu'on compte dans tout le département, 219 *minoteries* et *meuneries*, 27 *fabriques de tabac*, 165 *tuileries*, *poteries* et *briqueteries*, 36 *fabriques de crin végétal* (occupant dans diverses localités plus de 600 ouvriers), 72 *distilleries* et *fabriques d'eaux gazeuses*, dont 2 d'alcool et d'absinthe à Hussein-Dey, 10 *brasseries*, 22 *fabriques de pâtes alimentaires*, 7 *glacières*, une *papeterie*, une *maison de confection* de fournitures militaires occupant 391 ouvriers (*Alger*), 32 *plâtreries* et *fours à chaux*.

Les Indigènes (Israélites, Arabes et Kabyles) ont des industries qui leur sont propres; nous ne citerons que les principales : en première ligne vient celle du *tissage :* c'est la plus répandue, parce que la matière première abonde. Les *burnous* et les *haïcks* (vêtements de laine) sont tissés par les femmes, dans toutes les tribus. Les plus renommés sont ceux qu'on fabrique dans les tribus de Blida, Mi-

liana, Aumale, Dra-el-Mizan, Laghouat, et chez les Beni-Abbès. — A Cherchell, on fait des burnous en coton. Les *gandouras* (sorte de large chemise en laine, en coton ou en soie) se fabriquent plus généralement à Dellys, à Dra-el-Mizan et à Boghar. Les *flidje* (pièces d'étoffes en laine) qui servent pour les tentes : chaque tribu confectionne les siennes. — Les *tapis* sont de plusieurs sortes; les plus riches sont fabriqués dans les tribus d'Aumale, d'Orléansville, de Laghouat et de Bou-Saâda. — Les *articles de sellerie* proviennent de Blida, Médéa, Miliana, Orléansville, Aumale et Boghar. — La *fabrication des armes* constitue la principale industrie des Kabyles : les fusils sont faits à Dellys, Tizi-Ouzou et Boghar; le *flissa* (poignard ou sabre droit et pointu) est fabriqué par les Flissas, dont il porte le nom ; les couteaux viennent de Bou-Saâda. — Les *articles de bijouterie* comprennent les colliers de femmes, les boucles d'oreilles, les agrafes, les anneaux de jambes, les bagues : la plupart de ces bijoux sont fabriqués à Alger par les Arabes et les Juifs. Quant aux bijoux kabyles, le plus généralement fabriqués en métal blanc, ils proviennent des Beni-Yenni, près de Fort-National, de Dra-el-Mizan et de Bou-Saâda. Les *articles d'orfèvrerie* (plateaux, aiguillères avec leur bassin, brûle-parfums, timbales ou pots) en cuivre ou en argent repoussé, sont confectionnés à Alger, suivant les vieux modèles indigènes. Il y a des contrefaçons provenant de fabrique européenne. — La *broderie de luxe* (or sur velours ou soie) est confectionnée à Alger par les Maures et les Juifs.

Le département d'Alger est riche en *minerais métalliques:* on y a constaté sur plusieurs points, à l'état de *mine* ou de *minière*, la présence du cuivre, du plomb, du fer, du manganèse et autres métaux. Ces découvertes ont donné lieu à des explorations plus ou moins sérieuses. Les gîtes actuellement exploités sont les suivants: gîte de *Souma* (fer), à 6 kilomètres sud-est de Bouffarik; — de *Messelmoun* (fer et plomb), à 8 kilomètres est de Gouraya ; — de *Gouraya* (cuivre) à 24 kilomètres ouest de Cherchell ; — d'*Aïn-Sadouna* (fer) à 4 kilomètres sud de Gouraya ; — de *Guerrouma* (zinc et plomb), à 14 kilomètres ouest de Palestro ; — de *Djebel-Hadid* (fer) à 3 kilomètres sud-ouest de Ténès ; — de *Sakamody* (zinc et plomb) à 56 kilomètres sud-est d'Alger. — Les minerais extraits sont expédiés en France, en Angleterre, en Prusse et en Amérique ; — la cherté du combustible et de la main-d'œuvre ne permettant point encore de les traiter sur place.

Les gisements de *combustibles minéraux* sont rares : on a trouvé cependant des traces de lignite à *Bled-Boufrour* (12 kilomètres nord

d'Orléansville) et sur la rive droite de l'*Oued-Zaouïa*) à 7 kilomètres sud-ouest de Zurick, ainsi que des indices de combustible minéral aux environs de Bou-Saâda.

Parmi les *carrières* les plus importantes il faut citer : les carrières de *marbre brèche nummilitique* situées près de Marengo et près du Fondouck; — les carrières de *pierres de taille*, aux environs d'Orléansville, de Ténès, de Miliana et de Bouffarik; celles qui sont sur le territoire de Kouba, de Draria et de Dellys; les carrières de *moellons* de la Bouzaréa et d'Aumale; les *pierres à chaux hydrauliques* et *pouzzolanes* situées aux environs de Blida, de Dellys, d'El-Affroun, de Ténès et de Téniet-el-Haâd. — Les *plâtrières* du camp de Kerback, voisines de Ténès; du Zakkar, près de Miliana; celles qu'on rencontre aux environs d'El-Affroun, de Médéa, d'Aumale et de l'Arba. La plupart de ces gisements sont exploités par des entrepreneurs ou par les habitants des localités voisines.

Les *sources thermales* et *minérales* sont nombreuses : on n'en compte pas moins de 45 dans le département. On les divise en eaux *alcalines*, *arsenicales*, *bromo-iodurées*, *ferrugineuses*, *gazeuses simples*, *salines*, *sulfureuses* et *thermales simples*. L'usage en est très répandu parmi les Indigènes; les plus en renom sont celles de :

Hammam-Mélouan. — Elles sourdent dans une gorge, sur la rive gauche de l'Harrach, près du village de Rovigo, qui est situé à 33 kilomètres sud d'Alger. Deux sources alimentent un établissement d'apparence plus que modeste. Leur température moyenne est de 40 degrés centigrades. — Ces eaux répondent à celles de Bourbonne (Haute-Marne); elles sont d'un heureux emploi contre les maladies cutanées, les engorgements du foie et les rhumatismes. — Très fréquentées par les Arabes et les Juifs.

Hammam-R'hira. — Sources thermo-minérales qui s'échappent du versant sud du Djebel-Hammam, à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer : on les distingue en *eaux froides* et en *eaux chaudes*. Elles alimentent un hôpital militaire et un établissement civil situés l'un près de l'autre à 26 kilomètres nord-est de Miliana et à 12 kilomètres du village de Bou-Medfa, station du chemin de fer d'Alger à Oran.

L'hôpital militaire est construit sur le flanc de la montagne, aux deux tiers de sa hauteur. — L'établissement civil, dont la création date de 1877, a été déclaré établissement d'utilité publique, par décret du 24 juillet 1880 : il embrasse, avec ses dépendances, une superficie de 52 hectares et comprend un hôtel et un hôpital. — L'hôtel est bâti sur le plateau même où se trouvait, au temps de la domination romaine, l'établissement connu sous le nom d'*Aquæ ca-*

lidœ. — Un peu plus bas se trouvent l'hôpital civil et le fondouck arabe.

Les eaux d'Hammam-R'hira ne sont point toutes formées des mêmes éléments et n'ont pas les mêmes propriétés thérapeutiques. Les unes sont comprises dans la classe des eaux ferrugineuses, les autres dans celle des eaux salines. — Trois sources sont particulièrement utilisées : 1° *une source ferrugineuse froide à base de chaux dominante :* elle débite 7 litres à la minute d'une eau froide (19°), acidulée, gazeuse, renfermant, outre une certaine quantité de fer et de manganèse, une très notable proportion de bi-carbonate de chaux et de gaz acide carbonique. Elle n'est employée qu'en boisson, contre l'anémie et dans les cas de gastralgie ; — 2° *deux sources thermales salines sulfatées à base de chaux :* l'une marque 70 degrés à son point d'émergence, mais se refroidit sensiblement avant d'arriver aux piscines ; l'autre marque 45 degrés ; son débit est de 144 litres par minute. Leurs eaux répondent à celles de Bagnères-de-Bigorre, en France, et de Baden, en Suisse : on les emploie contre certaines maladies de la peau, contre les névralgies, les affections rhumatismales, les lésions osseuses et les scrofules ; elles modifient heureusement les plaies par armes à feu.

Les sources *salines* abondent : les unes sont employées pour bains, d'autres servent aux irrigations, et il en est (dans la Kabylie, notamment), qui sont exploitées pour l'obtention du sel commun. Signalons, enfin, deux amas de *sel gemme :* 1° le *Rocher de sel de Kang-el-Mela*, sur la route d'Alger à Laghouat, à 22 kilomètres nord-ouest de Djelfa. Les Indigènes exploitent à ciel ouvert le sel en roche ; l'intendance militaire exploite le sel résultant de l'évaporation au soleil des sources salées qui émergent du gîte de sel gemme ; — 2° le *Rocher de sel d'Aïn-Hadjera*, à 48 kilomètres ouest de Djelfa : il est exploité à ciel ouvert par les Indigènes.

XII. — Commerce, Chemins de fer, Routes.

Le commerce du département est très étendu. La plupart des produits agricoles ou industriels sont expédiés dans la métropole ; mais un certain nombre sont envoyés à l'étranger, notamment les tabacs, à destination de Gibraltar, et le crin végétal, très recherché par la Belgique, l'Allemagne et les États-Unis. De grandes quantités de vins sont dirigées sur les ports français de l'Océan.

Les arrivages proviennent de tous les pays d'Europe, des États barbaresques et de l'Amérique ; mais dans leur ordre d'importance

c'est la marine française qui occupe, et de beaucoup, le premier rang. Les transports sont faits par navires à voiles et par bateaux à vapeur; ces derniers sont répartis entre six compagnies : la *Cie Transatlantique;* — la *Cie de Navigation mixte;* — la *Cie générale des Transports maritimes;* — la *Cie Péninsulaire Algérienne;* — la *British India*, et le service de bateaux à vapeur du marquis de Campos, entre Valence et Alger; toutes ces compagnies ont une agence principale à Alger. On compte dans cette seule ville 31 transitaires, 117 représentants de commerce et 23 expéditeurs de primeurs.

Parmi les principales marchandises *importées*, nous citerons les suivantes : farines de toute sorte (36,231 quintaux); sucre raffiné (5,090,356 kilogrammes); café (1,564,335 kilogrammes); huiles de graines grasses (1,483,705 kilogrammes); matériaux de toute sorte (1,473,052 francs); fonte, fer et acier (5,691,518 kilogrammes); savon ordinaire (2,136,238 kilogrammes); acide stéarique ouvré (491,054 kilogrammes); vins de toute sorte (8,230,988 litres); eau-de-vie et esprit (1,031,547 litres); verres et cristaux (2,853,529 francs); tissus de coton (27,697,845 francs); tissus de laine (1,331,191 francs); papiers et cartons (1,597,481 kilogrammes); peaux préparées et ouvrées (6,082,111 francs); ouvrages en métaux (3,098,598 francs); tabac en feuilles (385,705 kilogrammes); houille (374,349 quintaux); huiles minérales (2,667,053 kilogrammes).

Les articles d'*exportation* les plus importants sont : les bêtes à laine (144,121 têtes); les peaux brutes de toute sorte (388,813 kilogrammes); les laines en masse (771,359 kilogrammes); les poissons de mer salés (895,265 kilogrammes); le froment (102,112 quintaux); l'orge (56,238 quintaux); les tabacs en feuilles (3,098,123 kilogrammes); les tabacs fabriqués (222,524 kilogrammes); le lin en graines (1,000,878 kilogrammes); le crin végétal (5,283,752 kilogrammes); joncs, roseaux et alfa (2,688,687 kilogrammes); les fruits frais (2,514,147 kilogrammes); les fruits secs (1,461,753 kilogrammes); l'huile d'olive (698,797 kilogrammes); les légumes verts (2,471,474 kilogrammes); les écorces à tan (576,765 kilogrammes); les fourrages (2,236,488 kilogrammes); les vins de toute sorte (17,367,234 litres).

En 1887, il est *entré* dans les différents ports du département 2613 navires (à vapeur et à voiles), jaugeant 1,291,321 tonneaux. Les navires français figurent dans ces chiffres pour un nombre de 1908.

Il est *sorti* 2579 navires (à vapeur et à voiles), jaugeant ensemble 1,278,454 tonneaux.

Indépendamment du commerce de navigation, il se fait dans tout le département un commerce considérable dont l'importance ressort du mouvement général d'affaires qui ont lieu sur les *marchés* intérieurs. Parmi les marchés les plus fréquentés, nous citerons ceux de : **Arba (L') des Djendels** dans l'arrondissement de Miliana (marché du mercredi) : bétail, tapis, burnous et haïcks, nattes, poteries et autres objets à l'usage de la tente; — **Aumale** (marché du dimanche) : commerce de bétail; on y échange les produits du Hodna, sparteries, cuirs, laines, etc., contre ceux de la Kabylie, les céréales et autres denrées du pays; — *Boufarik* (marché du lundi), où se réunissent chaque semaine 3 à 4000 indigènes : denrées de toute sorte, chevaux de selle ou de trait; nombreux bétail; très fréquenté par les touristes; — *Boghari* (marché du lundi) : les principaux objets de transaction sont des laines et des bestiaux; Boghari est le centre des affaires qui se traitent dans toute la partie du territoire entre les gens du Tell et ceux du Sahara; — *Djemaâ-Saharidj*, en Kabylie (marché du vendredi) : très fréquenté par les tribus de Fort-National et de Bougie; — *Laghouat*, une des stations où s'arrêtent les caravanes : commerce considérable d'échanges entre les produits du nord et ceux du sud; — *Orléansville* (marché du dimanche) : il se tient sous les murs de la ville et réunit de 5 à 6000 indigènes : chevaux et bétail, denrées de l'Ouarsenis; sel provenant du sud; — *Teniet-el-Haâd* (marché du dimanche) : bestiaux et céréales; étoffes de laine, bois de charrue, instruments aratoires, huiles d'olive et de goudron.

Trois *chemins de fer* sont exploités dans le département :

1° La ligne *d'Alger à Oran :* son point de départ est Alger même; elle dessert l'Agha, Hussein-Dey, Maison-Carrée, Gué-de-Constantine, Baba-Ali, Birtouta, Boufarik, Beni-Mered, Blida, La Chiffa, Mouzaïaville, El-Affroun, Oued-Djer, Bou-Medfa, Vesoul-Benian, Adélia, Affreville, Lavarande, Les Aribs, Duperré, Oued-Rouïna, Saint-Cyprien, Les Attafs, Témoulga, Oued-Fodda, Le Barrage, Ponteba, Orléansville, Malakoff, Charon, et passe dans le département d'Oran un peu avant le 238e kilomètre.

2° La ligne *d'Alger à Constantine*, qui dessert Oued Smar, Maison Blanche, Rouiba, Reghaïa, Alma, Corso, Belle-Fontaine, Ménerville, Souk-el-Had, Beni Amran, Palestro, Thiers, Aomar-Dra-El-Mizan, Bordj Bouira, Aïn-El-Esnam, El Adjiba, Maillot, Sidi Brahim, et passe dans le département de Constantine un peu avant d'arriver à la station de M'zita, qui est à 201 kilomètres du point de départ.

3° La ligne *de Ménerville à Tizi-Ouzou*, qui dessert Blad-Guitoun,

Les Issers, Bordj-Menaïl, Haussonvillers, camp du Maréchal, Mirabeau (Dra-Ben-Khedda), Tizi-Ouzou. Parcours, 86 kilomètres.

Sont classées dans le réseau d'intérêt général pour être prochainement construites (loi du 18 juillet 1879) les lignes ci-après : 1° *de Blida à Berrouaghia*, concédée à la compagnie de l'Ouest algérien; longueur probable, 84 kilomètres; 2° *de Bordj-Bouira aux Trembles*; 3° *des Trembles à Berrouaghia*; 4° *de Berrouaghia à Laghouat*; 5° *d'Affreville à Berrouaghia*; 6° *de Ténès à Orléansville.*

Les communications entre Alger et la France et entre Alger et les ports du département sont assurées par des services réguliers de bateaux à vapeur; un service quotidien existe entre Alger et les ports de Marseille, Cette et Port-Vendres. Alger est également rattachée aux ports de l'Océan par quatre compagnies maritimes. On compte : d'Alger à Marseille, 772 kilomètres; — d'Alger à Port-Vendres, 650 kilomètres; — d'Alger à Cherchell, 94 kilomètres; — de Cherchell à Ténès, 83; — d'Alger à Dellys, 78 kilomètres.

En 1886 les voies de communication par terre comptaient 8577 kilomètres, savoir :

4 routes nationales.	1,077 kil.
1 route départementale	167
26 chemins de grande communication. . . .	2,327
29 chemins d'intérêt commun.	935
Chemins vicinaux ordinaires.	3,799
Chemins non classés.	272

XIII. — Dictionnaire des communes.

Abréviations. — c. *commune de plein exercice;* c. m. *commune mixte,* c. i. *commune indigène.* — v. *village;* h. *hameau;* f. *ferme;* ff. *fermes;* Franç. *Français;* ch.-l. *chef-lieu;* RR. *ruines romaines.*

La date de la création des communes est indiquée entre crochets [].

Adelia (c. d'Hammam-Righa) ff., 2,921 h. (141 Franç.).

Adjiba (c. de Beni-Mansour), v., 174 h. (46 Franç.).

Affreville, c. [1870], 2,794 h. (708 Franç.). *Zuccabar* Romaine, arr. de Miliana.

Aïn-Bessem, c. m. [1879], 579 h., (232 Franç.), arr. d'Alger.

Aïn-bou-Dib (c. m. d'Aïn-Bessem), v. 188 h. (107 Franç.).

Aïn-el-Hammam (ch.-l. de la c. m. de Djurdjura), v. 108 h. (77 Franç.), arr. de Tizi-Ouzou.

Aïn-Krob, 31 h., ham., c. d'Aïn-Taya.

Aïn-Madhi, 719 h., sect. de la c. *indigène* de Laghouat; ksar et oasis, à 48 kilom. O. de Laghouat.

Aïn-Merane, ch.-l. de c. m. [1879], 25 h. Franç., arr. d'Orléansville.

Aïn-M'sara (c. de Palestro), ham., 191 h. (154 Franç.).

Aïn-Sultan, c. [1870], 206 h. (164 Franç.), arr. de Miliana.

Aïn-Taya, c. [1870], 964 h. 151 Franç.), arr. d'Alger.

Aïn-Zaouia (c. de Dra-el-Mizan), v., 112 h. (109 Franç.).

Alger (*Icosium* à l'époque Romaine), c. [1848], 71,199 h. (25,891 Franç.), port à 772 kil. de Marseille et à 1,641 kil. de Paris. Siège du Gouverneur général de l'Algérie. Place forte de 1re classe, quartier général du 19e corps d'armée; préfecture; siège du gouvernement général de l'Algérie; cour d'appel; écoles supérieures des lettres et des sciences, de médecine et de pharmacie; école nationale des Beaux-Arts; chambre de commerce; banque de l'Algérie, etc. — Alger tire son nom des îles (en arabe El-Djezaïr) qui portent aujourd'hui l'Amirauté. Keireddin Barberousse les réunit à la terre ferme par une jetée et créa ainsi un port sûr qui est la darse actuelle. Deux longues jetées construites par les Français et terminées par des musoirs l'ont agrandi, sa surface est maintenant de 90 hectares.

Au-dessus des quais, le boulevard de la République porté sur une double rangée de hautes arcades et bordé de belles maisons semblables à celles de la rue de Rivoli, forme une admirable esplanade, dominant le port, la haute mer et d'où la vue s'étend sur une partie de la plaine de la Mitidja frangée à l'horizon par les hauts sommets de la chaîne Kabyle confuse et lumineuse.

Les quartiers européens occupent la partie basse de la ville, qui se reconstruit et s'agrandit chaque jour. La *place du Gouvernement* où s'élève la statue équestre du duc d'Orléans par Marochetti, en est le cœur. C'est le centre de la vie et du mouvement. De là partent deux grandes rues bordées d'arcades, la rue Bab-al-Oued vers le N.-O. et la rue Bab-Azzoun vers le S.-E.

Citons encore la *place Malakoff*, où se trouvent la cathédrale, le palais du gouverneur et l'archevêché; — la *place de Chartres*, marché principal de la ville; — la *place Bresson*, bordée d'un côté par le Théâtre, de l'autre par un square planté d'arbres exotiques; — la *place d'Isly* avec la statue du maréchal Bugeaud, par Dumont; — la *place de la Lyre*, avec marché couvert; — *la place Randon*, sur l'un des côtés de laquelle s'élève la synagogue; — la *place Bab-el-Oued*, donnant sur la mer, en face du jardin Marengo, promenade très pittoresque; — la *cathédrale*, bâtie sur l'emplacement d'une ancienne mosquée; — la *synagogue* de style mauresque; — la *mosquée Djama-Kebir*, affectée au rite Maléki; — la *mosquée Djedid*, affectée au rite Hanéfi, professé par les Turcs; — le *palais du gouverneur*, maison mauresque transformée en habitation princière, est vis-à-vis l'*archevêché*; — l'*hôtel du secrétaire général du gouvernement*; — la *préfecture*; — l'*hôtel de ville*; — le *palais de justice*, de construction récente; — la *prison civile*; — l'*hôtel des postes et télégraphes*; — la *trésorerie*; — le *lycée*; — la *banque de l'Algérie*; — l'*hôtel du Crédit foncier et agricole de l'Algérie*; — la *bibliothèque* et le *musée* (rue de l'État-Major) : la bibliothèque possède 26,000 volumes et 1,800 manuscrits arabes; le musée renferme quelques belles statues antiques, des bas-reliefs, des inscriptions, provenant des ruines romaines de l'Algérie surtout de celles de *Cæsarea* (Cherchell); — le nouveau *palais des Facultés*, place Bresson; — l'*Exposition permanente des produits de l'Algérie*; — l'*Académie militaire* installée dans les deux anciennes casernes des janissaires de la rue Médée.

Au-dessus de la ville européenne, la ville arabe, dédale inextricable de ruelles étroites, succession d'escaliers, de voûtes, d'impasses mystérieuses, étage ses maisons cubiques, couvertes en terrasses étincelantes de blancheur sur les pentes rapides de la montagne. La *Casbah*, résidence des derniers beys, la couronne et domine toute la ville. Le boulevard du Centaure et le boulevard Vallée ont emporté une partie des anciens remparts qui l'entouraient et lui ont ôté une partie de son originalité. Alger possède : une académie; une école de droit; une école des sciences; une école des lettres; une école de médecine et de pharmacie; une

Alger. — Place du Gouvernement.

école nationale des beaux-arts; une école municipale de sourds et muets; une société d'agriculture; une chambre de commerce, etc., etc. Sa population si diverse d'origine, de mœurs et de costumes se décompose en, Français, 23,891; Israélites, 8,486; Arabes, Turcs, Couroughis, Msabites, tous musulmans, 16,759; Tunisiens ou Marocains, 681; Étrangers de race Européenne en y comprenant les Mahonnais et les Maltais, 21,382, sans compter les riches étrangers, hôtes passagers de la ville qui viennent y passer l'hiver attirés par son doux climat. — Alger est entouré d'une enceinte continue de remparts doublés d'un fossé. Sa superficie est de 481 hectares.

Alma, c. [1851], 3,549 h. (507 Franç.), arr. d'Alger.

Ameur-el-Aïn, c. [1870], 1,540 h. (598 Franç.), arr. d'Alger.

Amoura, v., *Sufasar* romaine [1880], 8,260 h. (192 Franç.), c. m. de Djendel.

Aomar, v. 157 h. (134 Franç.), c. m. de Dra-el-Mizan.

Arba (L'), c. [1856], 15,295 h. (705 Franç.), arr. d'Alger.

Arbatache, c. [1885], 7,775 h. (205 Franç.), arr. d'Alger.

Attatba, c. [1869], 7,610 h. (160 Franç, RR. et dolmens, arr. d'Alger.

Aumale, c. [1859], 4,867 h. (964 Franç.), ch.-l. de subdiv. militaire, située au milieu d'un vaste plateau à 850 mèt. d'altitude. S'élève sur les ruines de l'*Auzia*, ville romaine qui, au commencement de notre ère, comptait 3,000 h. et était fortifiée et qui devint une colonie sous Septime-Sévère. Pendant la période Turque ce fut un poste fortifié nommé *Sour-R'ozlan* (les murailles des Gazelles). Pénitencier militaire. — Arr. d'Alger.

Aumale, c. m. [1880], 37,520 h. (11 Franç.), arr. d'Alger.

Azazga, v., ch.-l. de la c. m. du Haut-Sebaou [1880], 457 h. (389 Franç.).

Azeffoun, c. m. [1880], 47,754 h. (205 Franç.), elle a pour ch.-l. le village maritime de Port-Gueydon, 571 h. (201 Franç.). *Iomnium* romaine. — Arr. de Tizi-Ouzou.

Baba Hassen, c. [1875], 410 h. (154 Franç.), arr. d'Alger.

Bellefontaine, v. (c. de Ménerville), créé en 1872 sur l'emplacement d'un village kabyle, insurgé en 1870.

Ben Chicao, c. m. [1877], 16,082 h. (248 Franç.), arr. de Médéa.

Ben Haroun, ham. c. m. de Castiglione, 149 h., Européens.

Beni Amran, v. (c. m. de Palestro), 191 h. (154 Franç.).

Beni Haroun, v. (c. m. de Palestro), 106 h. (101 franç.), sources minérales.

Beni Hindel Bordj, ch.-l. de la c. m. de l'Ouarsenis, arr. de Miliana.

Beni Mansour, c. m. [1880], 1474 h. (13 Franç.). arr. d'Alger.

Beni Mered, c. [1873], 557 h. (301 Franç.), arr. d'Alger.

Beni N'Choud, ff. (c. de Dellys), 39 h. Franç.

Beni Slyem et **Zaouia**, ham. (c. de Dellys), 2,791 h. (21 Franç.).

Bérard, v. (c. de Castiglione), 571 h. (110 Franç.).

Berbessa, 106 h., ham., c. de Koléa.

Berrouaghia, c. [1869], 1,043 h. (457 Franç.), pénitencier agricole et ch.-l. de la c. m. du même nom, arr. de Médéa.

Birkadem, c. [1856] 1,790 h. (462 Franç.), pénitencier militaire, arr. d'Alger.

Birmandreïs, c. [1859] 1,191 h. (299 Franç.), arr. d'Alger.

Bir Rabalou, c. [1874], avec le hameau des Trembles et le douar El Bethem, 6,527 h. (244 Franç.), arr. d'Alger.

Bir Safsaf, v. 124 h. c. de l'Oued Fodda.

Birtouta, c. [1875], 2,094 h. (277 Franç.), arr. d'Alger.

Blad Guitoun, c. [1875], avec ses annexes le village d'Isserbourg et le douar d'Isser-el-Ouidane, compte 3,259 h. (315 Franç.), arr. d'Alger.

Blida, c. [1848] 12,545 h. (3558 Franç.). — Tribunal de 1re instance. — Blida, que domine le fort Mimich, construit à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, est entourée d'un mur percé de six portes. Magnifiques oran-

geries : minoteries importantes; fabriques de pâtes alimentaires; papeteries; distilleries de fleurs à parfums. — Blida fut, sous la domination Turque, une des villes importantes de la Régence. Un tremblement de terre la détruisit de fond en comble en 1825, mais elle fut promptement rebâtie.

Boghar, c. [1870] 2,103 h. (257 Franç.), poste militaire, est aussi le ch.-l. d'une c. i. de 24,023 h. (23 Franç.), arr. de Médéa.

Boghari, c. [1869], 2,503 h. (252 Franç.), c'est le comptoir et le marché

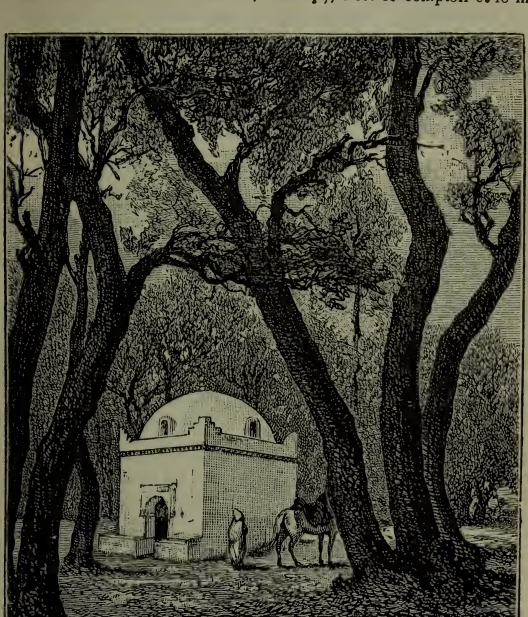

Blida. — Bois sacré.

des Européens et des nomades. Le caravansérail et le village français sont dominés par un ksar d'une physionomie toute saharienne, placé à 200 mèt. au-dessus de la vallée du Chélif. Est aussi le ch.-l. d'une c. m., arr. d'Alger.

Bois-Sacré, c. [1878], 316 h. Franç., arr. de Tizi-Ouzou.

Bordj-Boghni, v., 147 h. (123 Franç.), c. m. de Dra-el-Mizan.

Bordj-Menaïel, c. [1870], 2,830 h. (515 Franç.), arr. de Tizi-Ouzou.

Bou-Berak, ff. c. de Bois-Sacré.

Bou-Faïma, v., 1987 h. (106 Franç.) c. de Dra-el-Mizan.

Bou-Farik, c. [1856], 7,213 h

(2,807 Franç.), bâtie au centre de la Mitidja sur un terrain marécageux assaini à force de travaux, entourée de vignes et d'orangeries, percée de larges rues ombragées de magnifiques platanes et sans cesse rafraîchies par des eaux courantes. C'est une ville prospère à la fois industrielle et commerçante, le principal marché de la région pour les bestiaux. Distilleries de parfums, ateliers de constructions de machines, arr. d'Alger.

Bou-Hamoud, v., qui avec la f. de Senhadja compte 3,517 h. (485 Franç.), c. de Palestro.

Bouinan, c. [1885], 1,041 h. (192 Franç.), arr. d'Alger.

Bouïra, c. [1879], 1,590 h. (721 Franç.), arr. d'Alger.

Bou-Khalfa, v. (c. de Tizi-Ouzou).

Bou Medfa, c. [1870], 577 h. (192 Franç.), arr. de Miliana.

Bourkika, c. [1874], 995 h. (546 Franç.), arr. d'Alger.

Bou-Roumi, et **O. Djer**, ff. (c. d'El Affroun).

Bou-Sâada, c. m. [1847], 5,089 h. (178 Franç.), subdivision milit. d'Aumale; ville et poste militaire dans le bassin du Hodna, entre Biskra et Laghouat, en amphithéâtre sur les pentes de l'Argoub. — Sur l'Oued-bou-Saâd, jardins d'abricotiers, de pommiers, de pêchers et de vignes, avec 8,000 palmiers. — Marché assez considérable, en bestiaux, grains, huiles, dattes, beurre, étoffe de laine fabriqués dans le pays, plumes et œufs d'autruche.

Bou-Saada est également le ch.-l. d'une c. m. [1874] de 41,592 h. (4 Franç.).

Bouzaréa, c. [1870], 1,709 h. (260 Franç.), arr. d'Alger.

Braz (Les), c. m. [1879], 426 h. (586 Franç.).

Camp-des-Chasseurs, ham., c. de Montenotte.

Camp-des-Chênes, ham., 56 h. (51 Franç.), c. m. de Teniet-el-Had.

Camp-du-Maréchal, v., 292 h. (251 Franç.), c. d'Haussonvillers, fondé par la Société des Alsaciens-Lorrains.

Cap-Djinet, fermes, 47 h. (25 Franç.), c. de Bordj-Menaïel.

Cap-Matifou, v., 629 h. (75 Franç.), bâti sur l'emplacement de *Rusgunium*, — Ruines nombreuses ; carrières à marbre, c. d'Aïn-Taya.

Carnot, c. [1885], 3,861 h. (488 Franç.), arr. de Miliana.

Castiglione, ch.-l. de c. [1869], 914 h. (526 Franç.). — Établissement de bains de mer. — Belles plantations de vignes. — Pêcheries ; ateliers de salaisons.— Ruines romaines, arr. d'Alger.

Cavaignac, c. [1881], 240 h. (225 Franç.), arr. d'Orléansville.

Chabet-el-Ameur, v., 151 h. (144 Franç.), c. d'Isserville.

Chalba, 258 h., ham. c. de Koléa.

Charon, c. [1885] 3,954 h. (184 Franç.), arr. d'Orléansville.

Chébli, ch.-l. de c. [1861], 2,590 h. (385 Franç.), arr. d'Alger.

Chéliff, c. m. [1879], 37,025 h. (187 Franç.), arr. d'Orléansville.

Chellala. — Poste militaire et bureau arabe (annexe du cercle et c. i. de Boghar).

Chéragas, c. [1856], 2,397 h. (950 Franç.). — Distilleries pour les plantes odoriférantes. — Usines pour la fabrication du crin végétal. — Fromages estimés. A 3 kil. monastère de la Trappe-de-Staouéli, admirable domaine comprenant 500 hect. de vignes, 15 hect. de géraniums, etc., créé par les Pères Trappistes, arr. d'Alger.

Cherchell, ch.-l. de c. [1854], 4,570 h. (929 Franç.), arr. d'Alger. — Ville maritime et port de commerce de 2 hectares de superficie, de 3m,50 de hauteur d'eau capable de contenir 40 navires de 50 à 200 tonneaux. Il est parfaitement sûr, mais son entrée est impraticable par un gros temps. — Cherchell est l'ancienne *Iol*, résidence de Juba, roi de Mauritanie, qui la nomma *Cæsarea* en l'honneur d'Auguste.

L'empereur Claude en fit une colonie romaine, elle devint la capitale de la province de Mauritanie Césarienne, célèbre par la magnificence de ses temples et de ses palais. Incendiée et complètement détruite à la fin du IVe s., par Firmin, chef des Quinquegentiens révoltés, elle fut relevée par Théodose,

détruite de nouveau par les Vandales pour renaître sous la domination byzantine.

Plus tard, Cherchell appartint aux princes Mérinides de Tlemcen. Au moyen âge, les négociants italiens allaient y acheter des cuirs, des fruits secs, de la cire et du blé. En 1492, après la chute de Grenade, elle fut repeuplée par des Maures andalous.

Keireddine s'en empara au commencement du XVIe s. et en 1531 André Doria y brûlait une partie de la flotte algérienne, sans pouvoir néanmoins s'emparer de la ville. Elle fut occupée par la France en 1840.

Chiffa et Mouzaia, c. [1870], 2,760 h. (429 Franç.), arr. d'Alger.

Corso Tahatani, ham. (c. de l'Alma).

Courbet anciennement **Zemouri**, c., 764 h. (183 Franç.), arr. d'Alger.

Crescia, c. [1856], 859 h. (193 Franç.), arr. d'Alger.

Dalmatie, v. de 883 h., (345 Franç.), c. de Blida.

Damiette, c. [1887], 2,642 h. (315 Franç.).

Dar Beïda, ff. 516 h. (22 Franç.), c. de Rébéval.

Dellys, ch.-l. de c. [1856], 4,063 h. (733 Franç.), arr. de Tizi-Ouzou. Ch.-l. de subdiv. militaire. — Bâtie sur un plateau au bord de la mer, mi-partie française, mi-partie arabe. Son port est difficile à aborder par les gros temps. — École des arts et métiers. — Belle mosquée dans la ville arabe. — Dellys est le marché maritime de la région ouest de la Grande Kabylie ; elle est placée au débouché des vallées de l'Isser et du Sébaou, qui pénètrent profondément dans le pays. Dellys fut habitée par les Romains. — Occupée par l'armée française en 1844.

Dellys est également ch.-l. de c. m., 24,036 h.

Dely-Ibrahim, ch.-l. de c. [1856], 613 h. (336 Franç.), arr. d'Alger. — Orphelinat protestant.

Djelfa, ch.-l. de c. m. [1868], 1,005 h. (244 Franç.), ch.-l. de cercle ; subdiv. de Médéa ; v. et poste militaire sur la route d'Alger à Laghouat, à 1,167 mèt. d'altitude. Du vendredi au dimanche, marché très fréquenté par les gens du Sud. Aux environs, nombreuses carrières; vaste forêt peuplée de genévriers, de pins d'Alep et de chênes verts.

Djelfa est aussi le ch.-l. d'une c. i. de 48,295 h. (35 Franç.).

Djendel, c. m. [1880], 22,098 h. (192 Franç.), arr. de Miliana. Elle a pour chef-lieu le bordj de même nom.

Djurdjura, c. m. [1880], 57,019 h. (82 Franç.), ch.-l. Aïn-el-Hammam.

Douaouda, v., 579 h. (133 Franç.), c. de Koléa.

Douéra, c. [1851], 1,253 h. (823 Franç.), arr. d'Alger. Hôpital pour les incurables et les vieillards.

Dra-ben-Kredda, v. et ff., 573 h. (157 Franç.), c. de Tizi-Ouzou.

Dra-el-Mizan, ch.-l. de c. [1875], 658 h. (457 Franç.), arr. de Tizi-Ouzou, v. et poste militaire formant deux quartiers distincts, moulins à huile et à blé.

Dra-el-Mizan est aussi le ch.-l. d'une commune mixte, 40,043 h. (575 Franç.).

Draria, ch.-l. de c. [1851], 1,250 h. (292 Franç.) arr. d'Alger.

Duperré, ch.-l. de c. [1859], 2859 h. (543 Franç.), arr. de Miliana.

El-Achour, ch.-l. de c. [1876], 549 h. (202 Franç.), arr. d'Alger.

El-Affroun, ch.-l. de c. [1874] avec ses annexes Bou-Roumi et O.-Djer 2,697 h. (460 Franç.), arr. d'Alger.

El-Biar, ch.-l. de c. [1870], 2,207 h. (578 Franç.), arr. d'Alger. — Couvent de jeunes filles du Bon-Pasteur.

El-T'nin, h. c. de Rébéval.

Fedjana, ff. dépendant de Zurich, c. de Cherchell.

Ferme (La), v., 1,020 h. (151 Franç.), c. d'Orléansville.

Flatters, v., c. m. de Ténès.

Fondouck, ch.-l. de c. [1851], 4,634 h. (560 Franç.), arr. d'Alger.

Fontaine-du-Génie, v., 41 h. Franc., c. m. de Gouraya.

Fort-de-l'Eau, ch.-l. de c. [1870], 1587 h. (88 Franç.), arr. d'Alger.

Fort-National, ch.-l. de c. [1875], avec ses annexes, Aït-Ousammen, Aït-Akerma et Aït-Tedjen, 7,876 h. (226

Franç.), arr. de Tizi-Ouzou. — Place de guerre construite par l'armée (1857) en pleine Kabylie, sur le plateau central des Beni-Raten, à 916 mèt. d'altit.; de la Casba la vue du Djurdjura est splendide.

Fort-National, est aussi le ch.-l. d'une c. m., 49,784 h. (73 Franç.).

Fouka-Supérieur, v., 624 h. (414 Franç.), c. de Koléa.

Fréha, v. de 191 h. (174 Franç.), c. du Haut-Sebaou.

Ghardaia, ch.-l. de c. i. [1884], 57,692 h., capitale de la confédération du Mzab.

Gouraya, ch.-l. de c. [1881], 3,795 h. (237 Franç.), arr. d'Alger. — Mines, est aussi le ch.-l. de la c. m. du même nom, 24,118 h. (341 Franç.).

Guyotville, ch.-l. de c. [1874], 1,412 h. (447 Franç.) arr. d'Alger. — Tombeaux mégalithiques et ruines romaines; phare de premier ordre au *cap Caxine*, 3 kil. du village.

Hamedi, v., c. du Fondouk.

Hamma (Le), 2,006 h., ham., c. de Mustapha. — Jardin d'Essai.

Hammam-Rhira, c. m. [1874], 20,646 h. (700 Franç.), arr. de Miliana, 19,858 h. Elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 267 h. (190 Franç.), *Aquæ Calidæ* des Romains. — Hôpital militaire. — Établissement thermal.

Hassen-ben-Ali, 141 h. (136 Franc.) v., c. de Ben-Chicao.

Haussonvillers, ch.-l. de c. [1884], 590 h. (430 Franç.), arr. de Tizi-Ouzou, v. fondé par la société des Alsaciens-Lorrains ainsi que ses annexes le camp du Maréchal et Dra-ben-Kredda.

Haut-Sébaou, c. m., 32,595 h. (705 Franç.), arr. de Tizi-Ouzou : cette c. a pour ch.-l. Azagza, sur le plateau d'El-Matten.

Hoche-Chéliff. Voyez Chéliff.

Hussein-Dey, ch.-l. de c. [1870], 3,095 h. (744 Franç.), arr. d'Alger.

Isly, 499 h., v., c. de Mustapha.

Isserboug, 208 h., v., c. de Blad-Guitoun.

Issers-el-Ouïdan, 3 h., fermes, c. de Blad-Guitoun.

Isserville, ch.-l. de c. [1880] 395 h. (318 Franç.), arr. de Tizi-Ouzou.

Joinville, v., 779 h. (205 Franç.), c. de Blida.

Kaddoùs, 56 h., v. indigène et fermes, c. de Draria.

Khalloul, v., 84 h. franç., c. de Cavaignac.

Koléa, ch.-l. de c. [1856], 4,318 h. (1,224 Franç.), arr. d'Alger; sur un coteau du Sahel, en face de Blida. — Au S.-O., sur un mamelon, camp et hôpital militaire; magasins de subsistance; — très beau jardin.

Kouba, ch.-l. de c. [1856], 1,910 h. (568 Franç.), arr. d'Alger. — Grand séminaire.

Laghouat, ville, ch.-l. de c. m. [1868], 3,859 h. (177 Franç.), poste militaire et oasis, à 446 kil. sud d'Alger, au bord du désert, à 777 mèt. d'altitude, sur un chaînon rocheux qui divise en deux parties une oasis de 200 hect.; fort de *Bouscarin*, fort *Morand;* — les jardins d'arbres fruitiers et de dattiers sont arrosés par l'*Oued-M'zi*, tête de l'*Oued-Djedi;* — commerce d'échange entre les Sahariens et les gens du Tell. — Laghouat est occupée depuis 1852.

Laghouat est aussi le ch.-l. d'une c. i., 13,463 h.

Lavarande, c. [1879], 940 h. (155 Franç.), arr. de Miliana.

Les Attafs, ham. c. de Saint-Cyprien-des-Attaffs.

Littré, c. [1886], 1,151 h. (195 Franç.), arr. de Miliana.

Lodi, c. [1887], 3,667 h. (240 Franç.), arr. de Médéa.

Maillot, v., ch.-l. de la c. m. de Beni-Mousou, 274 h. (249 Franç.), arr. d'Alger.

Maison-Blanche, c. [1882], 963 h. (705 Franç.), arr. d'Alger.

Maison-Carrée, c. [1851], 3,925 h. (752 Franç.), arr. d'Alger, sur l'Harrach, orphelinat de jeunes indigènes, marché important de bestiaux, arr. d'Alger.

Malakoff, v. 164 h. (114 Franç.), c. m. du Chéliff.

Marceau, v., 206 h. (198 Franç.), c. m. de Gouraya.

Marengo, c. [1856]. Avec les v. annexes de Montebello et du Nadou et les ferm. de Bou-Yersen, 3687 h. (1251 Franç.), arr. d'Alger.

Margueritte, v., 95 h. (72 Franç.), arr. de Miliana.

Médéa, c. [854], ch.-l. d'arr. subdivision militaire, 11,524 h. (1,348 Franç.), sur un plateau incliné au S.-E. dont le sommet s'élève à 920 mèt. d'altitude. Occupée par les Romains, elle fut sous les Turcs la capitale du beylick de Titteri. Les Français s'y établirent définitivement en 1840. Vins renommés, sources minérales. Aux environs, mines de Mouzaia, Gorges de la Chiffa.

Mékla, c. [1887], 169 h. (157 Franç.), arr. de Tizi-Ouzou.

Ménerville [1874], 6,668 h. (955 Franç.), à l'entrée de la vallée des Issers, arr. d'Alger.

Meurad, v., 365 h. (172 Franç.), c. m. d'Hammam-R'hira.

Miliana, ch.-l. de c. [1864] et d'arr. 7,000 h. (1062 Franç.), ch.-l. de c.; bâti sur un rocher sur le flanc du Zaccar, à 740 mèt. d'altit. — Rues larges, bordées de platanes et arrosées d'eaux courantes. — Esplanade d'où l'on découvre la vallée du Chélif et les monts de l'Ouaransenis. — Vignobles et fruits renommés. — Marché arabe le vendredi : commerce de laines et bestiaux. — Aux environs, établissement thermal d'Hammam-R'hira; mines du Zaccar; carrières de marbre.

Miliana fut la *Malliana* romaine plus tard, elle appartint aux rois de Tlemcen, puis aux Turcs; les Français l'occupent depuis 1840.

Montebello, v. de c. de Marengo. A 2 kil. N.-E. de ce village, on voit assis sur une montagne de 260 mèt. d'altit., le célèbre monument connu sous le nom de *tombeau de la Chrétienne*. Il a 30 m. de hauteur ; sa base polygonale a 63 m. de diamètre. Des colonnes ioniques en flanquent le périmètre au-dessus duquel commence une série de degrés, hauts chacun de 58 centim., et qui, en rétrécissant graduellement leur plan circulaire, donnent à l'édifice l'apparence d'un cône tronqué. On suppose, mais sans en avoir de preuves certaines, que ce monument grandiose était la sépulture des rois Numides qui régnaient sur le pays avant la conquête romaine.

Montenotte, c. [1870), 3,562 h. (245 Franç.), arr. d'Orléansville.

Montpensier, v. 312 h. (139 Franç.), c. de Blida.

Mouzaiaville, c. [1856], 3,943 h. arr. d'Alger.

Mustapha, c. [1871], 16,416 h. (982 Franç.), arr. d'Alger. — *Mustapha-Inférieur ; — Mustapha-Supérieur ;* — le *Ruisseau ;* — l'*Agha* et le village d'*Isly*. — *Mustapha-Inférieur* est le ch.-l. de la commune : hôpital civil où sont traités les malades d'Alger; — vastes casernes de cavalerie ; — champ de manœuvres et hippodrome; à 1 kil. plus loin, sur la route de Kouba, *Jardin d'Essai*, créé par l'État, en 1832, et qu'on désignait, il y a peu d'années encore, sous le nom de *jardin d'acclimatation*, a été concédé, en 1867, à la Société générale algérienne. Sa contenance est d'environ 80 hect., dont 58 en plaine et 22 en montagne. Outre les pépinières qu'on y forme, on y essaye, sur une grande échelle, l'introduction, l'acclimatation, la culture et l'exploitation de tous les végétaux utiles répartis sur la surface du globe. Le nombre des différentes espèces déjà introduites et cultivées dans ce jardin dépasse dix mille, celles des espèces qui ont donné des résultats utiles sont multipliées et mises à la disposition des cultivateurs, qui les achètent à prix réduits. — Ce magnifique jardin, dont l'un des côtés fait face à la mer, est ouvert chaque jour au public.

Mustapha-Supérieur : — école normale primaire (*garçons*) ; — palais d'été du gouverneur général ; — *Colonne Voirol* et *Bois de Boulogne ;* — riches et riantes villas.

Nador, 87 h., v., c. de Marengo.

Novi, 486 h., v., c. de Cherchell.

Orléansville, ch.-l. de c. [1856], 3,279 h. (1536 Franç.), ch.-l. d'arr., ch.-l. de subdiv. militaire ; à moitié chemin d'Alger à Oran, sur la rive g. du Chélif, à son confluent avec l'*Oued-Tsirgaout*. — Magnifique bois de pins et de caroubiers, de plantation française. — Marché très important. — Chaleur excessive en été, vents violents en hiver.

Orléansville a été réédifiée sur l'emplacement qu'occupait une ville romaine (*Castellum Tingitanum?*); ruines nombreuses; entre autres, belles mosaïques.

Ouarsenis, c. m. [1880], 33,314 h. (40 Franç.), arr. d'Orléansville; elle a pour ch.-l. le bordj de *Beni-Hendel*.

Oued-Djer, 125, h., v., c. de Bou-Medfa.

Oued-el-Alleug, c. [1861], 2,933 h. (750 Franç.), ch.-l. de c., arr. d'Alger.

Oued-Fodda, c. [1874], 4,576 h. (483 Franç.), arr. d'Orléansville.

Oued-Rouïna, 243 h., v., c. de Saint-Cyprien-des-Attafs.

Oued Zeboudj, v. 57 h. (53 Franç.), c. d'Hammam-R'hira.

Ouled-Abbès, 108 h., v., c. de l'Oued-Fodda.

Ouled Abbès, v., c. de l'O-Fodda.

Ouled-Fayet, v., 583 h. (157 Franç.), c. de Dely-Ibrahim.

Ouled-Keddach, ff., 191 h. (66 Franç.), c. de Dellys.

Palestro, ch.-l. de c. [1879], 3,377 h. (485 Franç.), arr. d'Alger, sur la route d'Alger à Constantine, à 25 kil. sud de Ménerville. — Céréales. — Belles plantations de vignes et d'arbres fruitiers. — Usines.

Palestro est également ch.-l. de c. m. 38,335 h. (410 Franç.).

Pointe-Pescade, 405 h., v., c. de Saint-Eugène, s'étend le long de la mer, sur les flancs inférieurs du Bouzaréa; une des plus jolies promenades des environs d'Alger. Hôtel et restaurants; — coquettes villas.

Pontéba, v., 420 h. (116 Franç.), c. d'Orléansville.

Pont-du-Caïd, ham., 56 h. (51 Franç.), c. m. de Téniet-el-Haâd.

Port-Gueydon, 371 h. (211 Franç.), ch.-l. de la c. m. d'Azeffoun.

Quatre-Chemins, ham., c. de Boufarik.

Rassauta (La), 163 h., v., c. de Fort-de-l'Eau.

Rébéval, ch.-l. de c. [1884] 811 h. (153 Franç.), arr. de Tizi-Ouzou.

Réghaïa (La), ch.-l. de c. [1870], 1,175 h. (130 Franç.), arrond. d'Alger.

Rivet, ch.-l. de c. [1880], 3,126 h. (163 Franç.), arr. d'Alger.

Rouïba, ch.-l. de c. [1861], 2,512 h. (264 Franç.), arr. d'Alger.

Rovigo, ch.-l. de c. [1861], 6,455 h. (266 Franç.), arr. d'Alger. — A 4 kil. S.-O., établissement thermal d'Hammam-Melouan.

Ruisseau (Le), 212 h., ham. c. de Mustapha.

Sainte-Amélie, ham., 164 h. (130 Franç.), c. de Douéra.

Saint-Cyprien-des-Attafs, c. [1878], 2,758 h. (399 Franç.), arr. de Miliana. — Dans la plaine du Chélif, créé par Mgr l'archevêque d'Alger et peuplé, presque en totalité, d'Arabes naturalisés Français et convertis au christianisme. — Hôpital où sont reçus les Musulmans des deux sexes.

Saint-Eugène, h., ch.-l., de c. [1870], 3,292 h. (1,060 Franç.), arr. d'Alger; joli village sur le bord de la mer et à 3 kil. d'Alger, composé de maisons de plaisance. Sur le plateau qui le domine on distingue de très loin deux édifices religieux : le séminaire des *missions sahariennes* (ancien consulat de France), résidence d'été de l'archevêque d'Alger, et *Notre-Dame-d'Afrique*.

Saint-Ferdinand, ham. 368 h. (136 Franç.), c. de Douéra.

Sainte-Monique, v., c. de Saint-Cyprien des Attafs.

Saint-Pierre-et-Saint-Paul [1870], 5,175 h. (201 Franç.), h., Saint-Pierre, ch.-l. de la c.; Saint-Paul forme une section.

Saoula, 468 h., v., c. de Birkadem.

Saoula, vil., 872 h. (138 Franç.), c. de Birkadem.

Sidi-Ferruch, v. maritime, 358 h. (141 Franç.), c. de Chéragas. Sidi-Ferruch est un des points stratégiques de la côte. Un fort, admirablement approprié aux besoins de la défense et armé de puissantes batteries, le protège contre toute attaque. — C'est à Sidi-Ferruch que l'armée française débarqua lorsqu'elle vint, en 1830, faire la conquête d'Alger.

Sidi-Moussa, ch.-l. de c. [1861], 2,261 h. (161 Franç.), arr. d'Alger.

Sikh-ou-Meddour, ff., 2,038 h. (7 Franç.), c. de Tizi-Ouzou.

Souk-el-Haâd, 304 h., v., c. de Ménerville. Pays splendide rappelant les plus beaux sites de France.

Souma, ch.-l. de c. [1870], 3,559 h. (267 Franç.), arr. d'Alger. — Mines de fer en exploitation.

Staouéli, [c. 1887], 432 h. (327 Franç.), arr. d'Alger. — C'est sur l'emplacement de ce village que l'armée française défit, après un brillant combat (19 juin 1830), les troupes du Dey. Cette journée décida de la conquête d'Alger.

Staouéli (la Trappe), v., 2,597 h. (950 Franç.), c. de Chéragas, abbaye comptant 120 frères, occupant 250 ouvriers, admirable exploitation agricole comprenant 500 hect. de vignes, orangeries, cultures de géraniums, etc.

Tablat, c. m., arr. d'Alger, 32,333 h. (131 Franç.), h., elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 119 h.

Tefeschoun, v., 332 h. (199 Franç.), c. de Castiglione.

Ténès, ch.-l. de c. [1876], 4,715 h. (595 Franç.), arr. d'Orléansville. — Ville et port maritime, à l'embouchure de l'*Oued-el-Allah* ou Allela; au pied du col par lequel la vallée centrale du Chélif communique à la mer : c'est l'entrepôt naturel d'Orléansville. — Ténès, la *Cartenna* des Romains, fut réédifiée, en 1843, par ordre de Bugeaud. — A 1 kil. de la mer et au S. de la nouvelle ville, le *vieux* Ténès, ville arabe, compte 995 h. — Aux environs, mines de cuivre, fer et plomb.

Ténès, c. m., 23,929 h. (1,186 Franc.), qui a pour ch.-l. le v. des Trois-Palmiers.

Teniet-el-Haâd, ch.-l. de c. [1869], 3,429 h. (549 Franç.), arr. de Miliana. — Ville et poste militaire. — Marché arabe important. — A 2 kil. O., magnifique forêt de cèdres de 3,000 hectares avec source ferrugineuse dont les eaux ont de l'analogie avec celles de Spa.

Teniet-el-Haâd est aussi le ch.-l. d'une c. m., 29,098 h. (166 Franc.).

Thiers, 193 h., c. m., de Palestro.

Tigzirt, village en création sur l'emplacement de la ville romaine de Rusucurru.

Tipaza, c. [1886], 2,041 h. (151 Franç.), port abrité des vents d'ouest par le *Ras-el-Amouch* (Chénoua). — Tipaza a conservé le nom de la ville romaine à laquelle elle succède, arr. d'Alger.

Tizi-Ouzou, c. [1875], 2,010 h. (1,224 Franç.), avec ses annexes de Bou-Khalfa et Dra-ben-Kredda. — Ch.-l. d'arr. — Sous-préfecture. — Ville et poste militaire, à l'E. et à 104 kil. d'Alger, sur la route d'Alger à Fort-National.

Tizi-R'Nif, v. [1883], 182 h. (181 Franç.), arr. de Tizi-Ouzou.

Trembles (Les), 105 h., v., c. de Bir Rabalou.

Trois-Palmiers, 108 h., v., ch.-l. de la c. m. de Ténès.

Vesoul-Benian, ch.-l. de c. [1856], 619 h. (194 Franç.), arr. de Miliana.

Villebourg, v., 103 h. (92 Franç.), c. m. de Gouraya.

Warnier, v., 153 h. (131 Franç.), c. m. d'Aïn-Mérane.

Zaatra, 161 h., v., c. de Blad-Guitoun.

Zamouri, 283 h., v., c. de Blad-Guitoun.

Zéralda, v., 726 h. (288 Franç.), c. de Chéragas.

Zurich, v., 683 h. (150 Franç.), c. de Cherchell.

DÉPARTEMENT

D'ORAN

I. — Nom, Formation, Situation, Limites, Superficie.

Ce département doit son *nom* à la ville d'Oran, son chef-lieu.

Il est formé des tribus qui constituaient le beylick d'Oran, avant l'occupation française.

Il est *situé* dans la partie occidentale de l'Algérie, entre l'empire du Maroc et le département d'Alger. Il s'étend sur la Méditerranée, sur une longueur de 360 kilomètres environ, de l'Oued-Kiss (ou *Adjeroud*), par 4° 31′ de longitude occidentale, à l'Oued-Aberri, par 1° 35′ (même longitude) et se prolonge des deux côtés en deux lignes sinueuses dans toute la profondeur de la contrée.

Il est *borné* au nord par la Méditerranée, à l'ouest, par le Maroc, à l'est par le département d'Alger, au sud, par le désert. — Sa limite, à l'ouest, est provisoirement déterminée par le traité du 18 mars 1845.

Sa *superficie* est évaluée à 11,588,519 hectares, dont 4,750,000, environ, dans le Tell. Sa plus grande longueur, du nord au sud, entre le cap Magroua et Géryville est de 300 kilomètres.

II. — Physionomie générale.

L'ensemble du département d'Oran (Tell, Hauts-Plateaux et Sahara) a pour caractéristique une série de montagnes qui se détachent des deux massifs principaux (tellien et saharien), et qui sont séparées les unes des autres par des plaines plus

ou moins vastes. Ces montagnes constituent elles-mêmes des groupes particuliers ayant leur dénomination propre; parmi celles qui appartiennent à la région tellienne, nous citerons :

1° Le massif des *Traras*, entre le littoral et la partie de la Tafna qui court parallèlement à la mer. Il a pour points culminants *le Filhaoussen* (1,158 mètres), à l'est de Nédroma, et *le Tadjerab* ou *montagne carrée* (861 mètres), au sud du cap Noé.

2° Le massif volcanique d'*Aïn-Temouchent*, entre la Tafna et le Rio-Salado, dont les points les plus élevés sont, au sud d'Aïn-Temouchent : le *Djebel-Bou-Delsen* (593 mètres) et le *Djebel-el-Oubar* (648 mètres), près le village d'Arlal; le *Seba-Chiourk* (666 mètres), au nord-est de Remchi.

3° Le massif d'*Oran*, entre l'Oued-Mela, qui fait suite au Rio-Salado, et Oran, au nord du lac Salé. Ses plus hauts sommets sont : le *Djebel-Ketef* (256 mètres), à l'extrémité occidentale du lac; le *Djebel-Mzaïla* (395 mètres), à l'est du cap Figalo; le *Djebel-Nouissi* (424 mètres), au sud du cap Sigali; le *Pic-du-Tombeau* (464 mètres), qui domine la forêt de Msila; l'*Observatoire* (588 mètres), au nord du Pic-du-Tombeau.

4° Le massif des *Beni-Snouss*, ayant pour points culminants, au sud de Gar-Rouban; le *Ras-Ashfour* (1,589 mètres) et le *Djebel-Tnouchji* (1,842 mètres).

5° Les massifs de *Tlemcen*, prolongement de celui des Beni-Snouss, dont les pics les plus élevés sont, entre Tlemcen et Sebdou et du nord au sud : le *Nador* (1,560 mètres) et le *Djebel-Kouabet* (1,621 mètres).

6° Le massif de *Tessala*, qui se soude au précédent, au nord-ouest de Sidi-Bel-Abbès. Son point le plus élevé est le *Djebel-Tessala* (1,063 mètres). Il se prolonge vers Saint-Denis-du-Sig par le *Djebel-Bou-Anèche* (922 mètres), au nord de Bel-Abbès et le *Djebel-Tafaroui* (726 mètres).

7° Le massif du *Dahra*, dont les points les plus élevés sont : le *Sidi-Saïd* (777 mètres), entre Nekmaria et Renault; le *Djebel-Tachta* (786 mètres), entre Renault et le cap Kramis;

Oran.

le kef *Abd-er-Rhaman* (730 mètres), à l'est du Tachta; le *Bach* (845 mètres), au nord-est de l'île Colombi; le *Djebel-Beni-Messaoud* (747 mètres), à l'ouest de Ténès.

Dans la région des Hauts-Plateaux, en allant de l'ouest au nord-est, d'El-Aricha à Frendah, on trouve :

Le *Djebel-Mekaïdou* (1,470 mètres) et le *Djebel-Ouazenne* (1,440 mètres), au nord-est d'El-Aricha; le *Djebel-Ternaten* (1,340 mètres), à l'est de Frenda, et le *Djebel-Chemakr* (1,419 mètres), au sud-est de Tiaret.

Au sud des chotts Rarbi et Chergui, en partant de Mécheria : le *Djebel-Antar* (1,678 mètres), au sud-ouest de Mécheria; le *Djebel-el-Biod* (1,521 mètres) au sud-ouest de Géryville; *Garet-el-Krachaoua* (1,269 mètres), au nord-est de Géryville; le *Djebel-Sidi-Okba* (1,642 mètres), au nord-ouest d'Aflou, et enfin, le *Djebel-Gourou* (1,650 mètres), au nord-est d'Aflou.

Dans le *massif* des Ksours, au sud-ouest d'aïr-Sefra, dans la direction de Moghar et de Tiout, le *Djebel-Mzi* (2,200 mèt.).

Dans le *massif saharien*, en partant d'Aïn-Sefra et en se dirigeant, du S. E. au N. E., dans la direction du *Djebel-Amour* : le *Djebel-Mekter* au S. d'Aïn-Sefra; le *Djebel-Bram*, au S. de Chellala; le *Djebel-Bou-Noukta* (1,179 mèt.), au S. O. de Géryville; le *Djebel-Touïla* (1,937 mèt.), dans le *Djebel-Amour* et le *Djebel-Merkeb* (1,494 mèt.), au N.-O. d'Aïn-Madhi.

La partie *nord* du département est traversée, de l'est à l'ouest, par une série de plaines, pour la plupart *salifères*, dont les unes sont contiguës aux montagnes de la zone maritime et dont les autres en sont séparées par des massifs plus ou moins hauts. Nous citerons, comme les plus remarquables :

La *plaine de Zeydour*, dans le voisinage d'Aïn-Temouchent;

La *plaine des Andalouses*, au nord-ouest d'Oran;

La *plaine d'Oran*, coupée par le « lac Salé » d'Oran;

La *plaine de la M'léta*, au sud-ouest du lac Salé;

La *plaine du Tlélat*, qui doit son nom à un oued; un barrage établi en amont de la petite ville de Sainte-Barbe-du-Tlélat et contenant environ 700,000 mètres cubes d'eau, permet d'irriguer de nombreux jardins et des champs dans

Mascara.

une zone irrigable de 10,000 hectares; malheureusement il ne se remplit pas tous les ans et près d'un tiers de l'eau se perd entre le barrage et la plaine;

La *plaine du Sig* traversée dans sa partie sud par le chemin chemin de fer d'Alger à Oran, et abondamment irriguée par les eaux de l'Oued-Sig (*V.* ce nom) ;

La *plaine de l'Habra*, entre Perrégaux et la mer, et qui prolonge, au nord, celle du Sig. Elle est actuellement exploitée dans sa plus grande partie par la Compagnie Franco-Algérienne ;

La *plaine occidentale du Chéliff;* elle s'étend de la Mina, qui arrose le territoire de Relizane, aux approches d'Orléansville ;

La *plaine de la Mékerra*, dont le centre est à peu près marqué par Sidi-bel-Abbès;

La *plaine d'Egriss*, au-dessous de Mascara et qui se prolonge dans la direction du sud-ouest par celle de Traria.

Ces plaines, arides naguère, sont aujourd'hui livrées à l'agriculture et sillonnées de routes que jalonnent de riches villages : presque toutes seront bientôt traversées par les chemins de fer dont la loi du 18 juillet 1879 a prescrit la création. Quelques-unes, celles du Sig, de l'Habra, du bas Chéliff et de la Mékerra sont particulièrement fertiles : elles doivent l'abondance de leurs produits aux irrigations permanentes que leur assurent les barrages-réservoirs ou de dérivation construits sur les rivières dont elles portent le nom (*V.* ch. III).

La partie du Dahra qui est comprise dans le département d'Oran et s'étend du sud au nord entre le Chéliff et la mer, a, dans son ensemble, un aspect des plus pittoresques. Le sol très tourmenté, offre une succession de ravins, de crêtes rocheuses et de plateaux qui constituent un pays à part, en harmonie avec les mœurs et les besoins des populations kabyles qui l'habitent. L'olivier, le chêne-liège et le pin y abondent; les vergers en nombre infini sont tous entretenus avec beaucoup de soins.

La colonisation européenne s'implante peu à peu dans cette région où l'eau courante est rare, mais où les plis de terrain renferment des sources nombreuses. C'est ainsi qu'à partir

de Mazouna, l'ancienne capitale du Dahra, on a créé le long ou près de la route qui relie cette ville à Mostaganem, les villages de Renault, Nekmaria, Cassaigne, Bosquet et Aïn-Ouillis, qui sont en pleine prospérité.

Les Hauts-Plateaux s'étendent entre le Tell et le Sahara : leur aspect le plus général est celui d'une plaine sableuse, à ondulations très légères. Pas d'eaux courantes; de loin en loin, des genévriers rabougris, quelques plantes presque rampantes parmi lesquelles dominent le faux fenouil et le thym, puis d'immenses étendues peuplées d'alfa; ici et là, à des distances souvent considérables, un puits ou des sources pour la plupart marécageuses. Par un singulier contraste, on trouve, cependant, aux approches des chotts, certains oiseaux d'une rare beauté.

Quant à la région saharienne du département, elle a été décrite en peu de lignes par le colonel de Colomb, un des hommes qui la connaissent le mieux : « Au sud de Géryville, s'étend une immense zone entièrement dépourvue d'eau et inhabitable pour les Nomades, autrement que pendant les hivers pluvieux; c'est le véritable Sahara de la province d'Oran, le pays de la soif, le désert par excellence, abandonné d'une manière absolue par l'homme, pendant neuf mois de l'année, aux gazelles et aux antilopes que Dieu semble avoir créés exprès pour brouter la végétation des sables et pour vivre sans boire sous le soleil foudroyant de ces latitudes. »

On trouvera plus loin (chap. XIII) le nom des oasis disséminées dans la partie saharienne du département; mais nous devons dire dès à présent que l'une d'elles, celle d'*Aïn-Sefra*, est, depuis 1882, le chef-lieu d'un cercle militaire. La garnison, qui y réside à poste fixe, sert d'avant-garde à celles de Géryville et de Mécheria.

En certaines parties du Tell, dans les plaines et sur le flanc des montagnes, le sol est couvert d'arbres et de broussailles, dont l'ensemble constitue de véritables forêts. Mais c'est dans la zone des Hauts-Plateaux que se trouvent les principaux massifs. La superficie des forêts domaniales et communales

est évaluée à 580,414 hectares. Les essences dominantes sont le chêne-liège (10,827 hectares); le chêne vert (211,271 hectares); le pin d'Alep (279,282 hectares); le thuya (4,936 hectares); enfin, 74,098 hectares sont peuplés d'essences diverses. Le chêne-zéen et le cèdre font absolument défaut; le thuya, qui couvrait autrefois des espaces considérables, tend à disparaître : les plus beaux massifs, ceux qui bordaient la route de Perrégaux à Saïda, en avant de Franchetti, ont été ravagés par le feu. Le peu qui reste est à peine exploitable.

Les principales forêts sont situées : à l'ouest de Tiaret, 10,092 hectares; au nord et à l'ouest de Frenda, 83,000 hectares; à l'est de Ste-Barbe-du-Tlélat, 9,000 hectares; au sud-est et au sud-ouest de Mascara, 25,074 hectares; à l'est de Sidi-bel-Abbès, 6,512 hectares; au nord-est de Sidi-Ali-ben-Youb (Chanzy), 11,159 hectares. Entre Daya et Saïda, par groupes séparés, 32,000 hectares; au nord-ouest et au sud de Daya, 66,387 hectares; au sud-ouest de Tlemcen, 7,980 hectares; à l'ouest et au sud de Sebdou, 12,668 hectares.

Comme renseignements complémentaires, nous indiquons ci-après l'altitude barométrique d'un certain nombre de localités.

ALTITUDES.

Région maritime et plaines.	mèt.	Région montagneuse et Hauts-Plateaux.	mèt.
Mostaganem	105	Tiaret	1,085
Arzew (*Gare*)	1,45	Mascara	588
Oran (*Hôp. m.*)	80	Bel-Abbès	490
Cap Falcon	78,2	La Moricière	725
Nemours	4	Tlemcen	684
Bosquet	278	Terni	1,250
Relizane	79	Sebdou	958
Perrégaux	42	Magenta	927
Saint-Denis-du-Sig	55,66	Daya	1,150
Le Tlélat	138	Saïda	867
Ain-Temouchent	247	Tafaroua	1,140
Ain-Khial	453	Mécheria	1,170
Pont de l'Isser	250,8	Frenda	1,031
Remchi	255	Géryville	1,305
		Aflou	1,320

Ces cotes sont prises, partie dans les bulletins du service météorologique, partie dans les bulletins des comices agricoles; d'autres ont été relevées par les ponts et chaussées (*chemins de fer*); elles ne concordent pas toutes avec celles portées sur les cartes de l'état-major.

III. — Littoral, Cours d'eau.

Le point extrême de l'Algérie sur la côte de l'ouest est déterminé par l'*Oued-Kiss* (ou *Oued-Adjeroud*), qui se jette dans la mer à l'ouest du *cap Milonia* et au nord-ouest d'El-Kalaa, ville du Maroc. De l'embouchure de cette rivière au cap Milonia, qui forme un point très avancé, la côte se dirige vers le nord, puis elle s'infléchit vers le sud et, bordée de falaises, se prolonge presque en ligne droite vers l'est, jusqu'à *Nemours*. Là, elle se courbe et forme une petite anse très ouverte à l'exposition directe du nord et qu'on désigne sous le nom de *Port-de-Nemours;* abri nul, mais bonne plage de débarquement; station de cabotage et de pêche fréquentée par les balancelles espagnoles.

A partir de Nemours, la côte remonte, en se creusant un peu, jusqu'au *cap Noé*, terre haute et coupée à pic, abritant à l'est une petite anse où les balancelles peuvent se réfugier.

Du cap Noé, à l'embouchure de la Tafna, la côte remonte vers le nord-est en suivant une direction assez uniforme, avec quelques dentelures.

En face de l'embouchure de la Tafna, l'*île de Rachgoun* (l'ancienne *Acra* des Romains), qui semble volcanique, est séparée du continent par un intervalle de deux kilomètres, longue de 1,000 mètres sur 200 de large, escarpée à pic, elle a 60 mètres d'élévation, de bonnes citernes, et au sud-ouest un petit bassin où les barques peuvent s'abriter.

A l'est, et à 7 kilomètres environ de l'embouchure de la Tafna, est le port de *Beni-Saf*, construit par une Compagnie qui exploite de riches mines de fer. — Ce port a 16 hectares

et peut recevoir des navires de 5 à 6 mètres de tirant d'eau. Il est livré au commerce depuis 1881.

Plus loin, à 15 kilomètres sud-est de l'île de Rachgoun, se trouve le *cap Hassa*, qu'on distingue à de grandes distances. Entre l'île et ce cap, la côte est escarpée; elle se creuse un peu vers le milieu, puis se dirige vers le nord, en inclinant légèrement à l'est, jusqu'au *cap Figalo*, presque à pic.

En continuant vers le nord-est on rencontre le *cap Sigali*, peu élevé, mais on le reconnaît de loin aux roches blanches inclinées qui le terminent.

Au nord-ouest de ce cap, à la distance de 6 milles (11 kil. 112) de la côte, et à environ 60 kilomètres d'Oran sont les deux *îles Habibas*, séparées par un étroit canal et environnées d'un grand nombre de petites roches. L'île de l'ouest (1,000 mètres de long sur 160 à 700 de large), est échancrée par une crique où les pêcheurs trouvent un abri, tout près d'une petite colonie espagnole. L'eau manque sur l'une et l'autre île, et leur sol, fortement imprégné de sel, n'offre pas même une broussaille.

Après le *cap Sigali* on rencontre le *cap Lindlès* formé par des terres hautes, puis, à 13 kilomètres à l'est, le *cap Falcon*, divisé en deux pointes peu éloignées laissant entre elles une petite anfractuosité. — Le cap Lindlès et le cap Falcon sont séparés entre eux par une baie profonde, bordée de plages et de falaises. Vis-à-vis le milieu de cette baie, à 7 kilomètres environ, apparaît l'*île Plane*, simple îlot.

L'*île Plane*, dit le capitaine Bérard, est un rocher qui paraît plat, en effet, vu de loin et quelle que soit d'ailleurs la direction, mais lorsqu'on l'aborde on le trouve très inégal. Elle est entourée de beaucoup d'autres rochers, au milieu desquels on trouve deux petits mouillages où les bateaux peuvent se réfugier.

A partir du cap Falcon, la côte s'incline vers le sud, puis remonte à l'est vers une grosse pointe, appellée « *pointe nord* », formant ainsi une baie très grande et très ouverte, bordée de

Nemours.

sables et de falaises, la *baie des Aiguades :* le duc de Mortemart y débarqua en 1732.

A 2 kilomètres est, environ, est *Mers-el-Kébir*, dont la baie est entourée de tous côtés par des terres élevées et des rochers.

Cette rade est le meilleur abri de l'Algérie occidentale. — M. Lieussou en donne la description suivante : « Rade sûre pour 15 vaisseaux, à l'entrée du canal qui sépare l'Afrique de l'Espagne. Quais de débarquement abrités. Défense continentale suffisante; défense maritime incomplète. Commandement militaire des côtes de la province d'Oran. Base d'opérations pour la flotte en regard de Gibraltar. Aujourd'hui port de refuge; dans l'avenir, grand port d'abri et d'agression, arsenal de ravitaillement et de réparations : second port militaire de l'Algérie. »

De Mers-el-Kébir, la côte descend vers le sud-est jusqu'à *Oran*, distance de 5 kilomètres et demi.

Oran est bâtie sur les berges inclinées d'un ravin; son port étroit, vaste de 27 hectares, est défendu des vents d'ouest et de nord-ouest, par la pointe du *fort Lamoune*, formée par la montagne abrupte sur laquelle les Espagnols ont construit les deux forts de *San-Gregorio* et de *Santa-Cruz*. Il a été, depuis 1860 et est encore l'objet de travaux considérables : grâce à la grande jetée du large, dirigée de l'ouest à l'est et couvrant une passe d'entrée de 100 mètres de largeur ouverte à l'est, il constitue déjà un abri sûr par tous les temps.

D'Oran au cap Ferrat, on remarque la *pointe Canastel*, la *pointe de l'Aiguille* en face de laquelle se dresse un rocher pyramidal (*l'Aiguille*) haut de 54 mètres.

Au cap Ferrat, fait de rochers, succède, à 4 kilomètres à l'est, le *cap Carbon*. — De ce point, la côte descend vers le sud jusqu'à Arzew, dont la baie a 52 kilomètres d'ouverture. Les bâtiments, même ceux d'un fort tonnage, mouillent en dedans de la jetée, actuellement en construction, longue de 280 mètres.

A partir d'Arzew, la côte s'enfonce vers le sud-est jusqu'à

Port-aux-Poules, d'où elle remonte vers le nord, en suivant une ligne courbe, jusqu'à *Mostaganem*. Le rivage, formé de falaises rocheuses, n'offre aucune crique, il est battu par tous les vents du large, surtout par le nord-ouest. On mouille à 2 kilomètres environ de la ville. Les débarquements sont généralement impossibles en hiver. La situation a été améliorée par la création d'une jetée-débarcadère de 250 mètres de longueur, et l'on projette l'établissement d'un port de 20 hectares.

De Mostaganem au *cap Ivi*, la côte suit la direction nord-est; de ce cap, peu élevé, le littoral remonte, toujours au nord-est, plus ou moins dentelé et bordé de falaises, jusqu'au *cap Khamis*, à l'est duquel se jette l'*Oued-Aberri*, limite avec le département d'Alger.

Les principales rivières du Tell sont, en allant de l'ouest à l'est :

L'*Oued-Kiss*, qui se jette dans la mer, à 27 kilomètres sud-ouest du cap Milonia et dont l'embouchure sépare sur la frontière du nord, le Maroc de l'Algérie;

La Tafna, célèbre par le traité conclu sur ses bords, le 30 mai 1837, entre Bugeaud et Abd-el-Kader, prend sa source dans le pâté montagneux qui domine Sebdou, se dirige vers l'ouest par une ligne courbe, puis vers le nord-ouest, puis vers le nord, enfin vers le nord-est et va se jeter dans la mer en face de l'île de Rachgoun. Cours 146 kilomètres. Abondante pendant une bonne moitié de l'année, elle ne roule jamais moins de 500 litres par seconde. Divers barrages doivent être établis sur son cours : dans la gorge du Kef; à Tameksalet; à Hammam-bou-Ghara (14,256,000 mètres cubes, pour 10,500 hectares); à Remchi; à Tahouaret.

Elle reçoit sur sa gauche l'*Oued-Mouïlah*, qui prend sa source dans le Maroc, s'y grossit du fameux *Isly* et passe à l'ouest et au nord de Lalla-Maghrnia; sur sa droite, elle reçoit l'*Oued-Isser*. Celui-ci commence par de belles sources, reçoit des torrents descendus de gracieuses montagnes, arrose le

superbe bassin de Lamoricière et tombe par une cascade de 12 mètres. On projette sur son cours, près du pont de l'Isser, un barrage-réservoir de 2,500,000 mètres cubes, et sur celui de son affluent la Meffrouch (Saf-Saf ou Sikkak), un de 7,800,000 qui, construit juste au-dessus des fameuses cascades d'El-Ourit, approvisionnerait la ville voisine, Tlemcen, et servirait à l'irrigation de 4,500 hectares ;

Le *Rio-Salado* (70 kilomètres), qui arrose la région fertile d'Aïn-Temouchent et se jette dans la mer entre le cap Hassa et le cap Fugali ;

La Macta, formée de deux rivières, le *Sig* et l'*Habra :*

Le *Sig* (215 kilomètres), prend sa source à la lisière des Hauts-Plateaux, au sud-ouest de Daya. Sous le nom de *Mékerra*, il baigne la plaine de Sidi-bel-Abbès, s'incline ensuite à l'est, se dirige vers le nord, traverse la plaine à laquelle il a donné son nom et se jette dans les marais de la Macta.

A 3 kilomètres en amont de Saint-Denis-du-Sig, à son entrée dans la grande plaine, une digue le fait refluer en un réservoir de plus de 3 millions de mètres cubes d'eau. Ce barrage étant en partie envasé on vient d'en construire un autre à 22 kilomètres en amont, au lieu dit les *Grands Cheurfa*, de la contenance de 17 à 18 millions de mètres cubes ;

L'*Habra* (255 kilomètres) se forme dans la vallée des Trois-Rivières par la rencontre de l'*Oued-Taria* (grossi de l'*Oued-Saïda* et l'*Oued-Fekan*), de l'*Oued-Houanet* et de l'*Oued-Melr'ir*. Sous le nom d'*Oued-el-Hammam* il se dirige vers le nord en traversant le territoire des Chéragas, reçoit sur sa rive droite l'*Oued-Fergoug* et prend alors le nom d'*Habra*, sous lequel il se jette dans les marais de la Macta. A 12 kilomètres sud de Perrégaux, et au-dessous de la réunion de l'*Oued-el-Hammam* et de l'*Oued-Fergoug*, la Compagnie Franco-Algérienne avait construit un barrage colossal pouvant arrêter 14 millions de mètres cubes d'eau. En 1881 (14 décembre), à la suite de pluies torrentielles, ce barrage se rompit et les eaux envahirent la plaine. Plus de cent personnes

périrent; les dégâts matériels furent immenses. L'ouvrage est en reconstruction.

Le *Sig* et l'*Habra* se rencontrent à leur sortie des marais et forment ainsi la *Macta*, qui se jette dans la mer entre Arzew et Mostaganem;

Enfin, le *Chéliff*, qui a sa source, ses principaux affluents et son embouchure dans la province d'Oran, mais qui, pour la plus grande partie de son parcours, appartient à la province d'Alger.

Les principales rivières qu'il reçoit dans son cours inférieur et qui arrosent du sud au nord la partie est du territoire oranais, sont l'Oued-Riou, l'Oued-Djidiouïa, la Mina:

1° L'*Oued-Riou* (150 kilomètres) prend sa source au nord-est de Tiaret, dans le massif de l'Ouarsenis, coule d'abord de l'est à l'ouest, se dirige ensuite vers le nord, passe près d'Ammi-Moussa, au nord et à 25 kilomètres duquel il se jette dans le Chéliff. On l'a dérivé pour l'irrigation de 7,000 hectares sur les territoires d'El-Alef, Inkermann et Saint-Aimé. Étiage 140 litres par seconde: eaux moyennes 1,094; grandes crues 500 mètres cubes.

2° L'*Oued-Djidiouïa* (120 kilomètres), descend du Djebel-Seffalou, au nord de Tiaret, se dirige au nord-ouest sous le nom de *Oued-Menasfa*, jusqu'à Zamora, descend ensuite vers le nord et se perd dans le Chéliff, à 6 kilomètres à l'ouest de l'*Oued-Riou*. Barrage-réservoir près de Saint-Aimé pour l'irrigation 2,508 hectares. Débit d'étiage 30 litres par seconde, débit moyen 100 litres, grandes crues 48 mètres cubes par seconde.

3° La *Mina* (200 kilomètres). Elle prend sa source à la lisière des Hauts-Plateaux, au sud de Tiaret, forme la charmante cascade de 42 mètres appelée *Saut-de-Hourara*, coule d'abord du sud au nord, incline au nord-ouest, descend ensuite vers le nord, passe à Relizane dont elle irrigue le territoire à l'aide d'un barrage de dérivation, et se joint au Chéliff à 15 kilomètres au-dessous de Sidi-bel-Hacel. Il est question de la barrer dans la gorge de Mechéra-Sfa pour obte-

nir un réservoir de 14,500,000 litres. Elle reçoit sur sa gauche la jolie rivière de l'*Oued-el-Abd*, d'un débit de 500 litres par seconde à l'étiage, et qu'on veut barrer entre Bou-Noual et Fortassa : ce réservoir pourra contenir l'énorme volume de 22,600,000 mètres cubes. La Mina roule à l'étiage 600 litres par seconde, 1,900 aux eaux ordinaires et 1,000 mètres cubes en grande crue.

Le Sahara est sillonné du nord au sud par quatre cours d'eau principaux, l'*Oued-el-Namous*, l'*Oued-el-Kébir*, l'*Oued-Seggueur* et l'*Oued-Zergoun* qui, sous l'action des pluies, se transforment en quelques heures en gros torrents; mais pendant l'été, chacun de ces oueds n'est, à sa sortie des montagnes, « qu'une longue traînée de sable et de gravier brûlant, qu'une large dépression du terrain, dans laquelle le passage annuel des eaux pluviales et des alluvions qu'elles entraînent donne seulement la vie à une végétation plus vigoureuse et plus verte que celle des plateaux voisins. »

Lacs et Chotts. — Les eaux pluviales et celles des oueds forment quelquefois des nappes permanentes, qu'on désigne sous le nom de lacs; sur certains points, elles se réunissent dans des bas-fonds salins et marécageux d'une nature particulière, appelés *chotts* dans l'ouest, et *sebkras* dans l'est. Il existe dans la province d'Oran trois lacs et deux chotts :

1° *Le lac salé de Sidi-Bouzian*, à 52 kilomètres est de Mostaganem, à proximité du chemin de fer d'Alger à Oran (1,691 hectares).

2° *Le lac d'Oran.* Il est situé au sud d'Oran, entre Bou-Renac et Valmy, au nord, et la plaine de M'léta, au sud, et mesure 10 kilomètres de large sur 40 kilomètres de long. Il est alimenté par les eaux pluviales et par les infiltrations qui sourdent sur son périmètre après avoir traversé les bases imprégnées de sel des montagnes qui l'entourent. En hiver, ses eaux n'ont pas plus de 30 à 40 centimètres de hauteur; elles se vaporisent en été, mais la croûte de sel qui cristallise

est trop faible pour qu'elle puisse être exploitée avec profit.

5° *Le lac d'Arzew;* situé à 14 kilomètres sud du port d'Arzew et à 45 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. Il a la forme d'un long boyau à peu près rectangulaire, dirigé du nord-est au sud-ouest et a 12 kilomètres de long sur 2 kilomètres et demi de large. En hiver, il ne renferme que de l'eau salée, qui s'étend sur une partie seulement de la surface; en été l'évaporation amène le dépôt d'une couche de sel dont l'épaisseur augmente jusqu'à la saison des pluies. La profondeur d'eau va en augmentant des bords du lac vers le milieu; l'épaisseur de la couche de sel croît également en s'éloignant des bords. Cette immense saline est exploitée par une Compagnie particulière.

4° *Le chott El-R'arbi* est une grande et profonde dépression qui a 72 kilomètres environ de longueur sur 8 kilomètres de largeur moyenne. Il est situé dans la partie occidentale du Sahara algérien, et se trouve coupé en deux parties à peu près égales par la limite fictive qui sépare le Maroc de l'Algérie. Il renferme en hiver, en divers points de sa surface, de petites flaques d'eau saumâtre qui se dessèchent en été et abandonnent une croûte très mince de sel marin. On y descend par des rampes assez difficiles. Le fond en est formé par des sables qui, poussés par les vents, ont produit de petites dunes couvertes d'une végétation très propre à l'alimentation des chameaux.

5° *Le chott El-Chergui* est une grande dépression qui a 120 kilomètres environ de longueur sur 10 kilomètres de largeur moyenne; il est situé au nord-est du chott El-R'arbi, dont il est séparé par une distance de 40 kilomètres. Les puits qui sont creusés sur ses bords donnent de l'eau abondante, mais d'un goût sulfureux très prononcé. Ce chott est assez difficile à traverser, et les gués deviennent même impraticables en temps de pluie : il présente un fond de sable quartzeux recouvert, en général, d'une faible nappe d'eau saumâtre qui se dessèche en été et abandonne un mince dépôt de sel. Le chemin de fer qui relie Arzew à Mécheria

traverse ce dernier chott au delà du Kreider, sur une longueur de 800 mètres environ.

IV. — Climat.

Les travaux de desséchement et les plantations d'arbres ont, peu à peu, heureusement modifié le climat qui, en certaines parties des basses terres était meurtrier pour les Européens. Aujourd'hui, les foyers d'infection paludéenne ont disparu ; le sol est presque partout assaini et, à de rares exceptions près, le pays, dans toute son étendue, jouit d'une incontestable salubrité.

La température est un peu plus élevée dans la région maritime du département que dans la zone maritime des autres provinces : cela tient à la différence de latitude. La température y a pour extrêmes 2 degrés au-dessous de zéro et 30 degrés au-dessus, la moyenne étant de 17°,5.

Le climat des contrées montagneuses du Tell est un peu plus chaud que le précédent, mais il est aussi plus froid : les minima y sont de 5 degrés au-dessous de zéro et les maxima de 30 degrés au-dessus ; la température moyenne est de 16°,5.

Sur les Hauts-Plateaux, le thermomètre descend souvent à 6 ou 7 degrés au-dessous de zéro et s'y élève à 37 ou 38 : température moyenne, 19 degrés. Pendant la saison d'hiver, le sol est quelquefois couvert de neige.

Dans le Sahara, le froid est très vif, de novembre à mars ; pendant cinq mois, de juin à novembre, la chaleur est insupportable. Les températures varient de 6 degrés au-dessous de zéro à 45 au-dessus.

La quantité annuelle d'eaux pluviales varie suivant les régions et les expositions. La moyenne est de 500 millimètres dans la région comprise entre Oran et Aïn-Temouchent ; elle est de 700 millimètres dans l'arrondissement de Tlemcen, de 509 millimètres dans l'arrondissement d'Oran, de 463 millimètres dans l'arrondissement de Mostaganem, de 651 dans celui de Mascara et de 402 dans celui de Sidi-bel-Abbès.

La limite du Tell est celle des grandes pluies : les Hauts-Plateaux en reçoivent à peine 150 millimètres. Le Sahara est soumis au régime des orages accidentels. Les pluies y sont très rares : elles tombent généralement en octobre ou novembre, puis en avril. Après ces bienfaisantes ondées surgit une éclosion de petites plantes qui, pendant quelques jours, couvrent la terre d'un immense tapis de verdure.

V. — Curiosités naturelles.

Le département renferme un grand nombre de sites très pittoresques, et M. Mac-Carthy signale avec raison « les paysages du massif tlemcénien, ceux des territoires de Nédroma, de Bel-Abbès, de Mascara et de Saïda, les belles forêts de Daya, le splendide amphithéâtre que domine Frenda, les aspects variés des vallées de la rivière de Nemours, de l'Oued-Riou, de la Mina, la riche campagne des environs de Mostaganem et les sites agrestes de son plateau, etc., etc.

Nous citerons de fort belles cascades et avant tout celles d'*El-Ourit*, dans le voisinage de Tlemcen, formées par l'Oued-Meffrouch (plus bas Saf-Saf) affluent de l'Isser de l'ouest : très pittoresques elles ont, en dix sauts, une hauteur de plusieurs centaines de mètres ; la *cascade de Hourara*, sur la Mina supérieure, tombe de 42 mètres ; la *cascade de Tiguiguest*, au nord de Tiaret, sur un affluent du Riou ; la *cascade de Tagremaret* est sur l'Oued-el-Abd, affluent de la Mina ; celle de l'*Oued-Fekan* sur la rivière d'Aïn-Fekan ; celle de l'*Isser occidental*, haute de 12 mètres en aval de Lamoricière ; celle de l'Ouarizan à *Mazouna*, haute de 15 à 20 mètres. Les cascatelles sont nombreuses, les grottes innombrables. Quelques sources se font remarquer par leur abondance : telles sont, parmi celles qui fournissent plus de cent litres par seconde, *Aïn-Sefra*, qui forme la rivière de Mostaganem ; *Aïn-Merdja*, sur la rive droite du Chéliff, près de la station de l'Oued-Merdja ; *Aïn-Fekan*, à l'extrémité occidentale de la plaine d'Eghris, à vingt et quelques kilomètres sud-ouest de Mascara ;

Aïn-Tifrit, qui forme une jolie cascade, entre Saïda et Tagemaret ; la source de l'Oued-Saïda à *Aïn-el-Hadjar ;* les *sources de Nazereg ;* les *sources du Sig* à Ras-el-Ma ; les deux grandes *fontaines de Chanzy* (Sidi-Ali-ben-Youb), dites Aïn-Skhouna et Aïn-Mekareg ; *Aïn-Tellout*, *Aïn-Sultan*, *Aïn-Isser*, *Aïn-Sidi-Brahim*, dans le pays où se forme l'Isser occidental ; la *source de la Tafna*, qui tombe aussitôt en cascades dans les gorges, d'où son non d'Oued-el-Khrouf ou Rivière de la Peur ; les *sources du Kreider*, sur les Hauts-Plateaux.

VI. — Histoire.

Le département d'Oran formait sous la domination romaine une partie de la Mauritanie Césarienne, dont *Julia Cæsarea* (aujourd'hui *Cherchell*), était la capitale. Successivement occupé par les Vandales, les Byzantins, les Maures et les Turcs, le territoire de l'ancienne Mauritanie fut divisé, à chaque invasion nouvelle, en petits États plus ou moins indépendants dont l'histoire se confond avec celle des différentes dynasties qui régnèrent sur le pays.

Au commencement du seizième siècle, les Espagnols vinrent s'établir sur la côte barbaresque. Cette première expédition leur était imposée par la force même des choses ; disons pourquoi.

Aussitôt après la prise de Grenade (1492), ceux d'entre les Maures qui ne voulaient point supporter la domination des chrétiens s'étaient établis de l'autre côté du détroit, dans la province d'Oran. Exilés de l'Espagne, mal accueillis de leurs coreligionnaires, contre lesquels ils avaient eu souvent à combattre, ils occupèrent les points principaux du littoral ; et, poussés qu'ils étaient par un irrésistible besoin de vengeance, ils se firent écumeurs de mers : « Jamais, déclare l'historien Galibert, les côtes de l'Espagne ne furent plus tourmentées qu'à cette époque : on eût dit que les Musulmans voulaient reconquérir par portion cette terre qu'ils n'avaient pas su défendre, et leurs corsaires, s'acharnant à l'attaque des rivages

Cascades d'El-Ourit, sur le Melfrouch.

de l'Andalousie, semblaient s'efforcer d'en arracher des lambeaux et de transporter en Afrique les débris de leurs foyers ruinés. »

Ferdinand le Catholique voulut réduire les pirates et prit l'offensive ; cinq mille hommes, sous le commandement du marquis de Comarès, furent embarqués à Malaga et dirigés sur Mers-el-Kébir, où ils entrèrent presque sans combat (octobre 1504).

Mers-el-Kébir était un point stratégique à conserver. Les Espagnols relevèrent les fortifications et garnirent les remparts de pièces de fort calibre. Le bey accourut avec sa milice pour les en déloger ; mais il comprit bien vite qu'il lui serait impossible de livrer l'assaut et, faisant la part du feu, il reconnut Comarès maître de la ville, à cette condition expresse que la garnison n'en franchirait point l'enceinte.

Dans les premiers temps, tout alla bien : catholiques et musulmans vécurent en si bonne intelligence qu'on se flattait dans l'entourage du roi « d'avoir conquis l'Afrique à moitié ».

Malheureusement, le marquis de Comarès avait de l'ambition : il lui parut qu'il était trop à l'étroit dans une petite place de guerre et il voulut s'agrandir aux dépens des tribus qui campaient à portée de canon. Mal lui en prit : les premiers succès furent suivis d'éclatantes défaites et la réputation de bravoure dont jouissaient les troupes espagnoles en fut à ce point compromise qu'une nouvelle expédition fut jugée nécessaire.

Ferdinand confia le commandement d'une armée de 15,000 hommes au cardinal Ximenès, qui déclarait prendre à sa charge tous les frais de la campagne. Les troupes s'embarquèrent à Carthagène le 16 mai 1509 : deux jours après, grâce à la trahison d'un juif qui leur livra la porte principale de la ville, elles s'emparaient d'Oran.

Ximenès ne voulut point s'engager dans une guerre de conquêtes : cette prise de possession suffisait à son orgueil et il entendait laisser à ses successeurs le soin d'achever son œuvre. Oran devint en peu d'années une place de guerre de

premier ordre et les Espagnols s'y maintinrent, presque sans interruption, jusqu'en 1790 : ils l'évacuèrent à la suite du tremblement de terre qui la bouleversa de fond en comble (8-9 octobre). Les Arabes y rentrèrent aussitôt et en firent la capitale du beylick.

A dater de 1831 s'ouvre une ère nouvelle. Le bey fait sa soumission à la France au lendemain de la prise d'Alger, et résigne ses fonctions; nos troupes occupent Oran (10 décembre 1830), s'emparent de Mers-el-Kébir, puis se trouvent bientôt en face d'Abd-el-Kader, que les trois plus puissantes tribus de la province — les Hachem, les Beni-Amer et les Gharabas — viennent de proclamer sultan.

Abd-el-Kader prêche la guerre sainte, appelle à lui tous les hommes qui peuvent manier une arme, recrute une armée de fanatiques, tient en échec nos généraux et acquiert un tel prestige qu'il traite avec eux au nom du peuple arabe dont il sera désormais le chef suprême, l'*Émir*. En 1834 (20 février), il signe avec le général Desmichels, commandant de la division d'Oran, une convention qui le rendait maître de tout le commerce de la côte, à partir de la frontière du Maroc jusqu'à l'embouchure du Chéliff; — en 1837 (30 mai), il conclut avec le général Bugeaud le traité dit « *de la Tafna* », aux termes duquel la France lui abandonne la moitié de la Mitidja, l'ancienne province de Tittery, qui avait Médéa pour capitale et s'étendait jusqu'au désert, et toute la province de l'ouest, à l'exception des villes d'Oran et de Mostaganem.

Ce traité fut rompu en 1839 par Abd-el-Kader lui-même, et pour la cause la plus futile : une division, sous les ordres du duc d'Orléans, partant de Sétif était arrivée à Alger, le 3 novembre, après avoir passé le défilé des *Portes-de-Fer* et traversé le territoire de quelques tribus kabyles qui, de par le traité de la Tafna, étaient placées sous la dépendance de l'émir. Abd-el-Kader vit ou feignit de voir dans ce fait particulier une violation de territoire et une reprise des hostilités ; tout aussitôt, il donna l'ordre à ses lieutenants de se tenir prêts pour des luttes nouvelles:

« La rupture vient des Chrétiens, écrivit-il à Ben-Salem, un de ses khalifats ; votre ennemi est devant vous : retroussez comme il faut vos vêtements et préparez-vous au combat. De toutes parts le signal de la guerre sainte est donné. Gardez-vous de vous laisser troubler ; serrez vos ceintures et soyez prêt à tout. Grandissez-vous à la hauteur des événements ; apprenez surtout la patience ; que les vicissitudes humaines vous trouvent impassible. Ce sont des épreuves ; elles sont attachées au destin de tout bon Musulman qui s'engage à mourir pour sa foi ! » — Et le peuple arabe se leva tout entier.

La guerre dura sept ans. Nous n'avons point à en raconter ici toutes les phases ; il nous suffit de rappeler que de 1840 à 1848, sous le commandement du général Bugeaud, d'immortelle mémoire, l'armée d'Afrique accomplit de véritables prodiges. Au nombre des événements qui appartiennent à l'histoire de la province d'Oran, nous citerons suivant leur ordre chronologique :

« La défense de Mazagran : cent vingt-trois hommes du 1er bataillon d'Afrique résistèrent pendant trois jours à 15,000 Arabes qui, après cinq assauts successifs, battirent en retraite (1-4 février 1840) ; — la prise de Tagdempt (25 mai 1841) ; — l'occupation définitive de Mascara (30 mai 1841) ; — la destruction du fort de Saïda (octobre 1841) ; — la destruction de Sebdou (9 février 1842) ; — l'occupation définitive de Tlemcen (15 février 1842) ; — l'occupation de Tiaret (21 avril) ; — la prise de la Smala d'Abd-el-Kader par le duc d'Aumale (16 mai 1843) ; — la bataille d'Isly, livrée par Bugeaud au fils de l'empereur du Maroc (14 août 1844). Le résultat de cette glorieuse journée fut annoncé au ministre de la guerre par cette courte dépêche :

« Ayant marché sur l'armée marocaine qui devenait chaque jour plus forte et plus menaçante pour l'Algérie, je l'ai rencontrée le 14, à deux lieues en avant de son camp. Elle a pris l'offensive avec 20,000 chevaux, au moment où nos têtes de colonnes passaient l'Isly. Nous avons été enveloppés de

toutes parts ; la victoire la plus complète nous est restée. Notre infanterie d'une extrême solidité, et, un peu plus tard, notre cavalerie ont fait des prodiges de valeur. Nous avons pris successivement tous les camps qui couvraient un espace de plus d'une lieue.

« Onze pièces de canon, seize drapeaux, mille à douze cents tentes, dont celle du fils de l'empereur, son parasol, signe de commandement, tout son bagage personnel, une grande quantité de munitions de guerre et un butin immense sont restés en notre pouvoir. L'ennemi a laissé environ 800 morts sur le champ de bataille. Nos pertes, quoique sensibles, sont légères pour une journée aussi capitale, que nous nommerons la bataille d'Isly. »

La défaite des Marocains ruinait à tout jamais les espérances d'Abd-el-Kader : proscrit du Maroc par le traité de Lalla-Maghrnia (18 mars 1845), abandonné des tribus qui, jusqu'à ce jour, lui étaient restées fidèles ; sans armée, sans alliés, à bout de ressources, l'émir n'en voulut pas moins continuer la lutte ; pendant les trois années qui suivirent il tint la campagne, se jetant à l'improviste tantôt sur un point, tantôt sur un autre et suppléant par l'audace à l'infériorité numérique de ses partisans. Ce fut en vain ; ses efforts se brisèrent contre un double obstacle : l'ardeur de nos troupes et le découragement des siennes.

Le 23 décembre 1847, Abd-el-Kader se rendit auprès du général Lamoricière, au camp de Sidi-Brahim, et s'avoua vaincu. Pour prix de sa soumission il demandait seulement la promesse formelle qu'il serait transporté, avec sa famille, soit à Alexandrie, soit à Saint-Jean-d'Acre. Cette promesse lui fut faite ; le duc d'Aumale, qui succédait à Bugeaud, la ratifia, et le sultan déchu arrivait à Toulon, avec toute sa suite, dans les premiers jours de janvier. On sait le reste.

Le Tell était définitivement conquis ; le Sahara même, que venaient de parcourir les colonnes Cavaignac et Renault, semblait pacifié. D'un bout à l'autre de la province, les Arabes, cultivateurs et nomades, également fatigués des luttes inces-

santes qui dépeuplaient leurs douars, aspiraient au repos et déposèrent les armes. C'est ainsi qu'à la guerre à outrance succéda une paix profonde. Peu à peu, cependant, le fanatisme religieux se réveilla, et, sur un ordre venu de la Mecque, toutes les tribus du sud-ouest se soulevèrent.

Le signal de la révolte fut donné (mars 1864) par un Bach-Agha. Si Sliman-ben-Hamza, chef des Oulad Sidi-Cheikh, famille issue d'un marabout vénéré et qui, depuis le seizième siècle, exerce une influence politique et religieuse considérable sur toutes les populations du Sahara occidental. L'insurrection gagna rapidement le Tell et s'étendit jusqu'à Mostaganem et Relizane ; il fallut près de vingt mille hommes pour la réduire. Le général de Martimprey parvint à cerner les rebelles dans la vallée de Meknaça (*cercle d'Ammi-Moussa*) et tous se rendirent à merci (27 juin).

Quelques années plus tard, en 1870, les Sidi-Cheikh, unis aux contingents marocains (Beni-Guill, Oulad-Djerir et Douï-Ménia) razièrent nos Hamyan et s'avancèrent jusqu'à Sebdou. Le général de Wimpffen, qui commandait la province, réunit 3,000 hommes à Aïn-ben-Khelil, courut sus à l'ennemi, le poursuivit jusque dans le Maroc et le défit complètement à El-Bahariat, sur l'Oued-Guir, au sud-ouest de Figuig (15 avril).

A la suite de leur défaite, les Sidi-Cheikh se retirèrent au delà de la frontière. En 1881 (avril) un de leurs marabouts, Bou-Amema-bel-Arbi, envahit notre territoire et, suivi des tribus des cercles de Frenda, de Tiaret et de Géryville auxquelles se joignirent quelques milliers de Marocains, se rua contre les chantiers d'alfa établis sur les Hauts-Plateaux, livra au massacre tous les Européens qu'il put surprendre et razia les tribus qui refusaient de le suivre. Pendant cinq mois il battit la campagne, sans que les troupes envoyées contre lui pussent l'atteindre, puis il regagna le Maroc.

Depuis 1883, les chefs de la famille des Sidi-Cheikh, Si Hamza et Siould-bou-Beker ont fait leur soumission.

La colonisation fut longtemps resserrée entre les limites

étroites que lui assignaient les traités conclus avec Abd-el-Kader; mais elle s'élargit progressivement et gagna, de proche en proche, jusqu'aux Hauts-Plateaux. Elle est aujourd'hui très florissante.

VII. — Personnages notables.

Hommes de guerre. — Le général Cavaignac : occupation de Tlemcen, en 1836; chargé de la défense de Médéa, 1840; chef de la première colonne à la bataille d'Isly, 1844; expédition dans l'extrême sud et soumission des oasis, 1847; gouverneur général de l'Algérie en 1848, puis Chef du pouvoir exécutif. Son nom a été donné à un village de la province d'Alger, dans le Dahra de Ténès.

Le général Lamoricière, officier d'un rare mérite et d'une valeur chevaleresque; son nom figure avec éclat dans tous les bulletins de l'armée d'Afrique (1830-1848). Les succès qu'il obtint dans la province d'Oran, dont il fut le commandant en chef de 1840 à 1848, fixèrent sur lui l'attention publique et, après la Révolution de février, il fut nommé ministre de la guerre (28 juin). Ce fut sur sa demande que l'Assemblée nationale vota (19 septembre 1848) un crédit de 50 millions pour être spécialement appliqué « à l'établissement de *colonies agricoles* dans les provinces de l'Algérie ». Som nom est maintenant celui d'un bourg de la province situé sur l'Isser, dans les belles prairies des Ouled-Mimoun.

Le général Chanzy fit ses premières armes en Algérie, où il gagna rapidement tous ses grades. Général de brigade en 1868, commanda les subdivisions de Sidi-bel-Abbès et de Tlemcen; prit part à l'expédition de l'Oued-Guir sous les ordres du général de Wimpffen; nommé général de division par le Gouvernement de la Défense nationale, puis commandant en chef de la deuxième armée de la Loire, fut signalé par Gambetta comme « le véritable homme de guerre révélé par les événements ». Gouverneur général de l'Algérie (juin 1873-mars 1879), donna à la colonisation un dévelop

pement considérable et provoqua la mise à l'étude de nombreuses voies ferrées. Son nom a été donné à Sidi-Ali-ben-Youb, beau village de la vallée de la Mékerra, sur le chemin de fer de Sidi-bel-Abbès à Ras-el-Ma.

Le général Edmond de Martimprey acquit tous ses grades en Algérie; était en 1859, commandant en chef des troupes de terre et de mer; sous-gouverneur en 1860, puis gouverneur par intérim à la mort du maréchal Pelissier. Commandait les troupes dirigées contre les tribus marocaines qui avaient fait irruption sur notre territoire et força les Beni-Snassen à se rendre à merci (*combat d'Aïn-Taforalt*, 11 *octobre* 1859); réprima en 1864, l'insurrection des Flittas. Il était, à sa mort, gouverneur de l'Hôtel des Invalides.

Le général de Wimpffen commanda la province d'Alger, puis celle d'Oran. L'expédition de l'Oued-Guir, dans le Maroc (avril 1870), le place au nombre des généraux dont le nom est étroitement lié à notre histoire d'Afrique.

Le capitaine Lelièvre, s'immortalisa par la défense de Mazagran (février 1840).

Escoffier, trompette au 2e chasseurs d'Afrique. — Au combat de Sidi-Youcef (22 septembre 1843) notre avant-garde, écrasée par le nombre, se repliait en désordre et le capitaine de Cotte, démonté à la première décharge, allait être pris par l'ennemi: Escoffier saute à terre, « capitaine, dit-il, prenez mon cheval; ce n'est pas moi, mais bien vous qui pouvez rallier l'escadron ». Le vaillant soldat fut fait prisonnier, mais son capitaine, remis en selle, parvint, en effet, à rallier sa troupe, qui se reforma derrière la réserve et reprit l'offensive. Les Arabes furent repoussés.

Aux noms déjà cités, il faut ajouter ceux des chefs et soldats qui se distinguèrent entre tous aux sanglantes journées de Sidi-Brahim (21-23 septembre 1845) : — lieutenant-colonel de Montagnac, du 2e régiment de hussards ; — Courby de Cognard, chef d'escadron ; — Froment-Coste, commandant du 8e bataillon de chasseurs d'Orléans ; — capitaine Gentil de Saint-Alphonse ; — capitaine de Géreaux ; — capitaine

Dutertre; — caporal Lavaissière; — et le hussard Testard.

Mustapha-ben-Ismael, chef des Douairs et Smelas, se rallia à notre cause, qu'il servit avec un dévouement à toute épreuve; nommé général au titre étranger; tué à l'ennemi (22 mai 1843).

Administrateurs. — Garbé, — Majorel, anciens préfets du département d'Oran.

Publicistes. — Jules Duval : *Tableau de l'Algérie*, 1854; *Histoire de l'émigration du dix-neuvième siècle*, 1862; *Les Colonies et la politique coloniale de la France*, 1864, etc. — Le docteur Leclerc : *Les oasis de la province d'Oran*, 1858. — Jacquot, *Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien*, 1847.

Explorateur. — Dournaux-Duperré, vint en Algérie en 1873 dans l'intention de parcourir le Sahara et de se rendre à Tombouctou; fut assassiné par les Arabes au début de son voyage.

Agriculteur. — Dupré de Saint-Maur, un des pionniers de la première heure; a créé aux environs d'Oran une ferme modèle (l'*Arbal*), qui fait l'admiration des visiteurs.

Industriel. — Debrousses, a ouvert entre Arzew et Saïda, une voie ferrée qui se prolonge aujourd'hui jusqu'à Mécheria et dessert les chantiers d'alfa établis sur les terrains (Tell et Hauts-Plateaux) qui ont été concédés à la Compagnie Franco-Algérienne.

VIII. — Population, Langues, Cultes, Instruction publique.

La population du département d'Oran (*non compris l'armée et la population en bloc*) s'élève, d'après le dernier recensement, à 846,504 habitants, savoir :

Français	64,716
Israélites naturalisés	16,030
Étrangers	109,956
Musulmans	655,802
Total égal	846,504

Parmi les *étrangers*, c'est l'élément espagnol qui domine de beaucoup; il dépasse le nombre des Français et est même supérieur à l'ensemble des citoyens français (Français d'origine et Juifs naturalisés).

Le nombre des habitants divisé par celui des hectares donne à peine 8 individus par kilomètre carré; mais, ainsi que nous l'avons expliqué déjà, il faut remarquer que les circonscriptions administratives du sud, en territoire de commandement, sont formées de vastes régions presque inhabitées. La com. mixte d'Aïn Sefra a une superficie de 2,619,700 hect. pour une population de 16,163 hab. (*V. Dép. d'Alger*, ch. VIII.)

La *langue* française est la langue officielle; toutefois, chacun des groupes dont l'ensemble constitue la population du département a conservé son dialecte propre; mais tous les fils d'étrangers, ou presque tous, parlent le français et beaucoup l'écrivent.

Presque toute la population européenne est catholique. Oran est le siège d'un évêché, qui compte actuellement 78 paroisses et 13 vicariats. Il est affecté : au culte protestant 5 paroisses, dont 4 pour l'église réformée et 1 pour la confession d'Augsbourg; au culte hébraïque, 9 synagogues principales. Les édifices consacrés au culte musulman sont en nombre considérable.

Il y a dans le département (au 1er mai 1887) 4 établissements d'enseignement secondaire, savoir : trois collèges, Oran (419 élèves), Mostaganem (129 élèves), Tlemcen (92 élèves), et un cours secondaire pour les filles à Oran (24 élèves); 262 écoles primaires, dont 23 libres, fréquentées par 24,267 élèves; 57 écoles maternelles, dont 14 libres, fréquentées par 9,069 enfants; 8 cours d'adultes, fréquentés par 336 élèves; 83 bibliothèques scolaires, renfermant 10,834 vol.; 5 bibliothèques pédagogiques; une école normale de filles à Eckmühl (27 élèves maîtresses).

L'enseignement primaire supérieur est donné dans deux établissements, à Sidi-Bel-Abbès (80 élèves) et à Mascara (12 élèves).

Sur 109 accusés de crime, on comptait :

	Européens.	*Indigènes.*
Illettrés	3	78
Sachant lire et écrire.	15	7
Ayant reçu une instruction supérieure.	6	1

Soit plus de 87 indigènes sur 100 accusés.

IX. — Divisions administratives.

Le département d'Oran forme un diocèse. Il ressortit au 19e corps d'armée, à la Cour d'appel d'Alger, à l'Académie d'Alger, à la 19e légion de gendarmerie, à la 16e inspection des ponts et chaussées, à la conservation des forêts d'Oran, à l'inspection minéralogique du sud-est de la France.

Il est formé de deux territoires : du territoire *civil*, administré par le préfet, et du territoire *militaire* ou *de commandement*, administré par le général commandant la division. (*V. Département d'Alger*, chap. IX.)

Le territoire civil comprend : cinq arrondissements (Oran, Mascara, Mostaganem, Sidi-bel-Abbès, Tlemcen); 76 communes en plein exercice et 19 communes mixtes.

Chef-lieu du département : ORAN.

Chefs-lieux d'arrondissement : Oran, Mascara, Mostaganem, Sidi-bel-Abbès, Tlemcen.

Arrondissement d'Oran (37 com. de plein exercice, 2 com. mixtes; 604,192 hect.; 194,615 h.).

Arrondissement de Mascara (5 com. de plein exercice, 4 com. mixtes; 984,782 hect.; 127,951 h.).

Arrondissement de Mostaganem (19 com. de plein exercice, 6 com. mixtes; 959,640 hect.; 253,473 h.).

Arrondissement de Sidi-bel-Abbès (9 com. de plein exercice, 3 com. mixtes; 585,909 hect.; 61,817 h.).

Arrondissement de Tlemcen (6 com. de plein exercice, 4 com. mixtes; 421,167 hect.; 98,190 h.).

Le territoire militaire comprend deux subdivisions administratives qui ont pour chefs-lieux Mascara et Tlemcen.

Subdivision de Mascara (2 com. mixtes : *Ain Sefra*, 2,619,700 hect.,

16,163 hab.; *Géryville*, 2.888,900 hect., 23,222 hab.; 2 com. indigènes : *Aflou*, ch.-l. *Tiaret*, 1,580,350 hect., 34,079 hab.; *Yacoubia*, ch.-l. *Saïda*, 654,045 hect., 48,175 hab.).

Subdivision de Tlemcen (1 com. mixte : *Lallamarnia*, 259,834 hect., 23,898 hab.).

X. — Agriculture, Productions.

La principale culture du département est celle des *céréales;* elle occupe encore aujourd'hui 89 pour 100 de la superficie cultivée. — En 1886, d'après les rôles des impôts, les indigènes ont cultivé environ 540,000 hectares (38,376 charrues).

La plaine d'Eghris produit du blé dur et de l'orge de qualité supérieure; celles de l'Illilil, du Sig et de la Mekerra fournissent des blés excellents et le territoire de Tlemcen est réputé pour sa fécondité.

Les cultures *maraîchères*, qui exigent beaucoup d'eau, sont nécessairement limitées. Le marché d'Oran tire en partie ses légumes des villages de Bou-Sfer, d'Aïn-el-Turk et de Christel; le surplus provient d'Espagne; celui de Mostaganem est alimenté par les colons de la banlieue et des communes voisines. Il en est de même à Mascara, à Sidi-bel-Abbès et à Tlemcen : la culture des légumes y complète celle des céréales et constitue au profit des jardiniers une source importante de revenus.

Comme cultures *industrielles*, une seule est à citer, celle de la vigne. Depuis quelques années, la plupart des colons s'y adonnent avec ardeur : tout propriétaire aisé veut être vigneron. Au 1er janvier 1887, les vignobles couvraient 30,458 hectares et donnaient 584,669 hectolitres de vins, dont quelques-uns ont une réputation justifiée. — Les principaux points de production sont Tiaret, Mascara, Pélissier, Mostaganem, Saint-Cloud, Oran, Misserghin, Valmy et Tlemcen. Les vins des vignobles de Mascara rappellent ceux d'Espagne.

La culture du tabac a été un moment prospère; mais depuis que l'administration a baissé ses prix d'achat, elle diminue d'année en année et ne compte que pour mémoire dans la production générale. — Il en est de même de celle du coton : encouragée à son début par le gouvernement, qui accordait aux planteurs des prix spéciaux et des primes en argent, elle a été pendant cette courte période l'objet de soins assidus, notamment dans la plaine du Sig et dans celle de la Mina; mais elle a été délaissée à partir du jour où l'administration a cessé de primer ses produits.

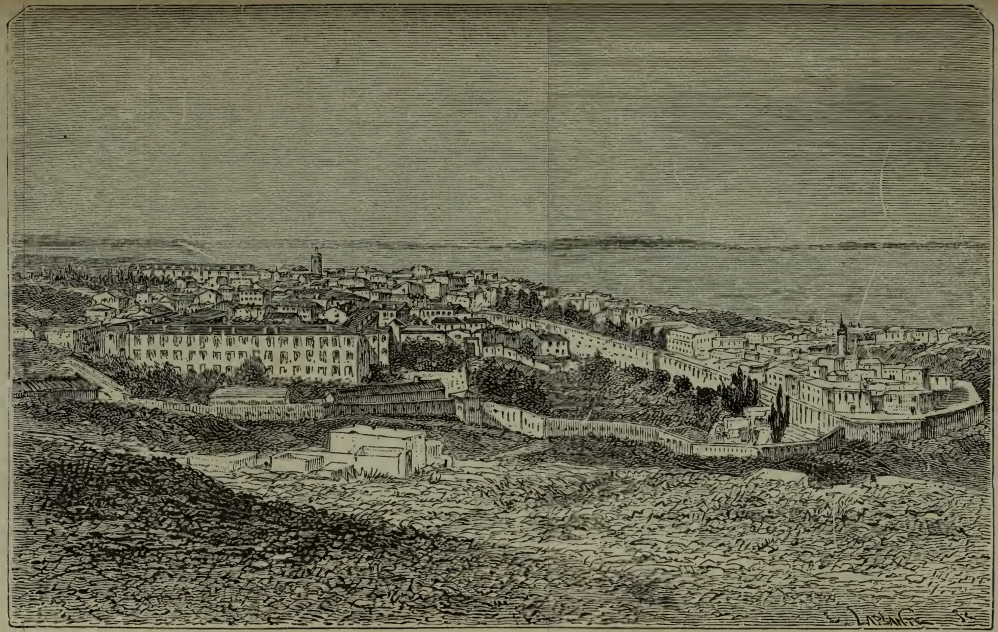

Mostaganem.

Le lin, le chanvre et la ramie, végétal javanais qui donne une fibre plus belle que le coton, sont cultivés dans quelques localités, mais dans des proportions très réduites.

Parmi les arbres à fruits, les espèces les plus répandues sont les amandiers, les oliviers et les figuiers. On les cultive de préférence aux autres, parce qu'elles sont les plus robustes, qu'elles réussissent le mieux sans irrigation, qu'elles produisent le plus et coûtent le moins sous tous les rapports. — Le pêcher réussit également et donne de bons produits; mais l'arbre par excellence c'est l'olivier. Dans le Dahra et dans l'arrondissement de Tlemcen, il couvre des étendues considérables.

Aux environs d'Oran, de Mostaganem, aussi bien que dans la partie du territoire de Bel-Abbès comprise dans la vallée de la Mékerra, la culture des arbres fruitiers n'est qu'un accessoire de l'exploitation agricole; les vergers sont en grand nombre, mais leur entretien nécessite des frais d'arrosage que la vente des produits ne couvre pas toujours. Dans l'arrondissement de Tlemcen, où l'eau abonde, il en est différemment : les jardins sont peuplés d'oliviers, de caroubiers, d'amandiers, de cerisiers, d'abricotiers, de pruniers, de pommiers, de groseilliers, etc., etc.; — on y compte aussi des noyers d'une magnifique venue.

Le nombre des apiculteurs dépasse 4,000; — sur 33,599 ruches à miel, dénombrées dans le département, en 1885, les indigènes en possédaient 31,505.

En dehors des produits que nous venons d'énumérer, il en est un d'une nature toute spéciale et dont l'exploitation entre pour une large part dans le mouvement général du commerce oranais; c'est l'**alfa**.

L'alfa (*stipa tenacissima* des botanistes) est le nom arabe donné à une graminée très répandue dans le Tell des trois départements, et qui couvre les sept dixièmes des Hauts-Plateaux. On l'emploie dans la fabrication des pâtes à papier et ses tiges servent à la confection d'articles aussi nombreux que variés : « tresses, cordages, filets, crins artificiels, sacs, tapis, nattes, objets de chapellerie, de tannerie, de vannerie, et même de tapisserie pour les départements, etc. Dans le seul départ. d'Oran, il couvre plusieurs millions d'hect.; il s'y étend en masses profondes : 1° dans la plaine d'El-Gor, en avant de Sebdou; 2° dans celle de Hammam, en avant de Daya; 3° sur le plateau au N. du Kreider, avec rayonnement sur El-May et Amia-Cherguia, jusqu'à Guetifa; 4° dans la région qui s'étend au sud de Tiaret. (*V.* chap. XII.)

Pendant l'année 1886, les terrains à alfa exploités comprenaient une superficie totale de 474,372 hect. et produisaient 1,113,287 quint.

Presque tout le bétail appartient aux indigènes. En 1886, le nombre des animaux de toutes races recensés dans les deux territoires et assujettis à l'impôt Zekkat, s'élevait à 3,990,527, savoir : 81,550 chameaux; 182,822 bœufs; 2,549,420 moutons; 1,176,935 chèvres.

XI. — Industrie, Mines, Sources minérales.

Le nombre des établissements industriels augmente progressivement, avec les besoins de la population et les exigences du commerce. On comptait, au 1er janvier 1887, dans le départ. : 91 minoteries ou meuneries, dont 36 à vapeur; 15 fabr. de pâtes alimentaires; 11 brasseries; 47 fabr. de crin végétal; 6 moulins à huile; 4 fabr. de poissons salés : 64 fabr. de tapis indigènes; 76 tuileries, poteries et briqueteries; 37 fabricants de tabac; 22 tanneries; 5 papeteries; 34 plâtreries; etc. Le nombre total des établissements à vapeur est de 190, pourvus de 234 appareils. — Les principaux centres de production sont Oran, Mascara, Bel-Abbès, Mostaganem et Tlemcen. Les Indigènes ne fabriquent guère que des objets de première nécessité : burnous, tapis, couvertures, etc. Tlemcen est cependant le siège d'industries spéciales, telles que la tannerie, la cordonnerie et la sellerie de luxe.

L'usine la plus importante est celle établie par la Compagnie Franco-Algérienne à *Aïn-el-Hadjar*, où il s'est formé un village qui a reçu le nom de *Parmentier* (11 kil. S. de Saïda) pour le triage et la compression de l'alfa. — Elle se compose de deux bâtiments contigus : dans le premier, sont huit machines à vapeur fixe, dans le second, un certain nombre de presses hydrauliques verticales, qui travaillent jusqu'à près de 200 atmosphères, — les machines actionnent les pompes qui transmettent la pression par des conduits souterrains. Cette usine occupe chaque jour de 1,000 à 1,200 ouvriers et ouvrières, presque tous espagnols.

Le nombre des bateaux armés à la pêche était, au 1er juillet 1887, de 298 : le produit de la pêche pendant l'année était de 1,304,859 kilog. pour l'allache et la sardine, et de 945,105 kilog. pour les autres poissons.

Parmi les **gîtes minéraux** nous citerons comme les plus importants : la *mine de Gar-Roubau* (plomb argentifère), à 34 kil. de Lalla-Marnia, dont l'exploitation, abandonnée pendant quelque temps, a été reprise par la Société Miguel Muñoz et Cie; celle des *Ouled-Mazis* (plomb et zinc), à 10 kil. N.-O. de Lalla-Marnia, dont les travaux sont provisoirement suspendus; celle de *Fillaoucen* (zinc et plomb), à 22 kil. S.-E. de Nemours, dont l'exploitation a également

cessé par suite de la baisse des minerais de zinc; celle de *Camerata* (fer), qui a produit en 1886, 22,779 tonnes d'hématite, tenant 52 0/0 de fer, et 1,90 0/0 de manganèse; celle de *Bab-M'teurba*, concédée en 1887;

Les *minières de Ténikrent*, à 18 kil. O.-N.-O. d'Aïn Temouchent; de *Beni-Saf*, à proximité de la rive dr. de la Tafna (extraction en 1886, 282,486 ton.; expédition, 339,485 ton.); de *Camerata*, à l'E. de Beni-Saf, près de l'embouchure du Rio-Salado.

Des permis de recherches et autorisations de vente ont été accordés pour les gîtes de Aïn-Sultan (cuivre et plomb), M'sila (bitume), Djebel-Masser (calamine), Kalaa-Kebaïl (calamine), Kel-el-Djir, près Mazouna (soufre), Aïn-Zeft (bitume, pétrole et soufre), Coudiat-Hammiz (plomb), Djebel-Debdeba (calamine).

Trois **sources de pétrole** ont été découvertes dans le Dahra, le long de la rive dr. du Chéliff. Ces sources, distantes d'environ 12 kil. les unes des autres, sont situées, l'une chez les *Ouled-Sidi-Brahim*, l'autre chez les *Beni-Zinthis* et la troisième chez les *Beni-Zéroual*. Elles sont peu importantes par elles-mêmes, mais pourraient le devenir si, comme semble le croire le service des mines, elles indiquent l'existence d'une nappe pétrolifère sous-jacente.

Le départ. possède de nombreuses **carrières**; il en est deux, celles de marbre *onyx translucide*, qui sont renommées. Elles sont situées, l'une près du village de Pont-de-l'Isser, à *Aïn-Tekbalet*, à 30 kil. N.-N.-E. de Tlemcen, l'autre près du marabout de *Sidi-Brahim*, à 12 kil. S.-O. de Nemours. — La carrière du *Djebel-Orousse*, à 10 kil. O. d'Arzew, fournit un marbre couleur de chair à grains très fins; celle de *Djouanif* à l'O. de Rachgoun, un marbre rose veiné.

On trouve des **calcaires hydrauliques** (*pierres à bâtir*) aux environs de Perrégaux, de Saint-Denis-du-Sig, de Lamoricière et de Tlemcen; des **pouzzolanes** naturelles, devant l'embouchure de la Tafna et aux environs de Nemours; des **pierres à plâtre**, dans les environs de Bel-Abbès, de Perrégaux, de Mascara, de Bou-Tlélis et de Fleurus; des **travertins salpêtrés**, aux environs de Tlemcen et de Sebdou.

Les **sources minérales** reconnues sont au nombre de 19. Nous citerons : la source des *Bains de la Reine*, à 3 kil. N.-O. d'Oran, sur le bord de la mer. Ces eaux, salines et dont la température est de 52°, sont prescrites contre les affections rhumatismales anciennes, l'arthrite chronique, certaines névralgies et même la goutte (*établissement thermal*); — les sources de *Hammam-bou-Hadjar* (55 à 61°), à 20 kil. E. d'Aïn-Temouchent; — celle de *Hammam-*

bou-Hanefia (58°), à 28 kil. S.-O. de Mascara, *hôpital thermal fréquenté par les habitants de Mascara et par les indigènes*) ; — la source des *Ouled-Sidi-Ali-ben-Youb* (25°), à 25 kil. S.-S.-O. de Sidi-bel-Abbès ; — et celle de *Hammam-bou-R'ara* (28°), à 10 kil. N.-N. de Lalla-Maghrnia (*petit établissement thermal à l'usage des Européens et des Indigènes*) — Enfin, il existe des **eaux sulfureuses** : à *Aïn-Nouissy*, à 14 kil. S. de Mostaganem ; à *Aïn-Mendil*, à 20 kil. O. d'Ammi-Moussa ; à *Aïn-el-Hammam*, à 16 kil. N.-E. de Tlemcen. Les Indigènes ont, pour la plupart, une confiance illimitée dans les propriétés curatives de ces sources.

XII. — Commerce, chemins de fer, routes.

Le département d'Oran reçoit de la France et de l'étranger les objets de consommation et de fabrication qui lui manquent ; il livre au commerce extérieur une partie de sa production. Son *commerce général*, en 1886, s'est élevé à la somme de 138,715,412 francs, savoir : à *l'importation*, 70,047,057 francs ; à *l'exportation*, 68,668,355 fr. Les transports sont faits par navires à voiles et par bateaux à vapeur de tous pavillons.

Les principales marchandises *importées* comprenaient : farines de froment (1,414,876 kilog.) ; sucre raffiné (5,046,142 kilog.) ; cafés (1,433,124 kilog.) ; huiles de graines grasses (1,408,722 kilog.) ; fer, fonte et acier (14,921,938 kilog.) ; savon ordinaire (2,881,434 kilog.) ; acide stéarique ouvré (436,160 kilog.) ; vins de toute sorte (4,066,764 lit.) ; eau-de-vie et esprits (897,828 lit.) ; tissus de coton (27,699,584 fr.) ; tissus de laine (7,437,643 fr.) ; peaux préparées (5,169,743 fr.) ; ouvrages en métaux (4,931,261 fr.) ; tabac en feuille (632,662 kilog.) ; houille (306,203 quint.) ; pommes de terre (3,107,347 kilog.).

Au nombre des marchandises *exportées*, nous signalerons : les bêtes à laine (198,713 têtes) ; les peaux brutes (235,001 kilog.) ; les laines en masse (710,685 kilog.) ; les céréales : froment (350,838 quint.) ; orge (486,788 quint.) ; le crin végétal (15,692,044 kilog.) ; l'alfa (75,279,254 kilog.) ; les poissons de mer, secs, salés, fumés et marinés (600,123 kilog.) ; les fruits frais (507,566 kilog.) ; les légumes secs (1,279,659 kilog.) ; les écorces à tan (7,931,178 kilog.) ; les vins de toute sorte (14,654,897 lit.) ; les minerais de fer (3,589,323 quint.).

En 1886, le mouvement de la navigation dans les différents ports du départ. a compris 2,170 nav. (à vapeur et à voiles). Tonnage

total : 2,741,892. Tonnage des marchandises importées ou entrées par cabotage : 205,804. Tonnage des marchandises exportées ou sorties par cabotage : 669,494. Le port des Beni Saf figure dans ce dernier chiffre pour 376,148 tonnes.

En 1887, il est entré dans les ports du départ. d'Oran 2,950 nav., dont 1,862 français, jaugeant ensemble 1,209,600 ton.; il en est sorti 2,997, dont 1,882 français, jaugeant ensemble 1,412,499 ton.

Le bétail est presque en totalité fourni par les indigènes; il en est de même des laines qui, pour la plupart, proviennent des tribus du Djebel-Amour, des Sidi-Cheikh et des Hamyans et sont livrées sur les marchés de Sebdou, de Saïda et de Tiaret. — Les minerais de Gar-Roubau, de Beni-Saf et de Camerata donnent lieu à un commerce important; mais l'*alfa* est, sans contredit, la principale richesse du pays. Sa cueillette, son triage, sa mise en ballots, occupent plusieurs milliers de travailleurs.

Le commerce des produits importés et exportés donne lieu entre Européens et indigènes à un mouvement considérable d'affaires; et comme, dans le département, chaque pays de production a son centre d'approvisionnements, les marchés sont nombreux. Les plus fréquentés sont ceux de : *Saint-Denis-du-Sig* (le dimanche) : céréales et objets divers; *Mascara* (le vendredi) : céréales; *Tiaret* (le lundi) : très animé du commencement du mois de mai à la fin d'août; vente des laines; *Tlemcen* (quotidien) : huiles, peaux brutes et préparées; articles du Maroc; *Nédroma* (le jeudi) : grains, bestiaux, tissus et produits marocains; *Lalla-Maghrnia* (samedi et dimanche) : céréales, laines et produits de tous genres; *Sebdou* (le jeudi) : bétail et laines; *Saïda* (le lundi) : commerce d'échanges avec les caravanes du sud; céréales, bétail et laines.

Six *chemins de fer* sont exploités dans ce département :

1° La ligne *d'Oran à Alger* (Cie Paris-Lyon-Méditerranée). Son point de départ pour les voyageurs est encore aujourd'hui à Kharguenta (faubourg d'Oran). Elle dessert : La Sénia, Valmy, Arbal, Sainte-Barbe-du-Trelat, La Mare-d'Eau, L'Ougasse, Saint-Denis-du-Sig, Habra, Perrégaux, Oued-Mala, L'Hillil, Relizane, Les Salines, Saint-Aimé, Inkermann, La Merdja : à partir de cette dernière station, elle s'engage dans le département d'Alger. — Distance entre Kharguenta et La Merdja, 179 kil.; entre Oran et Alger, 421 kil.

2° La ligne *de Sainte-Barbe-du-Trélat à Ras el Ma* (Cie de l'Ouest algérien). Sa longueur totale est de 151 kil. Elle dessert les localités suivantes : Saint-Lucien, Lauriers-Roses, Oued-Imbert, Les Trembles, Sidi-Brahim, Sidi-Bel-Abbès, Sidi-Lhassen, Sidi-Khaled, Boukanéfis,

Tabia, Chanzy, Si-Slissen, Magenta, Les Pins, Titen-Yahia, Bedeau, Ras-el-Ma.

3° La ligne *d'Oran à Aïn-Temouchent*, d'une longueur de 76 kil. Localités desservies : La Senia, Misserghin, Brédéa, Bou-Tlélis, Lourmel, Errahel, Rio-Salado, Chabet-Leham et Aïn-Temouchent.

4° La ligne *d'Arzew à Aïn-Sefra, par Saïda et Mecheria* (Cie franco-algérienne) dessert : Saint-Leu, Port-aux-Poules, La Macta, Debrousseville, Garage-Agricole, Perrégaux, Barrage Oued-Ferg, Oued-El-Hammam, Guethna, Bou-Hanifia, Tizi, Froha, Thiersville, Taria, Charrier, Franchetti, Nazereg, Saïda : à partir de cette dernière ville, dont la gare est à 807 mèt. au-dessus du niveau de la mer, le chemin monte, par des courbes formant boucle, à Aïn-El-Hadjar (1,023 mèt. d'altitude), atteint Tafaraoua, point culminant de la montagne (1,170 mèt.), puis s'engage sur les hauts plateaux et dessert : Kralfallah, Modzbah, Le Kreider, El-Biod, Mecheria, Naama et Aïn-Sefra. Distance entre Arzew et Saïda, 171 kil.; entre Saïda et Mecheria, 181 kil.; entre Mecheria et Aïn-Sefra, 101 kil. Longueur totale de la ligne, 453 kil.

Un embranchement de 12 kil. relie *Mascara à la gare de Tizi*.

5° La ligne *de Tabia à Tlemcen, par Aïn-Tellout et Lamoricière* (Ouest algérien) a une longueur totale de 64 kil.

6° La ligne *de Mostaganem à Tiaret, par Relizane* (Cie franco-algérienne), qui aura une longueur totale de 200 kil. et qui est actuellement ouverte à la circulation entre Mostaganem et Relizane. Localités desservies : Pelissier, Aïn-Tédélès, Oued-El-Kheir, Mekalia, Sidi-Khettab, Bel-Hacel, Relizane.

Trois autres lignes de chemin de fer ont été classées dans le réseau d'intérêt général, pour être construites dans un temps plus ou moins rapproché. Ces trois lignes, d'une certaine importance, sont celles : 1° de Tlemcen à la frontière du Maroc; 2° du massif minier de Rio-Salado à un point à déterminer entre Aïn-Temouchent et La Senia; 3° de Sebdou à un point à déterminer entre Tlemcen et la frontière du Maroc.

En 1886, les voies de communication par terre comptaient 9,074 kil., savoir :

4 routes nationales.	1,008 kil.
Chemins non classés	1,755
Chemins vicinaux de grande communication.	2,524
Chemins vicinaux ordinaires.	3,787
	9,074 kil.

XIII. — Dictionnaire des communes.

Le recensement de la population a été fait à la fin de 1886. Nous donnons pour chaque chef-lieu de commune de plein exercice et pour chaque section, village ou hameau, le chiffre de la population *agglomérée*. — Pour les communes *mixtes* des deux territoires et les communes *indigènes*, nous donnons le chiffre de la population totale (*agglomérée et éparse*).

Aboukir, c. [1856], 1601 h. (310 Franç.), arr. de Mostaganem.

Aflou, maison de commandement; bureau arabe, annexe du cercle de Tiaret, dans le Djebel-Amour, au nord-ouest et à 20 kil. de Frendah.

Aflou, c. i., 34,079 h. (20 Franç.); résidence de l'administrateur à Tiaret.

Aïn-Boudinar, ch.-l. de c. [1856], 1,449 h. (164 Franç.), arr. de Mostaganem.

Aïn-Brédéa, station du ch. de fer d'Oran à Aïn-Temouchent, dépendance de Bou-Tlelis.

Aïn-el-Affeurd, v. i., 228 h., c. de Saint-Lucien.

Aïn-el-Arba, v., ch.-l. de c. [1870], 866 h. (209 Franç.), arr. d'Oran.

Aïn-el-Hadjar, ch.-l. de c. [1884], 1,621 h. (371 Franç.), arr. de Mascara, à 11 kil. au sud de Saïda, à l'entrée des Hauts-Plateaux. Village construit par la Société Franco-Algérienne. — Immenses chantiers d'alfa. — Ateliers de compression.

Aïn-el-Turk, v., ch.-l. de c. [1864], 617 h. (162 Franç.), arr. d'Oran. — A l'endroit dit Aïn-Beïda, eaux thermales.

Aïn-Farès, v., 148 h. (104 Franç.), c. mixte de Mascara.

Aïn-Fekkan, v. de la c. mixte de Mascara.

Aïn-Fezza, v. de 122 h. (73 Franç.), ch.-l. de c. mixte [1884] de 9,337 h. (222 Franç.), arr. de Tlemcen. ⇒ Entre Aïn-Fezza et Tlemcen, cascades d'*El-Ourit*.

Aïn-Gourt, v. de 17 h. (12 Franç.), c. mixte de Cacherou.

Aïn-Khial, v., ch.-l. de c. [1887], 2,857 h. (283 Franç.), avec ses annexes, El-Bridj, Sidi-ben-Hamou et Guiard; arr. d'Oran.

Aïn-Nouissi, ch.-l. de c., 1,115 h. — A 1 kil. N.-O., source sulfureuse (28°).

Aïn-Ouillis, 134 h., sect. de la c. de Cassaigne.

Aïn-Sefra, ksar et oasis, à 125 kil. sud-ouest de Mécheria et à 15 kil. ouest de Thiout; — ch.-l. de c. mixte, 16,163 h. (122 Franç.), camp retranché; v. européen, 311 h., territoire militaire.

Aïn-Sefra, ch.-l. de c. mixte, 16,163 h. (122 Franç.), territoire militaire.

Aïn-Sidi-Chérif, ch.-l. de c. [1885], 1,266 h. (164 Franç.), arr. de Mostaganem.

Aïn-Tédelès, ch.-l. de c. [1853] 2,479 h. (479 Franç.), arr. de Mostaganem.

Aïn-Tellout, ham., 532 h. (149 Franç.), c. d'Aïn-Fezza.

Aïn-Temouchent, *Safar* des Romains, c. [1869], 4,236 h. (850 Franç.), arr. d'Oran. *Aïn-Temouchent* est aussi le ch.-l. de la c. mixte de même nom [1874], 15,831 h. (519 Franç.).

Aïn-Trid, c. [1886], 1,842 h. (267 Franç.), arr. de Sidi-Bel-Abbès.

Amiguier, c. du Pont-de-l'Isser.

Ammi-Moussa, ch.-l. de c. mixte [1880], 53,038 h. (210 Franç.), arr. de Mostaganem. Poste militaire. — Sources abondantes. — A 20 kil. O., eaux sulfureuses (50°) d'Aïn-Mendil.

Arbal, ham., c. de Tamzoura.

Arcole, c. [1882], 764 h. (115 Franc.) arr. d'Oran.

Arlal, v. de 225 h. (167 Franç.), c. d'Aïn-Temouchent.

Arzew, ch.-l. de c. [1856], 3,903 h. (1,236 Franç.), arr. d'Oran. — Port excellent pouvant donner abri aux navires de tout tonnage qui viennent y prendre l'alfa provenant des Hauts-Plateaux. — Tête de ligne du chemin de fer d'Arzew à Aïn-Sefra.

A 16 kil. S.-O. de la ville, une saline

naturelle (2,750 hect. de superficie) fournit annuellement plusieurs milliers de tonnes de sel.

Au vieil Arzew (Botioua) se trouvent les ruines de la ville romaine de *Portus Magnus*, au milieu desquelles on a retrouvé de magnifiques mosaïques, transportées au musée d'Oran.

Assi-Ameur, c. [1870], 247 h. (182 Franç.), arr. d'Oran.

Assi-ben-Ferrea, 251 h., sect. de la c. de Saint-Louis.

Assi-ben-Okba, c. [1870], 385 h. (160 Franç.), arr. d'Oran.

Assi-bou-Nif, c. [1870], 454 h. (225 Franç.), arr. d'Oran.

Atela, ff. c. mixte de Mascara.

Baba-Ali, v. arabe ; sect. de la c. de Mascara.

Baudens (*El-K'car*), 192 h. (117 Franç.), sect. de la c. mixte de la Mekerra.

Bedeau (*Ras-el-Ma*), 347 h. (61 Franç.), v., c. mixte du Telagh.

Bellevue, ancien *Souk-el-Mitou*, c. [1874], 2,391 h. (259 Franç.), arr. de Mostaganem.

Beni-Saf, 2,617 h. (372 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Tlemcen, v. et petit port construit par la Cie Mokta-el-Hadid, qui exploite aux environs des mines de fer.

Blad-Touaria, c. [1869], 2,161 h. (276 Franç.), arr. de Mostaganem.

Bosquet, c. [1885], 2,115 h. (251 Franç.), arr. de Mostaganem.

Bouguirat, c. [1869], 515 h. (309 Franç.), arr. de Mostaganem.

Bou-Henni, c. [1885], 1,982 h. (195 Franç.), arr. d'Oran.

Bou-Khanéfis, c. mixte [1875], 8,065 h. (917 Franç.), arr. de Bel-Abbès.

Bou-Sfer, c. [1859], avec les Andalouses, 2,499 h. (555 Franç.), arr. d'Oran.

Bou-Tlélis, c. [1864], avec Brédéa et Sidi-Bakhti, 3,485 h. (526 Franç.), arr. d'Oran.

Bréa, v., c. de Tlemcen. — A 2 kil. N.-O., *Aïn-el-Hout*, v. arabe.

Cacherou, c. mixte [1880], 27,510 h., a pour ch.-l. le v. du même nom, arr. de Mascara.

Camerata, v. minier, c. mixte d'Aïn-Temouchent, 108 h. (13 Franç.).

Cassaigne, c. mixte [1875], 24,411 h. (497 Franç.), arr. de Mostaganem. Elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 521 h. (363 Franç.).

Chabet-el-Leham, c. [1885], 1,083 h. (306 Franç.), arr. d'Oran.

Chanzy (*Sidi-Ali-ben-Youb*), ch.-l. de c. [1884], 1,644 h. (295 Franç.), arr. de Sidi-bel-Abbès. — Eaux thermales salines. ⟶ A 1 kil. S., ruines romaines.

Charrier, 172 h. (58 Franç.), sect. de la c. mixte de Saïda.

Chellala-Dahramia, 413 h., ksar et oasis, cercle de Géryville.

Chellala-Gueblia, 149 h., ksar et oasis, cercle de Géryville.

Damesme, 147 h. (117 Franç.), sect. de la c. de Saint-Leu.

Daya, 124 h., v. et poste militaire, entre Sebdou et Saïda, au milieu d'une forêt de pins et de chênes ; sect. de la c. mixte du Telagh.

Debrousseville, 517 h., sect. de la c. de Perrégaux.

Dublineau (*Oued-el-Hammam*), 504 h., ch.-l. de c., arr. de Mascara.

El-Abiod-Sidi-Cheikh, ksar, au sud et à 30 kil. d'Arba-Tahtani. Il doit son nom au marabout Sidi-Cheikh, qui y fut enterré.

El-Alef, v., 61 h. (51 Franç.), c. mixte d'Ammi-Moussa.

El-Aricha, poste militaire, sect. de la c. mixte de Lalla Marnia, 162 h. (13 Franç.).

El-Bridj, ham., c. d'Aïn-Khial.

El-Ghomri, ham., 176 h. (127 Franç.), c. mixte de l'Illil.

El-Hamoul, v., c. de Sainte-Barbe-du-Tlélat.

El-Melah, v., 446 h. (257 Franç.), c. de Mascara.

Er-Rahel, c. [1884], 1,492 h. (290 Franç.), arr. d'Oran.

Fékan, 345 h. (223 Franç.), sect. de la c. mixte de Mascara.

Fleurus, ch.-l. de c. [1856], 807 h. (202 Franç.), arr. d'Oran.

Fortassa, v., 142 h. (132 Franç.), c. mixte de Cacherou.

Franchetti, v., 370 h. (157 Franç.), c. mixte de Saïda.

Frenda, c. mixte [1880], 17,841 h. (170 Franç.), a pour ch.-l. le v. de

Frenda, 1,061 h. (144 Franç.), arr. de Mascara.

Froha, v. i. de 1,806 h., c. de Mascara.

Gar-Rouban, v. minier, 876 h. (229 Franç.), à 34 kil. de Lalla-Maghrnia et à 4 kil. de la frontière marocaine : mine de plomb argentifère et de cuivre.

Géryville, v. et poste militaire sur la lisière sud des Hauts-Plateaux, 1,648 h. (106 Franç.), ch.-l. de cercle; ch.-l. de la c. mixte du même nom, 23,222 h., subdiv. milit. de Mascara, 6,719 h.

Guertoufa, ham., 667 h. (147 Franç.), c. mixte de Tiaret.

Guyard, v., c. d'Aïn-Khial.

Habra (L'), 533 h., sect. de la c. de Perrégaux.

Haïtia, v., 91 h. (88 Franç.), c. mixte de Cacherou.

Hamadena, 103 h. (53 Franç.), sect. de la c. mixte de Renault.

Hammam-bou-Hadjar, c. [1885], 3,464 h. (377 Franç.). — Belles sources thermales salines (55°) et sulfureuses (90°).

Hammam-Perret, v., 130 h. (28 Franç.), c. mixte d'Aïn-Temouchent.

Hennaya, ch.-l. de c. [1874], 1,533 h. (490 Franç.), arr. de Tlemcen.

Inkermann, v., 776 h. (412 Franç.), c. mixte de Renault, arr. de Mostaganem.

Kléber, ch.-l. de c. [1870], 400 h. (164 Franç.), arr. d'Oran.

Kenenda, ham., 51 h. (50 Franç.), c. de Zemmora.

Kerazba, v. annexe du Pont-de-l'Isser.

Khemis, ham., c. de Tamzoura.

Krafalla, ham., 61 h. (29 Franç.), c. indig. de Yacoubia.

Kreider, v. et poste militaire sur les Hauts-Plateaux, entre Saïda et Méchéria, et à 81 kil. en avant de ce dernier point; sources; 109 h. (49 Franç.), c. i. de Yacoubia.

Kristel, v., 679 h., c. de Mazagran

Lalla-Marnia. *Numerus Syrorum* des Romains, 876 h. (538 Franç.), ville et poste militaire, à 10 kil. de la frontière marocaine; — ch.-l. de la c. mixte du même nom, subdiv. milit. de Tlemcen, 63,283 h. (404 Franç.); — ch.-l. de cercle. ⟶ Kouba (à g. du camp) où est inhumée une des saintes de l'Islamisme, dont l'ancienne ville arabe a pris le nom. — A 12 kil. E., *Hammam-bou-Rara*, v. arabe; source thermale sulfureuse (50°).

La M'léta, ham., c. d'Hammam-bou-Hadjar.

Lamoricière, 1,534 h. (357 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Tlemcen. ⟶ Au N., cascades et grottes. — A 5 kil. N.-E., ruines d'*Altava*.

Lamtar, v., 286 h. (143 Franç.), c. mixte de Bou-Khanefis.

La Sénia, 1,212 h. (169 Franç.), ch.-l. de c. [1874], arr. d'Oran.

La Stidia, 1,603 h. (198 Franç.), ch.-l. de c. [1869], arr. de Mostaganem.

Lauriers-Roses ou Mekedra, ham., c. d'Oued-Imbert.

Legrand, 633 h. (290 Franç.), ch.-l. de c. [1885], arr. d'Oran.

Les Andalouses, ham., 1,325 h. (128 Franç.), c. de Bou-Sfer.

Les Silos, v., 210 h. (127 Franç.), c. mixte de l'Illilil.

Lourmel, 5,734 h. (346 Franç.), ch.-l. de c. [1870], arr. d'Oran.

Macta [la], ham., c. de Saint-Leu.

Magenta, v., 230 h. (79 Franç.), c. mixte de Telagh.

Mangin, 235 h. (152 Franç.), ch.-l. de c. [1869], arr. d'Oran.

Mansoura, 1,200 h. (196 Franç.), sect. de la c. de Tlemcen. ⟶ Le v. a remplacé l'ancienne ville de Mansoura, construite au commencement du XIVe s. par le sultan Abou-Yacoub et qui fut longtemps une des cités les plus florissantes du royaume de Tlemcen. Il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines, une partie de l'enceinte flanquée de tours, et le minaret, classé parmi les monuments historiques.

Maoussa, 2,797 h., c. mixte de Mascara.

Marhoum, 160 h. (56 Franç.), c. indig. de Yacoubia.

Mascara, 12,901 h. (3,450 Franç.), ch.-l. [1854] d'arr., de subdiv. et de cercle. — C. mixte [1874 et 1875], 42,159 h. (1,758 Franç.), ayant Thiersville pour ch.-l. — La ville, protégée par un rem-

Enceinte de Mansoura.

part crénelé, est assise au-dessus de l'immense plaine d'Eghris, sur la rive g. de l'Oued-Toudman, qu'on traverse sur trois ponts. — Mascara a été bâtie par les Turcs. Elle était la capitale d'Abd-el-Kader. Elle est française depuis 1841. ⟶ *Théâtre.* — *Jardin* sur l'Oued-Toudman.

Matemore, v., 167 h. (164 Franç.), c. mixte de Mascara.

Matemore, fermes, c. de Dublineau.

Mazagran, 306 h. (259 Franç.), ch.-l. de c. [1885], arr. de Mostaganem. ⟶ A g. de l'église, colonne commémorative rappelant le siège de la redoute (février 1840) et l'héroïsme de ses défenseurs.

Mazouna, 2,125 h., ville arabe, à 5 kil. sud-est de Renault. ⟶ Koubba du fameux Snoussi.

Mécheria, 280 h. (98 Franç.), poste militaire sur les Hauts-Plateaux, c. d'Aïn-Sefra, à 182 kil. de Saïda. — Sources. — Redoute sur un des sommets du Djebel-Antar; à proximité du camp, v. européen, 728 h.

Mefessour, 365 h. (191 Franç.), sect. de la c. de Saint-Cloud.

Mekedra, *V.* **Lauriers-Roses.**

Mekerra (La), c. mixte [1874], 10,044 h. (300 Franç.), arr. de Sidi-bel-Abbès; elle a reçu le nom de la rivière qui traverse son territoire et a pour ch.-l. Mercier-Lacombe.

Mendez, 395 h. (108 Franç.), ham., sect. de la c. mixte de Zemmora.

Mercier-Lacombe, 2,089 h. (321 Franç.), ch.-l. de c. [1885], arr. de Sidi-bel-Abbès.

Mers-el-Kébir, 2,284 h. (415 Franç.), ch.-l. de c. [1864], arr. d'Oran. — Port militaire. ⟶ Vieilles fortifications espagnoles.

Misserghin, 3,566 h. (727 Franç.), ch.-l. de c. [1856], arr. d'Oran. — Orphelinat pour les garçons; vaste pépinière y attenant; orphelinat pour les filles; élevage d'autruches.

Moghar-Foukani, ksar et oasis, cercle de Géryville.

Moghar-Tahtani, ksar et oasis, cercle de Géryville. ⟶ Curieux dessins très anciens gravés sur les rochers, aux environs.

Mokta-Douz, 1274 h. (135 Franç.), ch.-l. de c. [1870], arr. d'Oran.

Mostaganem, 12,540 h. (4,124 Franç.), ch.-l. d'arr. [1848]. Sous-Préfecture. — La ville, sur un plateau, à 1,100 mètres du rivage, est traversée par le grand ruisseau d'Aïn-Sefra, qui va de moulin en moulin. — Monuments civils, sans caractère. ⟶ *Théâtre.* — Dans Matmora, quartier militaire, *koubba de Bou-Chelar'em*, l'un des beys de l'Ouest. — Aux environs, joli *jardin public.* — Village arabe de *Tidjit.* — Hameaux maritimes de *La Marine* et de *La Salamandre.*

Mouley-Ismaël, 404 hab., v. forestier et fermes, sect. de la c. mixte de Saint-Denis-du-Sig. — Forêt.

Muley-Abd-El-Kader, ham., c. de Mercier-Lacombe.

Muley-Magoun, ham., 352 h. (115 Franç.), c. d'Arzew.

Nazreg, v., 391 h. (145 Franç.), c. de Saïda.

Nédroma, c. mixte [1875], 22,477 h. (381 Franç.), arr. de Tlemcen. Elle a pour ch.-l. Nemours. ⟶ Grande mosquée. — A l'E., mosquée El-Bejaï, entourée de palmiers.

Négrier, 1,024 h. (190 Franç.), sect. de la c. de Tlemcen.

Nemours, 2,490 h. (583 Franç.), ch.-l. de c. [1869], arr. de Tlemcen, ville et rade foraine, à 34 kil. de la frontière marocaine. ⟶ Jolie église. — A 10 kil. S.-O., koubba de Sidi-Brahim. — A 6 kil. O. de cette koubba, à *Guerbons*, monument commémoratif de l'expédition du Cᵗ Montagnac, sept. 1845

Noisy-les-Bains, 1,115 h. (546 Franç.), ch.-l. de c. [1869], arr. de Mostaganem.

Oggaz, v., 154 h. (104 Franç.), c. mixte de Saint-Denis-du-Sig.

Oran, 63,929 h. (21,181 Franç.), ch.-l. du département [1848], place forte et port de commerce; ch.-l. de divis. milit., évêché suffragant d'Alger, est bâtie en amphithéâtre sur les deux flancs d'un ravin, puis se développe sur le plateau de Karguenta, jusqu'à 111 m. d'altitude. C'est sur ce plateau, à Karguenta, qu'est la gare du ch. de fer, à 1500 m. environ du centre de la ville.

Oran est défendue par une série de forts ; la plupart datent des Espagnols, enfermant un espace de 400 hectares ; les principaux sont : à l'est, le fort Ste-Thérèse, qui surveille la plage de Karguenta ; à l'ouest, les forts de la Moune, de St-Grégoire et de Santa-Cruz, ce dernier à 400 m. au-dessus de la mer ; au sud-ouest, le fort St-Philippe, qui garde la route de Tlemcen. — Oran, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, fut habitée par les Romains, puis successivement par les Vandales, les Berbères, les Arabes et les Turcs. Elle fut conquise par les Espagnols en 1509 et par les Français en 1830 (*V.* chap. vi). ⟶ Église *cathédrale*. — Nouvelle *synagogue*. — *Mairie*. — *Musée*. — *Promenade de l'Etang*. — Vieille *Kasba*. — A l'O., le *Mourdjadjo*, couronné par le *fort de Santa-Cruz* et la *statue de la Vierge*, copie de celle de N.-D. de Fourvière.

Oued-Imbert, 2,921 h. (164 Franç.), ch.-l. de c. [1886], arr. d'Oran.

Oued-Jemaa, 124 h. (109 Franç.), c. mixte de l'Hillil.

Oued-Traria, 319 h. (188 Franç.), c. mixte de Mascara.

Ouizert, fermes, 1,578 h., c. m. de Saïda.

Ouréa, ham., 118 h. (18 Franç.), c. de Mazagran.

Palikao, 880 h. (578 Franç.), ch.-l. de c. [1880], arr. de Mascara.

Parmentier, 232 h. (107 Franç.), c. mixte de Bou-Khanefis.

Pélissier, 2,414 h. (226 Franç.), ch.-l. de c. [1856], arr. de Mostaganem.

Perrégaux, 4,595 h. (979 Franç.), ch.-l. de c. [1870], arr. d'Oran. — A 12 kil. S., barrage de l'Habra : 478 mèt. de long., 40 mèt. de haut., 39 mèt. d'épaisseur à la base ; contenance du bassin, 14 millions de mèt. cubes.

Pont-de-l'Isser, 260 h. (180 Franç.), ch.-l. de c. [1887], arr. de Tlemcen ⟶ A 7 kil. E., *Hammam Sidi-Abdeli*, eaux alcalines (38°) ; ruines romaines.

Pont-du-Chélif, 5,181 h. (152 Franç.), ch.-l. de c. [1878], arr. de Mostaganem.

Port-aux-Poulets, ham., 348 h. (55 Franç.), c. de Saint-Leu.

Relizane, 6,260 h. (1,527 Franç.), ch.-l. de c. [1865], arr. de Mostaganem, dans la plaine de la Mina. — Terres abondamment irriguées par les eaux de la Mina, captées par un barrage, à 3 kilom. en amont.

Renault, c. mixte [1883], 27, 498 h. (1,009 Franç.), arr. de Mostaganem. Elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 549 h.

Remchi, c. mixte [1874], arr. de Mostaganem, 16,785 h. (291 Franç.). Elle a p. ch.-l. le v. du même nom, 586 h.

Rio-Salado, 712 h. (276 Franç.), ch.-l. de c. [1884], arr. d'Oran.

Rivoli, 1,624 h. (425 Franç.), ch.-l. de c. [1856], arr. de Mostaganem.

Saf-Saf, 216 h. (172 Franç.), sect. de la c. mixte de Tlemcen.

Sahouria, 870 h., sect. de la c. mixte de l'Hillil.

Saïda, 3,734 h. (1,308 Franç.), ch.-l. de c. [1880], arr. de Mascara, ch.-l. de cercle, subdiv. de Mascara, ch.-l. de c. mixte [1848], 18,469 h. (306 Franç.), arr. de Mascara. Depuis l'ouverture du chemin de fer dit des Hauts-Plateaux, qui relie Arzew à Aïn-Sefra, Saïda a pris un développement considérable.

Sainte-Adélaïde, ham., c. de Legrand.

Sainte-Adélaïde, fermes, 326 h. (108 Franç.), c. de Saint-Leu.

Saint-Aimé, 590 h. (379 Franç.), ch.-l. de c. [1885], arr. de Mostaganem.

Saint-André, 1,080 h. (506 Franç.), sect. de la c. de Mascara.

Saint-André, sect. de la c. de Mers-el-Kébir.

Saint-Cloud, 2,396 h. (1,002 Franç.), ch.-l. de c. [1856], arr. d'Oran.

Saint-Denis-du-Sig, 9,957 h. (1,805 Franç.), ch.-l. de c. [1856], arr. d'Oran ; ch.-l. de la c. mixte [1874] du même nom, 13,055 h. (171 Franç.). — Un barrage, établi à 3 kilom. sud de la V., au point où le lit du Sig, avant de déboucher dans la plaine, se trouve resserré entre deux masses de rochers, oppose aux flots grossis par l'hiver une large muraille en pierres de taille de 9m,20 de hauteur sur 42m,76 de largeur. Aux environs, grandes et riches fermes ; minoteries. — A 3 kil., *ferme de l'Union*,

vaste domaine qu'occupe maintenant un orphelinat agricole.

Saint-Eugène, 207 h., v. de la c. de Saint-Leu.

Saint-Gérôme, 281 h., v., banlieue de Mers-el-Kébir.

Saint-Hippolyte, v., 196 h. (157 Franç.), sect. de la c. de Mascara.

Saint Jérôme, ham., c. de Mers-el-Kébir.

Saint-Leu, 356 h. (169 Franç.), ch.-l. de c. [1879], arr. d'Oran.

Saint-Louis, 777 h. (404 Franç.), ch.-l. de c. [1856], arr. d'Oran.

Saint-Lucien, c. mixte [1874], 18,871 h. (409 Franç.), arr. d'Oran. Elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 554 h.

Sainte-Barbe-du-Trélat, 1,773 h. (547 Franç.), ch.-l. de c. [1856], arr. d'Oran.

Sainte-Clotilde, ham., sect. de la c. de Mers-el-Kebir.

Sainte-Léonie, ham., sect. de la c. d'Arzew.

Sebdou, 1,511 h., v. et poste militaire, arr. de Tlemcen; ch.-l. de c. mixte [1868], arr. de Tlemcen, 9,885 h. (248 Franç.); ch.-l. de cercle; ch.-l. de c. indigène; subdiv. de Tlemcen.

Sfissifa, fermes, 433 h., c. d'Aïn-Sefra.

Sidi-Amara, c. mixte de Remchi.

Sidi-Bakhti, fermes, c. de Bou-Tlélis.

Sidi-bel-Abbès, 17,084 h. (4,064 Franç.), ch.-l. d'arr. et de c. [1856], sous-préfecture; rues larges, coupées à angle droit, ombragées par des arbres de haute venue; eaux vives le long des trottoirs. Sidi-bel-Abbès fut fondée en 1849, sur les bords de la Mékerra, à 1 kil. E. du marabout de Sidi-bel-Abbès, entouré de marécages. C'est au milieu de cette plaine déserte, insalubre, que s'élève aujourd'hui, abritée des ardeurs du soleil par la végétation la plus vigoureuse, l'une des plus riches et des plus jolies villes de l'Algérie. ⋙→ *Mairie. — Halle. — Théâtre. — Cercle des officiers. — Jardin public.*

Sidi-bou-Médine (*El Eubba*), v. arabe, sur un monticule, à 2 kil. sud-est de Tlemcen. ⋙→ Belle kouba, où reposent depuis des siècles deux des saints de l'islamisme : *Sidi-bou-Medine*, mort en 1198, et *Sidi-abd-es-Selam*, un de ses disciples. En face de la kouba, mosquée d'une admirable architecture; contiguë à la mosquée, du côté de l'ouest, la Medersa.

Sidi-Brahim, 678 h. (132 Franç.), ch.-l. de c. [1880], arr. de Sidi-bel-Abbès.

Sidi-Chami, 1,004 h. (493 Franç.), ch.-l. de c. [1856], arr. d'Oran.

Sidi-Khaled, 710 h. (194 Franç.), sect. de la c. de Sidi-bel-Abbès.

Sidi Lhassen, 951 h. (554 Franç.), ch.-l. de c. [1874], arr. de Bel-Abbès.

Sirat, 127 h. (98 Franç.), sect. de la c. mixte de l'Hillil.

Slissen, 123 h. (41 Fr.), c. mixte de Telagh.

Tabia, 411 h. (242 Franç.), sect. de la c. mixte de Bou-Khanéfis.

Tafaraoui, sect. de la c. de Sainte-Barbe-du-Tlélat.

Tafaroua, 19 h. (8 Franç.), c. indig. d'Yacoubia.

Tamzoura, 349 h. (168 Franç.), ch.-l. de c. [1869], arr. d'Oran.

Taria, *V.* **Oued-Taria.**

Tekbalet, sect. de la c. de Pont-de-l'Isser, 161 h. (109 Franç.). — Carrières du fameux marbre onyx.

Telagh, v., 475 h. (272 Franç.), ch.-l. de la c. mixte du même nom [1884], 11,430 h. (545 Franç.).

Tenira, 1,299 h. (184 Franç.), ch.-l. de c. [1885], arr. de Sidi-bel-Abbès.

Terga, fermes, 186 h. (53 Franç.), c. de Rio-Salado.

Terni, douar, 1,474 h., c. mixte de Sebdou.

Terni, 130 h. (32 Franç.), c. mixte de Sebdou.

Tessala, 2,196 h. (181 Franç.), ch.-l. de c. [1874], arr. de Bel-Abbès.

Thiersville, 412 h. (327 Franç.), c mixte de Mascara.

Thiout, 800 h., ksar et oasis, cercle de Géryville : l'oasis, traversée du nord au sud par l'Oued-Thiout, dont les eaux sont retenues par deux barrages, a près de 60 hectares; 160 maisons; 5,000 dattiers. ⋙→ Célèbres sculptures rupestres comme à Moghar-Tahtani.

Thizy, 345 h. (282 Franç.), c. mixte de Mascara. — A 8 kil. O., sources alcalines et salines (66°) de *Hammam-bou-Hanefia*.

Tiaret, 3,614 h. (1,244 Franç.), ch.-l. de c. [1869] et poste militaire, arr. d'Oran; ch.-l. de cercle; ch.-l. de la c. mixte [1880] du même nom, 20,034 h. (152 Franç.), arr. de Mostaganem; ch.-l. de c. indigène, subdiv. de Mascara, près de la limite du Tell et des Hauts-Plateaux, sur un point culminant d'où l'on embrasse un horizon très vaste.

Tiffilès, 953 h. (59 Franç.), c. de Chanzy.

Tlemcen, 21,405 h. (6,078 Franç.), ch.-l. d'arr. et de c. [1851]; ch.-l. de subdiv. militaire. — Mur d'enceinte percé de sept portes; trois quartiers : européen, arabe et juif. Le *Méchouar*, ancienne résidence des rois de Tlemcen, a été transformé en caserne et magasin de campement. Campagne magnifique, partout arrosée, couverte d'arbres fruitiers de toute espèce, notamment d'oliviers, dont les fruits fournissent une huile excellente. Cultures maraîchères, tabac, céréales; minoteries, huileries, tanneries, chantiers d'alfa. Marché considérable. ⟿ *Église*. — *Mairie* et *musée*. — La *grande mosquée*. — *Mosquées de Sidi-Haloui*, *d'Abou'l-Hassen* (école franco-arabe), d'*Oulad-el-Imam*, etc. — *Le Saridj*, grand bassin, à la porte d'Oran. — Aux portes de la ville, jolie promenade dite le *Bois-de-Boulogne*.

Tlemcen, *Pomaria*, fondée par les Romains, appartint ensuite à différentes dynasties arabes et berbères, dont la plus célèbre est celle des Beni-Zeiyan, qui régna du XIIIe au XVIe s. et à laquelle on doit les admirables monuments dont il reste quelques mosquées. Les Espagnols, les Turcs, puis Abd-el-Kader, furent successivement les maîtres du Tlemcen, qui appartient à la France depuis 1842.

Tounin, 2,053 h. (124 Franç.), ch.-l. de c. [1870], arr. de Mostaganem.

Tralimet, fermes, c. mixte de Telagh.

Trembles (Les), 3,025 h. (205 Franç.), ch.-l. de c. [1874], arr. de Sidi-Bel-Abbès.

Trois-Marabouts (Les), 196 h. (159 Franç.), sect. de la c. mixte d'Aïn-Temouchent.

Valmy, 595 h. (200 Franç.), ch.-l. de c. [1856], arr. d'Oran.

Yacoubia, 860 h., v., ch.-l. de la c. indigène du même nom, subdiv. de Mascara, 14,096 h. (209 Franç.).

Zelemta, 29 h. (3 Franç.), c. mixte de Cacherou.

Zélifa, 159 h., sect. de la c. des Trembles.

Zemmora, c. mixte [1880], arr. de Mostaganem, 31,660 h. (435 Franç.). Elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 676 h.

Zerouéla, 175 h. (114 Franç.), c. mixte de Mékerra.

DÉPARTEMENT

DE CONSTANTINE

I. — Nom, Formation, Situation, Limites, Superficie

Ce département doit son *nom* à la ville de Constantine, son chef-lieu. Il est *formé* des tribus qui constituaient avant l'occupation française le beylick du même nom.

Il est *situé* dans la partie orientale de l'Algérie, entre le département d'Alger et la Régence de Tunis. Il s'étend sur la Méditerranée, et sur une longueur de 460 kilomètres environ, de l'Oued-Kerouli, par 2° 17′ de longitude orientale, au cap Roux par 6° 17′ (même longitude).

Il est *borné :* au nord, par la Méditerranée, à l'ouest, par le département d'Alger, à l'est par la Régence de Tunis, au sud, par le désert.

On évalue sa superficie à 19,254,023 hect., dont 5,976,705 en territoire civil comprenant tout le Tell et la majeure partie des Hauts-Plateaux, et 13,277,318 en territoire de commandement, comprenant la partie méridionale des Hauts-Plateaux et une partie du Sahara.

II. — Physionomie générale.

Les grandes divisions du département de Constantine sont, comme dans les deux autres départements, mais avec des différences essentielles dans leur constitution physique, le Tell, les Hauts-Plateaux, le Sahara.

On se rendra compte des formes différentes que présente la

charpente du sol, si on suppose, avec M. Mac-Carthy, que le pays est traversé dans toute sa profondeur par deux lignes perpendiculaires à la mer, l'une, partant de Bougie et allant se perdre au sud de Ouargla, la seconde, se dirigeant de Philippeville sur l'Oued-Souf.

« En suivant la première de ces deux lignes, on traversera : 1° une région de montagnes élevées et de vallées profondes, qui n'est autre chose que le Tell, avec une largeur de 125 kilomètres ; 2° un bassin de forme ovoïde, d'une physionomie toute particulière, appelé *Hodna ;* 3° un lambeau du massif saharien, tout près de l'endroit où il va former l'énorme pâté montagneux du Djebel-Aurès ; 4° enfin le Sahara, couvert de dunes, de collines et de plateaux écrasés auxquels succède le vaste bas-fond qui reçoit les eaux de l'Oued-Mîa, de l'Oued-M'Zab et de l'Oued-Nsa, et que ferme cette épaisse ligne de dunes de sable appelée El-A'reug (les Veines).

« La seconde ligne coupe, en premier lieu, un pays en tout semblable à celui que traverse la première à son point de départ, c'est-à-dire une continuation du Tell, mais moins large, puisqu'il n'a que 90 kilomètres au plus ; 2° de vastes plaines, où l'on reconnaît les Hauts-Plateaux avec leurs plantes, leurs sebkras et leurs chotts ; 3° le massif de l'Aurès, dans sa plus grande épaisseur qui est de 90 kilomètres ; 4° la plaine inclinée des Zibans, lisière du Sahara ; puis le Sahara même, couvert d'abord de chotts et de vastes sebkras, puis de sables amoncelés. »

Ainsi, d'après M. Mac Carthy, la partie tellienne du départ. de Constantine n'est que le prolongement du Tell des deux autres provinces ; elle s'arrête d'une part à la limite septentrionale du bassin du Hodna, et d'autre part dans l'est du départ. à une série de grandes plaines, qui la séparent du massif de l'Aurès, et qui représentent ici la région des Hauts-Plateaux de l'ouest et du centre, mais avec cette différence essentielle que sur les Hauts-Plateaux du départ. de Constantine les céréales se mêlent à l'alfa.

Toute la région maritime fait partie du Tell : on font éga-

Oughroud ou dunes sur la route du Souf.

lement partie les territoires situés au nord de Bordj-bou-Arréridj et de Sétif, ceux de Constantine, de Guelma et de Souk-Ahras. — Appartiennent aux Hauts-Plateaux la partie méridionale des territoires de Bordj-bou-Arréridj et de Sétif, ceux de Saint-Arnaud, Aïn-M'lila, Aïn-Beïda; puis, plus bas, sur une seconde ligne allant de l'ouest à l'est : M'Sila, la plaine du Hodna, Barika, N'gaous, Batna, Lambèse, Khenchela et Tébessa.

Le Sahara fait suite aux Zibans et s'étend jusqu'à la mer de sables. Sa constitution physique diffère de celle du Sahara algérien et du Sahara oranais en ce qu'il s'affaisse en son milieu et forme une sorte de cuvette dont le chott Melr'ir occupe le fond. Il comprend trois régions distinctes : les *Zibans*, le bassin de l'*Oued-Souf* et le bassin de l'*Oued-R'rir*. Les Zibans (*singulier*, *Zab*) s'étendent du pied de l'Aurès, à l'O. et à l'E., sur une plaine qui a 150 kil. de longueur, et dont la largeur varie entre 18 et 45 kil. Ils se divisent en quatre fractions : le *Zab-de-Biskra*, le *Zab-el-Chergui* ou de l'est, le *Zab-el-Guebli* ou du S., et le *Zab-edh-Dhaharoui* ou du N., et comprennent 32 oasis placées, pour la plupart, en dehors des routes suivies. La population est d'origine arabe avec beaucoup de croisements; le berbère (dialecte chaouïa) n'est parlé que dans la région des Hauts-Plateaux et dans les massifs montagneux qui les séparent du Hodna et des Zibans. L'oasis de Biskra forme, avec la ville française du même nom qui lui est contiguë, une commune de plein exercice : on y a compté, au dernier recensement, 7,389 hab. Biskra est la capitale des Zibans.

L'Oued-Souf est situé entre le 4e et le 5e degré de longitude E., au S.-E. des Zibans et au S. du chott Melr'ir. Il comprend 7 oasis. Son bassin est, à proprement dire, une agglomération de montagnes de sables, hautes et larges dunes, qui absorbent instantanément les pluies les plus abondantes. La capitale est El-Oued, où réside un chef d'annexe et où l'on compte 70,000 dattiers.

L'Oued-R'rir est à l'O. du Souf. Il comprend une suite

d'oasis très rapprochées les unes des autres et s'étend du N. au S., jusqu'à Tougourt, sur une bande sablonneuse de 120 kil. de long et 20 kil. de large. Au-dessous de cette vallée, court une immense nappe d'eau. La capitale est Tougourt.

En 1856, la plupart des puits étaient ensablés ou taris; les palmiers dépérissaient à vue d'œil et les habitants, réduits à la misère, songeaient à abandonner leurs oasis. Sur l'ordre du maréchal Randon, alors gouverneur général, le forage de puits artésiens fut entrepris sur plusieurs points du territoire : le succès le plus complet couronna cette généreuse entreprise et le pays fut sauvé. On compte dans l'Oued-R'rir 38 oasis, 2,878 maisons, 434 puits artésiens arabes et 72 puits artésiens tubés en fer. Population totale, 12,827 hab. — Nombre de dattiers, 517,563.

Au sud de Tougourt est l'oasis de Temacin : 3,022 hab., 50,128 dattiers. C'est à Temacin que se trouve la Zaouïa du grand maître des Tidjania.

Le système orographique du départ. se confond avec celui des deux autres provinces : massif Tellien, massif Saharien. Le premier est formé de chaînes irrégulières, dont les rameaux se projettent confusément dans toutes les directions. Les montagnes les plus remarquables, en allant de l'O. à l'E., sont :

1° Dans la région maritime proprement dite : le *Djebel-Amantous* (1,660 mèt.), à 23 kil. S. de Djidjelli; le *Djebel-Goufi* (1,090 mèt.), à l'O. de Collo; le *Filfila* (700 mèt.), qui s'avance jusque sur la plage, dans la partie centrale du golfe de Stora; le *Djebel-Zhila* (528 mèt.), au S. du cap Toukousch; l'*Edough* (1,004 mèt.), au-dessus de Bône;

2° Sur une ligne plus éloignée de la côte, orientée de l'O. à l'E. et parallèlement au rivage : *Djebel-Takintouch* (1,674 mèt.), au S. de Bougie; *Takouch* (1,870 mèt.); le *Tababort* (1,963 mèt.); le *Pic-de-Tamesguida* (1,663 mèt.) au S. de Djidjelli; le *Djebel-oum-Chenak* (1,477 mèt.) à l'E.-N.-E. du précédent;

3° Dans le massif qui s'étend autour de Sétif : le *Djebel-Morissane* (1,497 mèt.) au N. de Bou-Arréridj ; le *Maâdid* (1,848 mèt.), au S. de Bou-Arréridj ; le *Magriz* (1,724 mèt.) au N. de Sétif; le *Guergour* (1,800 mèt.) à l'O.-N.-O. de Sétif; le *Djebel-Youcef* (1,431 mèt.), au S. de Sétif; et, plus au S. encore : le *Djebel-Soubella* (1,513 mèt.), au S.-O. de Sétif, le *Bou-Thaleb* (1,820 mèt.);

4° Dans la partie du massif qui s'étend de Constantine à la frontière de Tunis : le *Djebel-Ouach* (1,292 mèt.), au N.-E. de Constantine; le *Djebel-Debar* (1,049 mèt.), au N.-O. de Guelma; le *Ras-el-Alia* (1,290 mèt.), au S.-E. de Guelma, qui se prolonge au N.-E. par le *Djebel-Mahabouba* (1,261 mèt.) au N. de Souk-Ahras, et le *Djebel-M'Cid* (1,408 mèt.), au N.-E. du précédent;

5° Le *Djebel-Aurès*, formé de plusieurs chaînes pour la plupart parallèles entre elles, orientées obliquement de l'O.-S.-O. à l'E.-N.-E. et comprises entre Batna et Khenchela, au N., et les Zibans, au S. Son point le plus élevé, le *Chellia* (2,328 mèt.), est situé au S.-O. de Khenchela.

« L'Aurès, dit le capitaine de Magron, était en 1879 le pays le plus ignoré de la province de Constantine. C'est un massif montagneux, d'environ 100 lieues carrées, aux crêtes nombreuses, aux pentes rapides et très escarpées, aux vallées rares et très étroites. C'est une sorte de Kabylie, placée aux limites du désert, habitée de temps immémorial par des races autochtones, près desquelles sont venus s'établir les éléments étrangers, sans qu'une fusion se soit jamais opérée d'une manière sensible et de façon à absorber le peuple primitif. » La population (50,000 hab.) est exclusivement composée de Berbères et d'Arabes berbérisants parlant le dialecte chaouïa.

Dans l'extrême sud se dressent le *Djebel-Tala*, qui appartient à l'Oued-R'rir, et les montagnes sablonneuses de l'Oued-Souf.

Quoique moins nombreuses dans le département de Constantine que dans les deux autres départements, les PLAINES occupent de vastes espaces. Nous citerons :

Dans la région tellienne : la plaine de l'*Oued-Senhadja* qui s'étend du golfe de Stora au lac Fezzara; la plaine *de Bône* qui, sous des noms différents, plaine *de Bône*, plaine *des Kharézas*, plaine *des Beni-Urgine*, plaine de la *Mafrag*, plaine de l'*Oued-el-Kébir*, s'étend du lac Fezzara jusqu'au massif qui avoisine La Calle; la plaine de la *Medjana* entre l'Oued-Okris, à l'est d'Aumale, et l'Oued-Bou-Sellam, et dont la ville de Bou-Arréridj commande la partie centrale : elle est dominée, au nord, par le Djebel-Morissane; la plaine de *Sétif*, qui s'étend au sud de cette ville, et où commence une série d'ondulations plus ou moins accentuées qui se prolongent, dans la direction de l'est, jusqu'aux environs de Tébessa; enfin, au nord de Biskra, la grande plaine d'*El-Outaya*, où se trouve l'oasis du même nom et que le chemin de fer et la route nationale traversent dans toute sa longueur.

Dans la partie méridionale du département, on voit aussi de grandes plaines, dont quelques-unes sont couvertes d'alfa. Les plus remarquables sont celles *du Hodna*, qui entourent le chott du même nom. Sous la domination romaine, et même quelques années après la conquête de ce pays par les Arabes, le bassin du Hodna était populeux et fertile. On y récoltait, dit un historien du dixième siècle, des fruits de toute sorte, des céréales et du coton; on y cultivait aussi la canne à sucre. Mais, de cette ancienne splendeur, il ne reste plus que des décombres. Les bouleversements du sol ont changé le cours des eaux et tout a fini par disparaître sous une couche de sable. Grâce à l'administration française, cet état de choses change peu à peu : de nombreux puits artésiens ont été forés dans cette région et les habitants ont pu reprendre la culture du dattier.

La superficie des **forêts** domaniales et communales est évaluée à 1,005,154 hectares. Les essences dominantes sont le chêne-liège (237,567 hectares); le chêne-vert (265,917 hectares); le chêne-zéen (53,962 hectares); le pin d'Alep (285,724 hectares); le pin maritime (516 hectares); le

cèdre (39,111 hectares). On compte, en outre, 122,337 hectares peuplés d'essences diverses.

Les forêts les plus importantes sont celles : de l'Ouennougha, au sud de Beni-Mansour et à l'est de l'Oued-Okris (12,200 hectares); d'Akfadou (8,100 hectares); des Babors (6,900 hectares); de Guergour, au sud de Bougie (14,000 hectares); de Dréats, au sud-ouest de Bou-Arréridj (14,500 hectares); des Beni-Fourhal, au sud-ouest de Djidjelli (8,229 hectares); de Collo (40,000 hectares); les massifs qui s'étendent au sud de Jemmapes (17,744 hectares); à l'est de Duvivier (12,598 hectares); entre Souk-Ahras et Tébessa (23,826 hectares); les forêts du Bou-Thaleb, au sud de Sétif (28,720 hectares); du Djebel-Bou-Arif), au nord-est de Batna (10,000 hectares); des Aurès (25,000 hectares); celles situées : à l'ouest de Khenchela (20,780 hectares); au sud-ouest d'El-Kantara (19,481 hectares); au sud de Tébessa (20,164 hectares).

Le tableau ci-après indique, suivant la région à laquelle elles appartiennent, l'altitude d'un certain nombre de localités :

Région maritime.	mèt.	Région montagneuse.	mèt.	Région saharienne.	mèt.
Bougie	67	Bou-Arréridj.	915	Biskra.	124
Djidjelli. . . .	13	Sétif	1,086	Chott Melr'ir . .	6
Philippeville . .	60	Constantine .	660	Tougourt. . . .	51
Bône (Quais). .	2	Le Kroubs. .	598	El-Oued	68
La Calle. . . .	12	Souk-Ahras. .	680	Temacin	72
Mondovi. . . .	24	Batna. . . .	1,058		
Duvivier. . . .	94	El-Kantara. .	517		
Guelma	279	Tébessa . . .	880		

Ces cotes ne figurent pas toutes sur les cartes publiées par le ministère de la guerre. Quelques-unes ont été relevées par le service météorologique de l'Algérie, les autres, par les ingénieurs des ponts et chaussées.

III. — Littoral, Cours d'eau.

La limite ouest du département est déterminée, sur le littoral, par l'embouchure de l'*Oued-Kherouli*, entre le cap Corbelin et le cap Sigli. Entre ces deux caps, la côte est bordée d'une longue plage de sable; elle incline ensuite légèrement au sud jusqu'au *cap Carbon*, au nord-ouest duquel on voit l'*île Pisan*, rocher de 500 mètres de long, et de 50 mètres de haut, qui peut offrir un abri pour les balancelles. Le cap Carbon, grande masse de rochers presque nus, se rattache au mont *Gouraya* (671 mètres).

A partir du cap Carbon, la côte tourne au sud jusqu'à la pointe escarpée du *cap Bouak*, puis, forme la *baie de Bougie*, comprise entre le cap Carbon et le cap Cavallo. Cette baie, régulière, moitié d'ellipse, regarde le nord et a 42 kilomètres d'ouverture. La rade, située dans la région occidentale de la baie, n'est tourmentée que par la houle du nord-est qui n'est jamais assez forte pour compromettre un navire mouillé sur de bonnes amarres. Mais le seul point *absolument* sûr est le mouillage de *Sidi-Yaïa*, petite anse près de terre. Il en sera ainsi jusqu'à ce que la nouvelle jetée qui part du fort soit assez avancée en mer. Le mouillage des vaisseaux est dans la région nord-est de la rade par des profondeurs d'eau de 12 à 20 mètres, sur fond de vase d'une excellente tenue. Il est assez sûr pour que des bâtiments de guerre puissent y stationner sans danger pendant l'hiver; assez vaste pour contenir une escadre.

A partir de ce point, la côte s'incline régulièrement vers le sud, puis vers l'est-sud-est, remonte à l'est-nord-est jusqu'au *cap Cavallo*, en décrivant une grande courbe harmonieusement régulière.

Le cap Cavallo, terre assez élevée, terminé par une pointe aiguë, est voisin des *îles Cavallo*, qui ne sont que des rochers. L'*île Cavallo*, proprement dite, à 800 mètres de la côte, a 360 mètres sur 80. Les autres îlots, rocs arides, bas, s'élèvent fort près de terre.

Plus loin monte le *cap Afia*, une roche isolée, d'un rouge de feu, qu'entourent des fonds madréporiques : on y trouve du corail rouge. Entre le cap Afia et Djidjelli, s'échancrent deux petites criques où se réfugient quelquefois les caboteurs. Celle de l'est est la plus profonde et la meilleure : après quoi la côte est formée jusqu'à Djidjelli par un cordon de roches basses et uniformément placées comme les pierres d'un quai.

Djidjelli est bâtie sur une grande et belle plage qui, en se courbant, forme l'enceinte d'un port protégé contre la mer, au nord, par une ligne de récifs de 900 mètres de longueur, en partie reliés entre eux par une jetée en cours d'exécution ; abrité des vents d'ouest, mais exposé aux vents du nord-est, il est, en somme, dangereux.

De Djidjelli à l'embouchure de l'*Oued-el-Kébir*, la côte suit à peu près l'est-nord-est presque en ligne droite ; un peu plus loin, elle se courbe vers le nord et forme la baie de *Mers-el-Zeïtoun* (le port des olives), bien abritée des vents d'est, mais ouverte intérieurement aux vents d'ouest. Ici se dresse le premier des sept caps dont le *cap Bougarone* est composé. Ce cap, point le plus septentrional de la côte algérienne, occupe de l'est à l'ouest une étendue de 30 kil. à vol d'oiseau. Il se rattache au mont Goufi (1,090 mètres). Il est bordé de falaises et découpé par des baies peu profondes. Aucune de ces baies n'offre aux bateaux un abri sûr, si ce n'est celle de *Collo*, rade foraine, d'où l'on peut appareiller par tous les vents et qui est praticable en toutes saisons, même avec les mauvais temps. Les grands navires y jettent l'ancre par 25 brasses d'eau sur un fond de sable vassard. L'anse qui sert de port, abritée de tous les vents dangereux, offre aux navires un abri sûr ; la baie de Collo se termine à l'ouest par le *Ras-Frao*, roches peu élevées. A peu de distance du rivage s'élève l'*île de Collo*, rocher de 60 mètres de haut. Puis la côte, séparée par un faible intervalle de roches énormes qui forment l'*îlot Tarsa* et l'*île de Srigina*, continue à courir vers l'est, sinueuse, escarpée, jusqu'à une petite pointe formant cap, puis tourne au sud en conservant le même aspect jusqu'à *Stora*.

L'*anse de Stora* occupe le fond d'un golfe d'où il est difficile de sortir par les vents du large. Elle présente au sud-ouest une très belle plage, propre au débarquement des marchandises et au halage des bateaux, mais n'offre un bon abri contre la mer que par les vents d'ouest et de sud-ouest. En hiver, les bâtiments jettent l'ancre, en dehors de l'anse, par seize à dix-huit brasses d'eau; mais ce mouillage extérieur, qui est battu en plein par la grosse mer, est lui-même fort dangereux.

A 4 kil. environ au sud-est de Stora se trouve le bon port de *Philippeville*, l'un des plus fréquentés de toute la côte algérienne et où, grâce à des travaux considérables qui l'ont transformé, les navires peuvent aujourd'hui mouiller en sécurité par tous les temps.

La côte, entrecoupée de petites plages, suit la direction de l'est jusqu'au cap *Skikda*, haut de 190 mètres, abrupte avec quelques rochers. 11 kilomètres d'une plage droite le séparent du *cap Filfila*, au delà duquel le littoral remonte vers le nord, puis vers l'ouest jusqu'au cap de Fer.

Le cap de Fer qui termine à l'est le golfe évasé qu'on a pris l'habitude de nommer *golfe de Stora*, est fait de rochers gris entièrement nus; son extrémité ouest, encore plus dentelée que le reste, le *Ras-Tchekidich*, abrite une petite baie assez profonde où les corailleurs viennent s'approvisionner d'eau.

A 12 kilomètres est du cap de Fer, on trouve la petite *baie de Sidi-Akacher*, où les caboteurs peuvent relâcher; après quoi on rencontre le cap *Toukouch*, peu éloigné de l'*île Toukouch*, rocher doux peu élevé.

Du cap Toukouch au *cap de Garde*, sur un parcours de 57 kilomètres, la direction générale de la côte est le sud-est. Le cap de Garde, éperon d'une crête de montagnes qui part du mont Edough, est d'une désolante aridité.

A l'est de ce cap, la côte tourne brusquement vers le sud, et la mer s'y précipite pour former le profond golfe de Bône,

où l'on trouve d'abord le mouillage du *fort Génois*, port de refuge, puis celui des *Caroubiers*, puis le *Ras-el-Haman* (ou cap des Pigeons) : celui-ci a devant lui un roc de 17 mètres de haut nommé *cap du Lion* de sa vague ressemblance avec le roi des animaux.

Le *golfe de Bône* s'étend du cap de Garde au cap Rosa ; à Bône, où l'on a fait de grands travaux, la darse intérieure et l'avant-port sont sûrs, et le port est devenu l'un des plus praticables de l'Algérie.

La plage qui borde la ville tourne au sud jusqu'à l'embouchure de la Seybouse ; à partir de cette rivière, elle se courbe peu à peu vers le sud-est, puis vers l'est et enfin remonte à l'est-nord-est, pour aller à 24 kilomètres de distance rejoindre le *cap Rosa*, qui a 90 mètres de haut.

Du cap Rosa, la côte descend vers le sud-est pendant 8 kilomètres, remonte ensuite vers l'est-nord-est, jusqu'au *Bastion de France* (ancien établissement de la compagnie d'Afrique), puis tourne à l'est et vient former le *cap Gros*.

A 4 kilomètres environ de ce dernier cap, sur une petite baie abritée du nord et du nord-est par une presqu'île, est *La Calle*, port fréquenté par les corailleurs et par quelques navires de commerce qui viennent y chercher les minerais de Kef-oum-Teboul. Le mouillage est passable au dehors, mais le port est dangereux pour les bâtiments qui ne peuvent se hâler à terre.

A partir de La Calle, la côte remonte insensiblement vers le nord-est jusqu'au *cap Roux*. Ce cap, situé à 38 kilomètres de La Calle, est escarpé de tous les côtés : c'est le point extrême de notre frontière, mais seulement en apparence depuis l'établissement de notre protectorat sur la Tunisie :

Rivières. — L'*Oued-Sahel* prend sa source dans le Djebel-Dira, au sud d'Aumale, passe à Aumale, à Bouhira et à Béni-Mansour, longe au sud, puis à l'est, la haute crête du Djurjura, reçoit l'*Oued-Mahrir* qui a traversé les Bibans ou Portes-de-Fer et la rivière de Sétif, le *Bou-Sellam*, plus longue, bien

plus forte que lui, et toute en sinuosités dans de hautes montagnes peuplées de Kabyles. L'Oued-Sahel, prenant le nom de Soummam se perd en mer près de Bougie. Cours 175 kilomètres. Étiage 900 litres par seconde; débit d'hiver considérable. On se propose de le barrer près du confluent de l'*Oued-Sebkha*, en aval d'El-Adjiba, pour arroser en partie le superbe bassin de Beni-Mansour.

L'*Oued-Agrioun* qui descend du Djebel-Magris, au nord de Sétif, traverse les fameuses gorges du Chabet-el-Akhra et se jette dans le golfe de Bougie à 35 kilomètres est, environ, de cette ville. Étiage considérable : malgré la brièveté de son cours, le peu d'étendue de son bassin, c'est une des meilleures rivières d'Algérie.

L'*Oued-Djindjen*, qui descend des montagnes du Babor, coule d'abord de l'ouest à l'est, puis descend vers le nord et se jette dans la mer à 12 kilomètres est de Djidjelli. Étiage, 500 litres par seconde.

L'*Oued-el-Kébir*, qui est formé de l'Oued-Rummel, grossi du Bou-Merzoug. L'Oued-el-Kébir descend des montagnes qui sont à l'est de Sétif et, sous le nom de *Rummel*, coule de l'ouest à l'est jusqu'à Constantine, qu'il entoure sur les deux tiers de son périmètre, après avoir reçu le *Bou-Merzoug* au sud de cette ville; il descend ensuite vers le nord, prend le nom d'*Oued-el-Kébir* au confluent de l'*Oued-Endja* qui vient de l'ouest, et tombe dans la mer à 52 kilomètres est de Djidjelli. Cours, 225 kilomètres. Étiage de plus d'un mètre cube par seconde, même dans les années les plus sèches. Débit moyen, considérable.

Il doit remplir un grand réservoir projeté dans la gorge de l'Oued-Athmenia derrière une levée de 30 mètres : ce réservoir aura 45 millions de mètres cubes; il fera marcher des usines, nettoiera le ravin de Constantine et irriguera des terres au-dessous de cette ville, grâce à son débit de plus d'un mètre cube par seconde.

Le *Bou-Merzoug* a pour origine une des grandes sources de l'Algérie, au pied du mont Fortas : elle donne de 300 ou

400 à 600 ou 900 lit. par seconde ; aussi le Bou-Merzoug est-il précieux pour les irrigations.

L'*Oued-Zhour*, petite rivière dont l'embouchure est située à quelques kil. au S. de Mers-Ezzitoun, et qui mérite une mention spéciale en raison de ce que c'est, de toutes les rivières de l'Algérie, la seule qui nourrisse la truite (*salar macrostyma*).

L'*Oued-El-Guebli*, qui se jette à la mer à peu de distance au S.-E. de Collo.

Le *Saf-Saf* (90 kil.) descend du Djebel-Thaya, au N.-O. de Guelma, coule du S. au N., arrose les territoires d'El-Arrouch, de Gastonville, de Saint-Charles et de Valée et se jette dans la mer à 1 kil. de Philippeville. Le barrage qu'il remplira chez les Zardezas, à Kalaat-el-Haidj, doit emmagasiner 22 millions de mèt. cubes pour l'irrigation de 4,000 hect.

L'*Oued-Senhadja* (95 kil.) descend également du Djebel-Thaya, coule du sud au nord et se jette dans le golfe de Stora, au-dessous du cap de Fer.

La *Seybouse* (220 kil.) qui, dans son cours supérieur, a le nom d'*Oued-Cherf*, descend des plateaux des Ouled-Khanfeur, coule du S. au N., jusqu'à Medjez-Hamar, où elle reçoit sur sa g. l'Oued-bou-Hamdan ou l'*Oued-Zenati*, baigne le beau bassin de Guelma et se jette dans la rade de Bône. Son étiage est presque nul, mais de l'entrée de la saison des pluies jusqu'au mois de juin elle donne 5 mèt. cubes par seconde.

La *Mafrag* (95 kil.) se jette dans le golfe de Bône. Elle reçoit, à dr., près de son embouchure, un *Oued-Kébir* qui descend des crêtes de la frontière tunisienne.

Il est question de barrer cette rivière pour la jeter dans le **lac Oubéira**, la plus grande des trois nappes d'eau voisines de La Calle (il a, dans son plein, entre rives marécageuses, 2,500 hect., à 32 mèt. d'alt.). On constituerait de la sorte une réserve d'environ 50 millions de mèt. cubes pour l'irrigation des immenses plaines du Tarf et des Béni-Amar : soit 10,000 à 12,000 hect., sinon 15,000. D'après un autre projet, on dessécherait, au contraire, ce lac, et l'on obtiendrait

Gorges du Chabet-el-Akhra.

d'excellentes terres. Les deux autres lacs de La Calle sont le *guerrah El-Hout* ou lac aux Poissons, ou encore Tonga ou Tonègue (1,800 hect.), qu'une petite rivière unit à la Méditerranée, et le *guerrah El-Melah* (800 hect.) ou lac Salé, qui, de niveau avec la mer, et tout près d'elle, a en effet des eaux amères.

La *Medjerda* n'a que son cours supérieur en Algérie : née à Khamissa, elle va passer à quelques kilomètres de Souk-Ahras, et s'achemine vers la Tunisie par des gorges très fraîches et fort pittoresques suivies par le chemin de fer de Tunis ; elle quitte l'Algérie après un cours de 100 kilomètres à peine, sur 365 de longueur totale : 485 jusqu'à la source de son affluent *l'Oued-Mellègue*, venu des monts de Tébessa.

Toutes ces rivières arrosent le territoire du Tell.

Au nombre des cours d'eau qui appartiennent à la région saharienne, nous citerons seulement :

L'*Oued-Djedi*, qui prend sa source dans le Djebel-Amour et, sous le nom d'*Oued-Mzi*, passe à Laghouat (prov. d'Alger) dans la province de Constantine ; il reçoit l'*Oued-Biskra*, et, après un parcours de 500 kilomètres, va se perdre dans le chott Melr'ir. Il est le plus ordinairement à sec.

L'*Oued-Biskra* (170 kilomètres) descend des monts Aurès par les gorges fameuses d'El-Kantara ; de même l'*Oued-Abdi* (100 kilomètres), son affluent, dont les défilés ne sont pas moins beaux.

L'*Oued-el-Abiad* (150 kilomètres) *et l'Oued-el-Arab* (150 kilomètres) courent également en cascades dans de superbes fissures ; ce n'est que dans les très grandes crues qu'ils arrivent jusqu'au chott Melr'ir.

Lacs et Chotts. — Dans le département de Constantine, les lacs, qu'on désigne aussi sous le nom de *guerra*, et les chotts sont en plus grand nombre que dans les deux autres départements. Les principaux sont :

Le lac Fetzara, à 20 kilomètres sud-ouest de Bône : immense lagune d'eau saumâtre dont la superficie couvre encore aujourd'hui, suivant les saisons, de 4 à 9,000 hectares ; la

Compagnie de Mokta-el-Haddid procède à son desséchement, qui était depuis longtemps réclamé comme mesure d'utilité publique;

Les lacs de la Calle. (*V.* ci-dessus, à l'article de la *rivière Mafrag*, page 122.)

Le chott El-Beïda, situé à 44 kilomètres sud-est de Sétif (5,000 hectares);

Le chott Mzouri, à 50 kilomètres sud de Constantine (5,000 hectares);

Le guerra Ank-Djemel-el-Kébir, à 72 kilomètres sud-sud-est de Constantine (5,000 hectares);

Le guerra El-Guellif, à 76 kilomètres sud-est de Constantine (5,000 hectares);

Le guerra El-Tarf, à 92 kilomètres sud-est de Constantine (20,000 hectares);

Le grand chott du Hodna, à 50 kilomètres nord-est de Bou-Saâda (75,000 hectares) : entre autres rivières, il reçoit des monts et plateaux de Bordj-bou-Aréridj l'*Oued-Ksab* (135 kilomèt.), facile à barrer, dans la défilé du Kef-Matrak, par une digue de 25 mètres de haut permettant de réserver 20 millions de mètres cubes d'eau pour l'irrigation des environs de Msila et des plaines Hodnéennes;

Le petit chott du Hodna, à l'est du précédent, et dont l'extrémité orientale est à 66 kilomètres nord-ouest de Biskra (8,500 hectares);

Enfin, le *chott Melr'ir*, situé dans la région saharienne, à 70 kilomètres sud de Biskra (240,000 hectares environ). Son lit communique à l'est avec celui du *chott Sellem.* — Du chott Sellem au golfe de Gabès, situé à 320 kilomètres à l'est, on trouve une série de bas-fonds semblables, parmi lesquels les plus importants sont les *chotts Rharsa* et *El-Djerid.* Le bord oriental de ce dernier n'est distant de la Méditerranée que d'environ 18 kilomètres. Le commandant Roudaire a conçu le hardi projet de réunir tous ces chotts en un seul lac, qui constituerait une *mer intérieure.*

On a constaté sur les bords du chott Melr'ir des variations

d'altitude très notables. C'est ainsi que certains points sont de 4, 9, 18, 20 et même 25 mètres *au-dessous* du niveau de la mer, tandis que certains autres dépassent ce niveau de 6, 10, 24, 26 et même 36 mètres.

IV. — Climat.

Le climat du département de Constantine est sensiblement le même que celui des deux autres départements : mêmes divisions climatologiques, mêmes influences exercées sur l'économie par les variations de l'atmosphère.

Dans la zone maritime, le thermomètre ne descend nulle part à zéro, mais il atteint quelquefois 48 degrés (*maximum absolu*).

Dans les villes du littoral, les températures *moyennes* sont les suivantes : Bougie et Djidjelli, 18°; Philippeville, 18°,5; Bône, 18°,3; La Calle 18°.

Dans la zone montagneuse, la température la plus basse est de 4 degrés au-dessous de zéro, et la plus haute atteint 46 degrés. Températures moyennes : Sétif, 15°; Constantine, 16°,7; Guelma, 17°.

Dans la région mixte, le thermomètre descend jusqu'à 8 degrés au-dessous de zéro et dépasse 38 degrés. Températures moyennes : Batna, 16°,2; Tébessa, 17°,4.

Dans le Sahara, où le thermomètre marque parfois 50 degrés, on a pour températures moyennes : à Biskra, 20°; à Tougourt, 22°; en hiver le climat de Biskra ne diffère pas beaucoup de celui du littoral.

La neige est assez rare dans la zone maritime, ainsi que dans le Sahara; mais elle tombe chaque hiver en quantité notable dans la région montagneuse et sur les Hauts-Plateaux.

On évalue ainsi qu'il suit la quantité annuelle d'eaux pluviales : la moyenne est de 1,000 à 1,100 millimètres sur les bords du golfe de Bougie et à Djidjelli; elle est de 850 millimètres dans la partie comprise entre Djidjelli et La Calle.

Dans l'intérieur du Tell, la moyenne est de 400 milli-

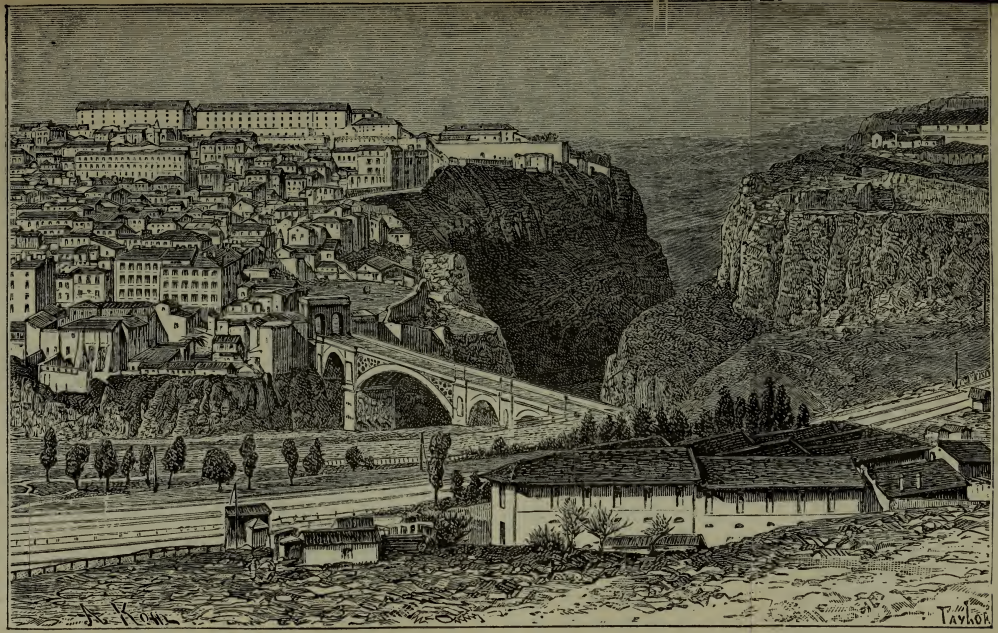

Constantine. — Vue prise de la gare, en avant du pont de El-Kantara.

mètres à Sétif et à Batna, de 600 millimètres à Constantine et Guelma.

A Biskra, la quantité d'eau qui tombe chaque année, principalement pendant les mois d'avril et d'octobre, est évaluée par le docteur Sériziat à 280 millimètres. L'aridité du climat de Biskra est donc beaucoup moins grande qu'on ne le croit généralement.

V. — Curiosités naturelles.

Parmi les curiosités naturelles de cette belle province, nous signalerons avant tout les gorges du Chabet-el-Akhra, qu'emprunte la route de Bougie à Sétif, pendant 7 kilomètres, jusqu'au village de Kerata, entre deux montagnes à pic de hauteurs vertigineuses, le long de l'Oued-Agrioun, brisé de cascades; les gorges et les cascades du Rhummel, autour et au pied du fameux rocher de Constantine, haut de 100 à 200 mètres : le Rhummel y coule au fond de l'abîme, passe sous un pont extraordinairement haut et sous quatre grandes voûtes naturelles, puis tombe de 67 mètres de haut par une triple cascade; — les tortueuses gorges du Bou Sellam inférieur, les Bibans ou Portes-de-Fer, plus arides que belles; les gorges de la Medjerda entre Souk-Ahras et la frontière de Tunisie; les gorges d'El-Kantara, si justement célèbres, sur la route de Batna à Biskra, près de l'entrée du Sahara; celles de l'Oued-Abdi, de l'Oued-el-Abiad, de l'Oued-el-Arab et, en général toutes les gorges du massif des Babor ou Petite Kabylie, pays éminemment pittoresque, et surtout celles du versant méridional de l'Aurès, très profondes, très sauvages, avec d'immenses roches et de curieux villages berbères accrochés au flanc des précipices. — Parmi les sources, les plus puissantes sont celles du *Hamma*, thermales, donnant au moins 600 litres par seconde; puis viennent les *sources du Bou-Merzoug*, donnant de 300 à 900 litres par seconde suivant les saisons et suivant les années; les *sources de Khollekhol* dans la plaine de Tifech; les admirables sources

thermales et les cônes de dépôt d'*Hammam-Meskhoutine* qui sont une merveille de la nature ; les *sources des Zibans*, au sud de l'Atlas, dans le pays de Biskra, en plein Sahara : un grand nombre d'entre elles donnent naissance à de véritables rivières thermales : les *sources de Melili*, par exemple, fournissent 400 litres par seconde, etc., etc. Nombreuses *cascades* ou plutôt *cascatelles; grottes* dans les montagnes, etc., etc.

VI. — Histoire.

Le département de Constantine, tel qu'il est aujourd'hui délimité, comprend l'ancienne Mauritanie Sétifienne et la partie de la Numidie qui s'étendait de l'Oued-el-Kébir jusqu'à la frontière actuelle de la Tunisie.

Nous n'avons point à faire ici un exposé même succinct, de l'histoire ancienne ; nous rappellerons seulement que l'Afrique du Nord a subi successivement la domination des Carthaginois, des Romains, des Vandales, des Grecs-Byzantins, des Arabes et des Turcs ; que les Romains l'ont occupée pendant plusieurs siècles et qu'on retrouve encore de nos jours, mais plus particulièrement dans la partie orientale de l'Algérie, des traces ineffaçables de leur grandeur et de leur génie, notamment à Lambèse, et à Tébessa où nous pouvons encore admirer le Temple de Minerve et l'arc de triomphe de Caracalla.

Il nous paraît que ces notions générales doivent suffire, parce que les faits qui se rattachent aux époques reculées dont nous parlons appartiennent séparément à l'histoire de chacun des peuples qui, l'un après l'autre et jusqu'à l'expulsion des Turcs, ont été les maîtres du pays ; et comme nous avons surtout en vue de faire connaître l'Algérie « contemporaine », nous bornerons notre tâche à raconter, les principaux événements dont l'ancien beylick de Constantine a été le théâtre depuis la conquête d'Alger.

Le dernier bey de Constantine fut Hadj-Ahmed-Bey. Il appartenait à une famille puissante : son aïeul, Ahmed-Bey-Turqui, avait gouverné la province pendant quinze ans, et sa

mère était fille de Ben-Ganah, un des grands chefs du Sahara.

Il était né en 1786. On l'habitua de bonne heure au commandement : en 1805, le bey Abd-Allah le créait caïd El-Aouassi et le chargeait d'administrer l'importante tribu des Haractas; en 1818, Ahmed-el-Mamluk le prenait pour son khalifat, et, en 1826, Hussein, dey d'Alger, qui le tenait en grande affection, le nommait bey de Constantine.

Dans les premiers jours de juin 1830, Ahmed, escorté de cinq cents cavaliers, vint à Alger pour verser entre les mains du dey le tribut annuel du beylick. Il y arriva au moment même où la flotte française se présentait devant Sidi-Ferruch et prit part avec ses troupes aux combats de Staouéli, et de Sidi-Khalef. Le lendemain de l'abdication du dey, il rallia les fuyards, et, refusant de répondre aux dépêches du général de Bourmont qui l'engageait à demander l'aman, regagna Constantine. Son premier soin en rentrant dans son palais fut de faire égorger en masse les janissaires qui, pendant son absence, l'avaient déclaré déchu du pouvoir; après quoi, il prépara la défense et attendit les événements.

Marcher contre lui et porter la guerre dans un pays presque inconnu était chose périlleuse. Le maréchal Clauzel, qui avait remplacé Bourmont dans le commandement de l'armée (2 septembre 1830), n'osa pas tenter l'aventure : pensant mieux faire et se croyant investi de pouvoirs illimités, il offrit au bey de Tunis de lui céder la province de Constantine, qu'il administrerait pour le compte et sous la protection de la France. Ces propositions furent favorablement accueillies par la Cour du Bardo, mais elles furent hautement désavouées par le gouvernement français. Le maréchal résigna ses fonctions et la situation politique d'Ahmed s'en trouva consolidée.

Le cabinet des Tuileries n'admettait point, cependant, que la prise d'Alger dût être l'unique résultat de la campagne : il fut donc décidé en *principe* que les points principaux de la côte seraient occupés par nos troupes, l'exécution de ce projet restant d'ailleurs soumise à certaines conditions de temps et d'opportunité.

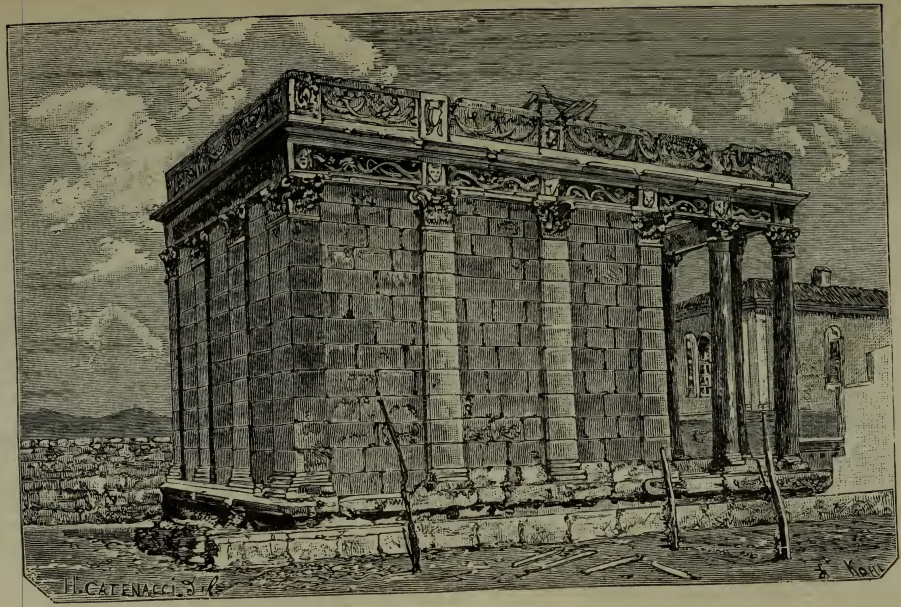

Temple de Minerve à Tébessa.

Le port le plus important était celui de Bône. Le général Damrémont s'y transporta avec sa brigade, débarqua sans être inquiété, puis s'installa militairement dans la ville (2 août 1830); malheureusement, le peu d'hommes dont il disposait ne lui permit pas de s'y maintenir et il fut, presque aussitôt, contraint de l'évacuer. L'année suivante (15 septembre), sur les sollicitations pressantes des habitants, une compagnie de zouaves indigènes (commandant Houder), vint occuper la place, mais elle en fut chassée peu de temps après par les partisans du bey; enfin, dans la nuit du 26 mars 1832, les capitaines Yusuf et d'Armandy, à la tête de 30 matelots de la *Béarnaise*, escaladèrent les murs de la Casba et s'emparèrent de la forteresse. Trois mois plus tard (26 juin), le général Monk-d'Uzer s'installa dans la ville.

On s'en tint là pour le moment, parce qu'il fallait parer au plus pressé et ne point aggraver une situation que le moindre échec pouvait compromettre. Ahmed connaissait les causes de notre inaction : mais trop faible pour engager la lutte et trop habile pour associer sa fortune à celle d'Abd-el-Kader, il se confina dans son palais, laissant à ses aghas la garde et la défense des frontières.

Cet état de choses prit fin en 1836, lorsque le maréchal Clauzel, qui avait remplacé le comte d'Erlon (8 juillet 1835) obtint du ministère, pour son malheur et le nôtre, l'autorisation d'assiéger Constantine.

Partie de Bône (15 novembre 1836), l'armée arriva le 21 sous les murs de Constantine, sans avoir presque tiré un coup de fusil, mais déjà à moitié ruinée par les privations et la fatigue.

Le maréchal n'en fut point troublé : on lui avait affirmé que les habitants se rendraient sans combat, et il attendait patiemment la députation qui devait lui apporter les clefs de la ville, lorsque le feu d'une batterie, soudainement démasquée, vint détruire ses illusions.

La première et la deuxième brigade, sous le commandement du général de Rigny, reçurent l'ordre de se porter sur

le Coudiat-Aty, d'occuper les enclos et de s'emparer des approches : inquiétée dans sa marche par les tirailleurs arabes, la tête de la colonne fut un instant repoussée; mais bientôt, soutenue par le 17e léger, elle culbuta l'ennemi, qui s'enfuit en désordre. Le reste de l'armée s'établit à Mansoura.

Le 23, aux approches de la nuit, les troupes furent massées en silence, prêtes à donner l'assaut. Malheureusement, la lune brillait d'un vif éclat, et l'ennemi, mis en défiance par les tentatives de la veille, faisait bonne garde. Les sapeurs du génie se coulèrent sur le pont à travers une grêle de balles. Beaucoup furent atteints, et les attirails qu'ils portaient roulèrent avec eux dans le Rhummel; le peu qui s'échappa parvint à se loger et se mit au travail. Le général Trézel, croyant la porte enfoncée, accourut aussitôt à la tête du 59e et du 63e de ligne; mais la porte résistait toujours, et la colonne, entassée sur le pont, fut littéralement hachée par la mitraille : la position n'était pas tenable, et c'eût été folie de s'engager plus avant. Le maréchal fit sonner la retraite. Au même moment, la colonne Duvivier partait de Coudiat-Aty et cherchait à pénétrer dans la place par la porte d'El-Djabia; mais, faute de moyens mécaniques indispensables pour briser les portes, l'attaque échoua complètement. Clauzel s'avoua impuissant à atteindre son but, et l'armée dut battre en retraite. Elle était à peine en marche que les assiégés, sortis en foule en poussant des cris sauvages, se jetèrent sur les flancs de la colonne. Nos tirailleurs les tinrent en respect; mais la défense était molle, et d'une minute à l'autre nous pouvions être enveloppés.

C'est alors que le commandant Changarnier, ne prenant conseil que de lui-même, exécuta ce mouvement audacieux qui a commencé sa fortune militaire. Son bataillon (2e léger), ainsi que nous l'avons dit, formait l'arrière-garde : Changarnier ralentit sa marche et laisse augmenter la distance qui le séparait du convoi. Bientôt il s'arrête, forme sa troupe en carré, l'enlève au cri de *Vive le Roi!* puis commande le feu. Les Arabes étaient à vingt pas : à la première décharge, les

trois faces du carré furent entourées d'un glacis d'hommes et de chevaux ; ce qui ne tomba pas s'enfuit à toute bride, et le bataillon rejoignit la colonne.

L'armée poursuivit sa marche, réglant son allure sur le pas des plus faibles; peu de jours après, elle arrivait à Bône (1er décembre 1836). Il était temps : officiers et soldats étaient à bout de forces!...

Le maréchal confessa franchement son imprévoyance. Mais s'il se montra sévère pour lui-même, il fut juste pour ses compagnons d'armes. Au moment de partir pour Alger, il se fit un devoir de complimenter les troupes du courage et de la résignation qu'elles avaient montrés, et se plut à constater que tous avaient supporté avec une admirable constance les souffrances les plus cruelles de la guerre : et c'était vrai.

Peu de jours après, le corps expéditionnaire fut dissous et le comte Clauzel se rendit à Paris. On le destitua.

Cependant la France ne pouvait rester sous le coup d'un pareil échec, et le général Damrémont, nouvellement nommé gouverneur (12 février 1837), reçut l'ordre de s'emparer de Constantine.

Le corps expéditionnaire montait à dix mille hommes, divisés en quatre brigades, commandées : la première, par le duc de Nemours, la seconde par le général Trézel, la troisième par le général Rulhières, la quatrième par le colonel Combes. L'artillerie avait à sa tête le général Valée ; le génie, le général Rohault de Fleury.

L'armée partit de Medjez-Hamar le 1er octobre 1837 ; elle arriva devant Constantine le 6, sans avoir trop souffert et put mesurer dès la première heure les difficultés qu'elle aurait à vaincre. Un des combattants, M. Pélissier de Raynaud, a décrit en ce peu de lignes l'aspect que présentait la ville au moment où nos troupes prenaient position : « Constantine se présentait, comme l'année précédente, hostile et décidée à une résistance énergique; d'immenses pavillons rouges s'agitaient orgueilleusement dans les airs; les femmes, placées sur le haut des maisons, poussaient des cris aigus auxquels répon-

daient par de mâles acclamations les défenseurs de la place. C'est ainsi que furent salués le général Damrémont et le jeune prince qui marchait à ses côtés. Bientôt le son grave du canon, répété par des milliers d'échos, vint se mêler au bruit de ces créatures humaines, et de nombreux projectiles, habilement dirigés, tombèrent au milieu des groupes qui se présentaient sur la crête du ravin par lequel Constantine est séparée de Mansoura. »

Après avoir disposé l'attaque et formé les colonnes, le général en chef envoya faire aux assiégés les sommations d'usage. Ce fut un soldat du bataillon turc qui porta la dépêche. Il se hissa à une corde jetée du rempart, et fut introduit dans la place. Le lendemain il revint avec cette réponse verbale :

« Il y a dans Constantine beaucoup de munitions de guerre et de bouche. Si les Français en manquent, nous leur en enverrons. Nous ne savons pas ce que c'est qu'une brèche ou une capitulation. Nous défendrons à outrance notre ville et nos maisons. On ne sera maître de Constantine qu'après avoir égorgé jusqu'au dernier de ses défenseurs. »

— « Ce sont des gens de cœur, dit M. Damrémont. L'affaire n'en sera que plus glorieuse pour nous! »

Et il se rendit avec sa suite sur le plateau de Coudiat-Aty pour examiner la brèche. Là, il mit pied à terre, fit quelques pas en avant et s'arrêta sur un point découvert; — un boulet, parti de la place, le renversa sans vie....

Le lieutenant-général Valée prit le commandement des troupes. Il fit canonner la ville et ordonna l'assaut pour le lendemain.

Les troupes furent réparties en trois colonnes : la première sous les ordres du lieutenant-colonel Lamoricière; la seconde et la troisième sous ceux des colonels Combes et Corbin.

A sept heures précises, par un soleil radieux, le duc de Nemours donne le signal : la première colonne s'ébranle, gagne la brèche au pas de course, au milieu d'une ardente fusillade, et le capitaine Garderens plante sur les remparts le

drapeau tricolore. Mais à mesure que la colonne descend dans la ville, elle se heurte contre de nouveaux obstacles : chaque maison a été transformée en forteresse, il faut briser les portes; on se bat corps à corps, et les assaillants sont décimés par un feu de mousqueterie tiré de mille embrasures. — Mais nos soldats ont juré de vaincre; ils s'excitent les uns les autres, chargent avec furie, et font un épouvantable massacre.

Pendant l'assaut, une partie des habitants tenta de fuir par un des côtés du ravin, à l'aide de cordages qui descendaient le long des rochers; mais les cordes, incessamment tendues, se brisèrent sous le poids des fugitifs : une grappe d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards roula dans l'abîme et périt dans une affreuse et lamentable agonie.

La ville prise, le général Rulhières en fut nommé commandant supérieur : comme il arrivait, il reçut une lettre dans laquelle les autorités et les personnages influents de Constantine faisaient leur soumission et imploraient la clémence des vainqueurs. Le général fit cesser le feu et se dirigea vers la Casba, dont les derniers défenseurs furent promptement expulsés. Deux heures après, le drapeau de la France flottait sur tous les édifices, et le duc de Nemours prenait possession du palais du bey (13 octobre 1837) devenu aujourd'hui l'hôtel du général commandant la division.

Ahmed échappa par la fuite à la captivité ; disons de suite que, onze ans après (juin 1848), il se rendit à merci et fut interné à Alger : il y mourut le 30 août 1851.

Le général Valée avait décidé que les notables de Constantine participeraient à l'administration de la Cité, sous la surveillance de l'autorité française. Cette mesure rassura les habitants et rendit leur soumission plus facile. Les tribus voisines se sentant surveillées de près déposèrent les armes ; les chefs se rallièrent avec plus ou moins d'empressement au nouvel ordre de choses et le cercle de notre domination s'élargit d'année en année. On créait Phillippeville, en même temps que le général Galbois s'installait à Sétif (1838); La Calle et

Galerie de la cour du Génie (ancien palais du bey de Constantine)

Djidjelli ouvraient leur port au commerce; plus tard, on établissait à Batna un camp retranché et le duc d'Aumale qui commandait la province, s'emparait de Biskra (1844). C'est ainsi que nos troupes s'installèrent au cœur du pays et que, de proche en proche, elles pénétrèrent jusqu'à l'extrême sud; leur tâche fut rude, et parfois elles rencontrèrent une résistance dont elles eurent difficilement raison : la prise de Zaatcha (1849) et l'insurrection de 1871, qui mit à feu et à sang la province tout entière, ont laissé d'ineffaçables souvenirs.

La colonisation a eu des phases diverses : pénible au début, elle est aujourd'hui en pleine prospérité.

VII. — Personnages notables.

Personnages politiques. — Barrot (Ferdinand). Représentant de l'Algérie à l'Assemblée constituante (1848). — Du Bouzet, journaliste ardent et convaincu; les articles qu'il publia dans l'*Indépendant de Constantine* attirèrent sur lui l'attention publique : nommé préfet d'Oran par le Gouvernement de la Défense nationale, il fut bientôt après envoyé à Alger en qualité de commissaire extraordinaire de la République. — Lambert (Alexis), occupait à Constantine l'emploi de secrétaire de la mairie à la chute de Napoléon III; préfet d'Oran, puis commissaire de la République en 1870; député du département de Constantine en 1871. — Lucet, exilé de France en 1852, à la suite du coup d'État; avocat à Constantine en 1859; préfet de Constantine en 1870; député à l'Assemblée nationale en 1871; sénateur en 1876 et réélu en 1879.

Administrateurs. — Zœpffel, secrétaire général du gouvernement général de l'Algérie (1853), préfet du département de Constantine, où il a laissé les meilleurs souvenirs (1854-1858); directeur de l'intérieur au ministère de l'Algérie (1859); directeur des colonies au ministère de la marine (1860), puis conseiller maître à la Cour des comptes. — De Contencin, ancien colonel du génie, maire de la ville de

Constantine (1864-1867) : les travaux d'utilité publique et d'embellissement qu'il fit exécuter lui méritèrent la reconnaissance de ses administrés.

Hommes de guerre. — Général Changarnier, un des généraux les plus en vue de l'ancienne armée d'Afrique; commandait, à la retraite de Constantine (1836), le bataillon d'arrière-garde, qui sauva l'armée d'un épouvantable désastre: promu lieutenant-colonel à la suite de ce brillant fait d'armes, devint rapidement lieutenant-général; fut, en 1848, gouverneur par intérim, puis rappelé en France où il joua un rôle politique qui, en 1851, motiva son exil. — Général comte Damrémont, gouverneur général de l'Algérie en 1837, en remplacement du maréchal Clauzel; commandant en chef des troupes qui firent le siège de Constantine; tué par un boulet (12 octobre 1837), en visitant la batterie de brèche. Un des villages des environs de Philippeville porte son nom. — Général comte Valée commandait l'artillerie au siège de Constantine; prit le commandement des troupes à la mort du général Damrémont et s'empara de la ville à la suite d'un vif combat (13 octobre 1837); nommé maréchal de France, puis gouverneur général de l'Algérie (1er décembre 1837). On a donné son nom à un village des environs de Philippeville. — Général Herbillon commandait le petit corps d'armée qui s'empara de l'oasis de Zaatcha après un siège de cinquante-deux jours (28 novembre 1849) ; son nom a été donné à un village de la côte à l'ouest de Bône. — Général Bedeau, un des lieutenants les plus actifs du maréchal Bugeaud; commandait la colonne de droite à la bataille d'Isly.

Explorateurs. — Parmi les voyageurs qui, les premiers depuis la conquête de l'Algérie, ont exploré le Sahara, nous citerons : MM. de Montgazon, docteur médecin : voyage à Tougourt (1836). — Garcin, même voyage (1842). — Prax, orientaliste : excursion dans le Souf (1847). — Bonnemain, capitaine de l'armée d'Afrique : voyage à R'damès (1857). — Ismael Bouderba, interprète militaire : voyage à R'hat (1857).

Orientalistes. — Baron de Slane, interprète principal de

l'armée d'Afrique, traducteur des prolégomènes d'Ibn-Khaldoun; élu en 1862 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Cherbonneau, auteur de nombreux ouvrages concernant l'histoire et la littérature arabes.

Publicistes. — Moll : *Colonisation et agriculture de l'Algérie* (1845). — Capitaine de Neveu : *les Khouans; ordres religieux chez les musulmans d'Algérie* (1846). — Carette officier du génie : *Études sur la Kabylie* (1848); — *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale* (1849); *Alger, Tunis, Tripoli et le Fezzan* (1857). — Docteur Guyon ; *Voyage d'Alger aux Zibans* (1852). — Fr. Lacroix : *Colonisation et administration romaines dans l'Afrique septentrionale* (1863).

Industriels. — Lavie, un des grands industriels de la province de Constantine : il installa sur le Rhummel des moulins qui rendirent d'immenses services à la population civile et à l'armée. — Joret, ingénieur civil, a construit le réseau de l'Est-Algérien.

VIII. — Population, Langues, Cultes, Instruction publique.

La *population* du département de Constantine (*non compris l'armée et la population en bloc*) s'élève, d'après le dernier recensement, à 1,547,116 habitants, savoir :

Français	63,319
Israélites naturalisés	11,844
Etrangers	47,993
Musulmans sujets français	1,423,960
Total	1,547,116

Parmi les étrangers, les Italiens sont les plus nombreux: on en compte 26,851, soit 56 pour 100.

La superficie du départ. étant de 19,254,023 hect., la population spécifique n'est que de 8,03 hab. par kil. carré. Si on considère séparément les com. de plein exercice, les com.

mixtes du territoire civil, et les com. mixtes et indigènes du territoire de commandement, la moyenne des hab. par kil. carré est de 38,75 dans les premières, de 20,44 dans les secondes, et de 1,22 seulement dans les dernières. (*V. Départements d'Alger* et *d'Oran*, chap. VIII.)

On a constaté en 1886, parmi les Européens et les Israélites : *naissances*, 4,386 ; — *mort-nés*, 187 ; — *décès*, 3,431 ; — *mariages*, 867. Les constatations concernant les musulmans ont été : naissances, 26,684 ; décès, 30,790 ; mariages, 13,238.

Chacun des groupes dont l'ensemble forme la population du département parle sa *langue* propre, mais presque tous les étrangers parlent le français et beaucoup l'écrivent.

La *religion* catholique est celle de la majorité des Européens. Constantine est le siège d'une évêché qui, en 1887, comprenait 69 paroisses et 17 vicariats. Le culte protestant avait 6 paroisses pour l'église réformée et 3 paroisses pour la confession d'Augsbourg ; le culte hébraïque avait 6 synagogues. Les musulmans ont leurs édifices particuliers.

Il y a dans le département (1887, *Statistique officielle*) : un lycée (Constantine), 3 collèges communaux (Bône, Philippeville et Sétif), une école normale de garçons (Constantine), 2 écoles secondaires de filles (Constantine et Philippeville), une chaire d'arabe et une médersa (Constantine), 292 écoles primaires dont 56 de garçons et 58 de filles, 104 mixtes, 31 indigènes, 21 écoles enfantines pour indigènes, 22 écoles maternelles.

Sur 154 individus accusés de crime, on comptait :

	Européens.	*Indigènes.*
Illettrés	16	103
Sachant lire et écrire	21	12
Ayant reçu une instruction supérieure	2	»

IX. — Divisions administratives.

Le département de Constantine forme un diocèse. Il ressortit au 19e corps d'armée, à la Cour d'appel d'Alger, à l'Aca-

démie d'Alger, à la 19e légion de gendarmerie, à la 16e inspection des ponts et chaussées, à la conservation des forêts de Constantine, à l'inspection minéralogique du sud-est de la France.

Il est formé de deux territoires : du territoire *civil*, administré par le préfet, et du territoire *militaire*, administré par le général commandant la division. (*V. Département d'Alger*, chap. IX.)

Le territoire civil comprend aujourd'hui 7 arrondissements : Batna, Bône, Bougie, Constantine, Guelma, Philippeville et Sétif; 71 communes de plein exercice et 34 communes mixtes.

Chef-lieu du département : CONSTANTINE.

Chefs-lieux d'arrondissement : BATNA, BÔNE, BOUGIE, CONSTANTINE, GUELMA, PHILIPPEVILLE et SÉTIF.

Arrondissement de Batna (3 com. de plein exercice; 5 com. mixtes; 1,015,168 hect.; 131,459 h.).

Arrondissement de Bône (13 com. de plein exercice; 3 com. mixtes; 527,066 hect.; 101,034 h.).

Arrondissement de Bougie (7 com. de plein exercice, 7 com. mixtes; 657,549 hect.; 338,981 h.).

Arrondissement de Constantine (20 com. de plein exercice, 8 com. mixtes; 1,894,180 hect.; 388,326 h.).

Arrondissement de Guelma (9 com. de plein exercice, 3 com. mixtes; 466,898 hect.; 111,353 h.).

Arrondissement de Philippeville (11 com. de plein exercice, 3 com. mixtes; 405,873 hect.; 122,366 h.).

Arrondissement de Sétif (8 com. de plein exercice, 5 com. mixtes; 1,009,971 hect.; 190,416 h.).

Le territoire militaire comprend deux subdivisions *administratives*, qui ont pour chefs-lieux Constantine et Batna.

Subdivision de Batna (3 com. indigènes : *Barika*, 590,749 hect.; 24,381 h.; *Biskra*, 11,108,981 hect.; 98,204 h.; *Khenchela*, 433,792 hect.; 16,352 h.).

Subdivision de Constantine (1 com. indigène : *Tébessa*, 1,143,796 hect.; 24,244 h.).

X. — Agriculture, Productions.

En 1886, d'après les rôles des impôts achour et hockor, la superficie ensemencée en céréales était de 85,219 charrues, soit environ 1,250,000 hectares. (*V.* Introduction, chap. II.)

Les céréales constituent, avec le bétail, les bases essentielles de l'agriculture dans les plaines de Bône, Guelma, Sétif et Bou-Arréridj, les blés de Nechmeya, Barral, Randon (arrondissement de Bône) sont de qualité supérieure.

Les *légumes* de toute sorte, pommes de terre, haricots, pois verts, artichauts, etc., etc., sont cultivés avec soin dans la zone du littoral, le plus particulièrement dans les arrondissements de Philippeville et de Bône, et cette culture donne lieu à un commerce d'autant plus lucratif que les produits récoltés en décembre alimentent, comme ceux qu'on expédie d'Alger, les marchés de Marseille, de Lyon et de Paris. Dans l'intérieur, les colons et les indigènes se livrent aussi aux cultures maraîchères; mais le froid et les gelées du printemps ne leur permettent qu'exceptionnellement de récolter des « primeurs ».

Les cultures *industrielles* ne comprennent guère que celles de la vigne, du tabac, du lin et du chanvre : encore faut-il ajouter que ces deux dernières sont très restreintes.

En 1878, le nombre d'hect. plantés en vignes était de 2,899; en 1887, il s'élevait à 20,671, et il augmente d'année en année, « parce que la vigne est à tous égards une plante algérienne ». Les principaux vignobles sont situés dans l'arr. de Philippeville, qui compte 7,129 hect., et dans celui de Bône (6,118 hect.). Viennent ensuite par ordre d'importance les arr. de Constantine (2,527 hect.), Bougie (2,360 hect.) et Guelma (2,070). Les vins les plus renommés sont ceux de Bône et de Philippeville.

Le *tabac* est, dans beaucoup de localités, l'objet d'une culture très étendue: en 1883, le nombre des planteurs était de 3,654; les superficies plantées couvraient 2,868 hectares, et la récolte a donné 825,182 kilogrammes de tabacs en feuilles. Les arrondissements de Bône, de Philippeville, de Guelma et de Bougie sont les centres principaux de production. Le tabac des Zouagha (*cercle de Bougie*) est le plus recherché.

Tous les points du territoire dont l'altitude ne dépasse pas 600 mètres et qui sont abrités et irrigués se prêtent à la culture des *arbres fruitiers* de l'Europe méridionale : orangers, mandariniers, citronniers, cédratiers, amandiers, poiriers, cerisiers, etc. L'olivier abonde dans les arrondissements de Bône et de Guelma et dans

celui de Bougie, où il se mêle au figuier, au chêne à glands doux et au caroubier.

Le Sahara fournit les dattes, et le nombre des palmiers-dattiers y augmente beaucoup depuis que les Français y creusent de profonds et d'abondants puits artésiens. D'après les rôles de l'impôt lezma de l'année 1886, le nombre des palmiers était de 1,553,068

L'*alfa* couvre, par groupes séparés, 300,000 hectares environ, mais il n'est pas partout de même qualité. On le classe, suivant la provenance, en *alfa fin du Tell et des Aurès*, *alfa moyen* des *Hauts-Plateaux* et *alfa des terres très sablonneuses*. Son exploitation a porté en 1886 sur une superficie totale de 190,047 hect. et a produit 938,000 quint.

Le nombre des *apiculteurs* était, en 1883, de 13,404. Sur les 102,286 ruches exploitées, 3,129 seulement appartenaient aux Européens.

L'élevage et l'engraissement du *bétail* sont presque complètement abondonnés aux indigènes : on les pratique dans toutes les parties du territoire où les pâturages sont abondants. L'espèce bovine est beaucoup plus belle dans l'arrondissement de Guelma que partout ailleurs en Algérie. Les bœufs de Guelma, de Souk-Ahras, de Tebessa et d'Aïn-Beïda font prime sur les marchés. Le plus grand nombre est expédié en France. — Les chevaux du Hodna et des Ouled-Abd-el-Nour (arrondissement de Sétif) sont renommés.

Au 31 décembre 1886, la situation numérique des bestiaux possédés par les indigènes et soumis à l'impôt zekkat était la suivante : chameaux, 81,413 ; bœufs, 592,896 ; moutons, 4,309,020 ; chèvres, 2,148,472 ; soit, au total, 7,131,801 têtes, sans compter les bêtes de somme, chevaux, mulets et ânes.

XI. — Industrie, Mines, Sources minérales.

Les principales industries exercées par les Européens comprennent actuellement : 572 minoteries ; 37 moulins à huile ; 13 fabriques de pâtes alimentaires ; 12 brasseries ; 16 distilleries ; 1 fabrique d'essence de géranium (*Bône*) ; 49 ateliers de salaisons de poissons et de sardineries ; 17 savonneries (*Bône*, *Philippeville*, *Biskra*) ; 29 tanneries (*Bône*, *Constantine*, *Biskra*) ; 33 ateliers pour la préparation du liège ; 31 fabriques de bouchons ; 320 tuileries ; 50 briqueteries et tuileries ; 37 ateliers de charronnage ; 1 papeterie au

Puits artésien d'El-Mrhayer.

Hamma près de Constantine ; 17 fabriques de plâtre, 18 fabriques de chaux, 44 poteries, 13 scieries à vapeur.

Pendant l'année 1886, 29 bateaux se sont livrés à la pêche du corail, et en ont récolté une quantité de 7,331 kilog. La pêche côtière s'est pratiquée, pendant la même période, par 487 bateaux. Son produit s'est élevé à 3,421,579 kilog. de sardines, d'allaches et d'anchois, et 1,387,541 kilog. d'autres poissons, soit une valeur totale de plus de 1,313,000 fr. La pêche de la langouste, qui a produit, dans le seul quartier de Philippeville, comprenant la partie occidentale de la côte, 8473 langoustes, n'est pas comprise dans les chiffres ci-dessus.

Les industries indigènes les plus importantes sont : les fabriques de bijoux (*Bône*, *Constantine*) ; les selleries de luxe (*Constantine* et *M'sila*) ; les tapisseries (*Constantine*, *Biskra*, *Aïn-Beïda*, *Tebessa*).

Presque tous les *métaux* intéressants au point de vue industriel sont représentés dans les gîtes du département : fer, cuivre, plomb, antimoine, zinc, mercure et autres. Le nombre des mines concédées est de 24 pour tout le département. Quelques-unes ont fait l'objet de travaux considérables, mais l'exploitation du plus grand nombre a dû être suspendue depuis quelques années en raison des bas cours persistants des métaux. Parmi celles qui sont actuellement exploitées nous citerons les *mines de fer magnétique d'Aïn-Mokhra*, à 29 kil. ouest de Bône, et *d'El-Mekimen*, exploitées par la Compagnie de Mokta-El-Hadid, et reliées à Bône par un chemin de fer. Le minerai, qui est très riche, s'exporte dans le monde entier : il en a été extrait, en 1886, 127,486 tonnes. Les *mines de Kef-Oum-Theboul* (cuivre et plomb) ont donné pendant la même période 15,725 tonnes.

Les seules *carrières de marbre* qui présentent quelque intérêt sont au nombre de quatre. On les désigne sous les noms de : *carrière du cap de Garde* (à 8 kilomètres nord de Bône) ; *carrière de Bône* (à 4 kilomètres sud de Bône) ; *carrière du Filfila* (à 16 kilomètres est de Philippeville) ; *carrière de Bougie*.

On y trouve des carrières de *pierres de taille* aux environs de Bône, de Philippeville, de Constantine, de Djidjelli et de Bougie ; des *pierres à chaux hydraulique* au col de Sfa, à 8 kilomètres nord-ouest de Biskra ; des *pierres à plâtre* aux environs de Millesimo, à 6 kilomètres nord-est de Guelma, et au Djebel-Chettaba, au sud-ouest de Constantine ; des *terres salpêtrées* aux environs de Biskra.

Les *salines naturelles* sont les lacs et chotts. (*V.* chap. III.) — Il existe dans le département : 13 *lacs salés*, exploités par des adjudicataires ; une *source salée*, située à *Seragna*, près de Mila, est exploitée dans les mêmes conditions.

La production du sel a été en 1886 de 11,247 hectol. Dans ce chiffre ne figure pas le sel récolté par les indigènes, à la disposition desquels ont été laissés 12 sources salées, 1 lac salé et 3 gîtes de sel gemme (ceux de *Metlili*), à 46 kilomètres nord-ouest de Biskra; d'*El-Outaïa*, à 25 kilomètres nord-ouest de Biskra, et des *Ouled-Kebbed*, au sud-ouest de Mila; 27 sources *thermo-minérales* simples; 38 sources d'*eaux minérales sulfureuses*, très fréquentées par les indigènes, et 24 sources d'*eaux ferrugineuses et gazeuses*.

Les sources les plus renommées sont celles de : *Aïn-ouled-Zeïd* (49 degrés), à 10 kilomètres nord-est de Souk-Ahras : eau très sulfureuse et très saline; petit établissement où les Européens et les indigènes sont admis; *Hammam-Meskoutine* (90 degrés), à 14 kilomètres ouest de Guelma. Eau sulfureuse arsenicale, sodique, magnésienne et calcaire, très chargée d'acide carbonique et qui se prête aux applications les plus larges de la médication thermale; établissement militaire et établissement civil; *Hammam de l'Oued-Hamimim* (de 35 à 45 degrés), à 7 kilomètres est de Jemmapes; établissement civil; *Aïn-sidi-M'cid* (de 34 à 40 degrés) à 2 kilomètres ouest de Constantine : ces eaux se rapprochent par leur composition de celles d'Hammam-Meskoutine et conviennent au traitement des mêmes maladies; établissement civil; *Hammam-Salaïn* (47 degrés), à 5 kilomètres ouest de Biskra. Établissement construit par le génie militaire pour les Européens et les indigènes. — Tous ces établissements sont très fréquentés.

XII. — Commerce, Chemins de fer, Routes.

Le commerce du départ. de Constantine, en ce qui concerne les céréales et les vins, a porté, pendant l'année 1886, sur les quantités suivantes :

Importations.	Blé.	3,622,617 kilog.
	Orge.	370,765 —
	Vins	11,004,949 litres.
Exportations.	Blé.	81,556,200 kilog.
	Orge.	51,528,900 —
	Vins.	14,184,935 litres.

Les principales marchandises *importées* en 1887 sont : farines de froment (1,508,693 kilog.); sucres raffinés (3,750,259 kilog.); cafés (788,352 kilog.); huiles de graines grasses (569,249 kilog.); matériaux de toutes sortes (1,410,726 fr.); fer, fonte et acier

(12,008,696 kilog.); savon ordinaire (2,418,466 kilog.); acide stéarique (415,057 kilog.); vins de toute sorte (8,629,462 lit.); eau-de-vie et esprits (962,776 lit.); verres et cristaux (930,953 fr.); tissus de coton (22,606,904 fr.); tissus de laine (1,090,921 fr.); papier et carton (649,185 kilog.); peaux préparées (2,307,484 fr.); ouvrages en métaux (4,784,486 fr.); tabacs en feuilles (181,511 kilog.); houille (460,630 quint.).

Parmi les marchandises *exportées*, nous citerons les suivantes : bêtes à laine (176,144 têtes); peaux brutes (855,371 kilog.); laines en masse (4,216,796 kilog.); froment (421,520 quint.); orge (229,782 quint.); tabacs en feuilles (670,926 kilog.); alfa (1,321,562 kilog.) ; fruits frais (4,364,679 kilog.); légumes verts (90,716 kilog.); poissons de mer salés (1,742,074 kilog.); huile d'olive (4,183,836 kilog.); le lin en graines (208,250 kilog.) ; les écorces à tan (3,893,143 kilog.); les vins de toute sorte (24,488,747 lit.).

En 1887, il est *entré* dans les différents ports du département 4,019 navires (à vapeur et à voiles), jaugeant 1,861,797 ton.; il en est *sorti* 3,984, jaugeant 1,855,448 ton. Les navires français figurent dans ces chiffres pour un nombre de 3,305 à l'entrée et de 3,289 à la sortie.

Des *marchés* sont ouverts dans chaque ville et dans toutes les communes du département. Les principaux sont ceux de Constantine, du Kroub, de Châteaudun, de Saint-Arnaud, de Sétif, de Batna, d'Aïn-Beïda, de Sedrata, de l'Oued-Zénati, d'El-Arrouch, de Guelma et de Souk-Ahras. A Guelma, notamment, il se tient un marché hebdomadaire pour le bétail et deux marchés (le mardi et le samedi) pour les céréales, les huiles et les laines. Le marché aux bestiaux est, avec celui du Khroub, un des plus importants de l'Algérie.

Sept *chemins de fer* sont *exploités* dans département :

1° la ligne *de Philippeville à Constantine* (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée). Elle dessert les stations suivantes : Philippeville, Damrémont, Saf-Saf, Saint-Charles, Robertville, El-Arrouch, Col des Oliviers, Condé-Smendou, Bizot, Le Hamma, Constantine ; longueur totale, 87 kilomètres.

2° La ligne *de Constantine à Alger* (Compagnie de l'Est-Algérien). Elle pénètre dans le départ. d'Alger par Beni-Mansour, après avoir traversé les Portes de fer. Elle dessert les stations suivantes : Sidi-Mabrouk (Hippodrome), Oued-Hamimim, Kroub, Ouled-Rahmoun, El-Guerrah, Télerma, Mechta-el-Arbi, Saint-Donat, Bir-el-Harch, Saint-Arnaud, Raz-el-Ma, Sétif, Mesloug, El Hammam, Tixter, Tassera, Chema, El-Anasser, Bordj-bou-Arréridj, El-Achir, Mansoura, M'zita, Sidi-Brahim. Parcours dans le dép. de Constantine, 293 kil.

3° La ligne *d'El-Guerrah à Biskra, par Batna* (Compagnie de l'Est-Algérien). Elle dessert les stations suivantes : El-Guerrah, Aïn-M'lila, Les Lacs, Aïn-Yagout, Fontaine-Claude, El-Maader, Fesdis, Batna, El-Biar, Aïn-Touta, les Tamarins, El-Kantara, Fontaine-des-Gazelles, El-Outaya, Ferme-Dufour et Biskra. Distance d'El-Guerrah à Batna, 81 kil.; de Batna à Biskra, 151 kil.

4° La ligne (204 kil.) *de Bône au Kroub* (Compagnie Bone, Guelma et prolongements). Les stations qu'elle dessert sont : Bône, Duzerville, Randon, Mondovi, Barral, Saint-Joseph, Oued-Frara, Duvivier, Nador, Petit, Millesimo, Guelma, Medjez-Amar, Hammam-Meskoutine, Thaya, Bordj-Sabath, Oued-Zénati, Aïn-Regada, Aïn-Abid, Bou-Nouara, Kroub.

5° La ligne *de Duvivier à la frontière de Tunis*. Elle dessert : Duvivier, Medjez-Sfa, Aïn-Tahamimine, Aïn-Affra, La Verdure, Aïn-Senour, Souk-Ahras, Tarja, Sidi-Bader, Oued-Mougras, Souk-el-Ilemessi; distance totale, 105 kil.

6° La ligne *de Souk-Ahras à Tébessa*, ouverte récemment (juin 1888), 128 kil. Elle dessert : Souk-Ahras, Oued-Chouk, Dréa, Mdaourouch, Aouïnet-ed-Dib, Morsot et Tebessa.

7° La ligne *de Bône à Mokta-el-Hadid* (33 kil.).

Deux autres lignes sont en construction, celles des Ouled-Rahmoun à Aïn-Beïda (91 kil.), et de Bougie aux Beni-Mansour (88 kil.). Une troisième est classée pour être construite ultérieurement, de Tixter (à l'ouest de Sétif) à Bougie.

Les routes et chemins de grande et de petite voirie ouverts dans le département avaient, à la fin de 1887, une longueur totale de 11,280 kilomètres, savoir :

4 routes nationales.	870 kil
5 routes départementales	521
37 chemins vicinaux de grande communication.	3,077
29 chemins vicinaux d'intérêt commun	812
Chemins vicinaux ordinaires	6,000

XIII. — Dictionnaire des communes.

Le recensement de la population a été fait à la fin de 1886. Nous donnons pour chaque chef-lieu de commune de plein exercice et pour chaque section, village ou hameau, le chiffre de la population *agglomérée*. — Pour les communes *mixtes* des deux territoires et les communes *indigènes*, nous donnons le chiffre de la population totale (*agglomérée* et *éparse*).

Abd-el-Beg, ham., 63 h. (Franç.), c. mixte de Bordj-bou-Arréridj.

Ahmed-ben-Ali, v., c. de Jemmapes.

Aïn-Abessa, 7,146 h. (362 Franç.), ch.-l. de c. [1879], arr. de Sétif.

Aïn-Abid, 3,237 h. (76 Fr.), ch.-l.

de c. [1885], arrond. de Constantine

Aïn-Amarat, ham.,529 h.(69 Franç.), c. de Clauzel.

Aïn-Arnat, ham., c. de Bouhira.

Aïn-Beïda, 2,619 hab. (920 Franç.), ch.-l. de c. [1868], arr. de Constantine

Aïn-Cherchar, v., 415 hab. (255 Franç.), c. mixte de Jemmapes.

Aïn-el-Bey, ham., c. de Constantine. — Pénitencier indigène.

Aïn-el-Bey, c. de Guettar-el-Aïche.

Aïn-el-Ksar, 26,295 h. (201 Franç.), c. mixte [1884], arr. de Batna.

Aïn-Fakroun, ham., 10 h. (8 Franç.), c. d'Aïn-M'lila.

Aïn-Ghorab, fermes Saint-Charles (*V.* ce mot).

Aïn-Ghoul, ham., 211 h., c. de Clauzel.

Aïn-Igni, 23 h. (Franç.), c. d'El-Ksar.

Aïn-Kerma, 3,657 h. (116 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Constantine. ⟶ Près de là, gorges du *Khreneg*, ruines romaines et monument des *Lollius*.

Aïn-Mazuéla, v., 15 h. (9 Franç.), c. d'El-Ksar.

Aïn-Melouk ou **Obernai**, v., 503 h. (42 Franç.), c. de Châteaudun-du-Rummel.

Aïn M'lila, 405 h. (224 Franç.), c. mixte [1874], arr. de Constantine.

Aïn-Mokra, 1,565 h. (502 Franç.), ch.-l. de c. [1868], arr. de Bône; ch.-l. de c. mixte [1875], 15,812 h. (85 Franç.). — Minières de Mokta-el-Haddid; vastes établissements d'exploitation; chemin de fer reliant le v. au port de Bône.

Aïn-Mouss, ham. de Sétif.

Aïn-Oulmen, *V.* **Rirha**.

Aïn-Regada, v., 116 h. (66 Franç.), c. d'Oued-Zenati.

Aïn-Roua, 3,562 h. (167 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Sétif.

Aïn-Sefia, *V.* **Sétif**.

Aïn-Seynour, 241 h. (165 Franç.), c. de Séfia.

Aïn-Smara, 2,145 h. (117 Franç.), ch.-l. de c. [1869], arr. de Constantine.

Aïn-Sultan, 105 h. (102 Franç.), c. de Ribane.

Aïn-Tagrout, 1,052 h. (172 Franç.), ch.-l. de c. [1880], arr. de Sétif.

Aïn-Tahamimine, 352 h. (55 Franç.), c. de Duvivier.

Aïn-Tinn, 119 h. (115 Franç.), ch.-l. de c. [1880], arr. de Constantine.

Aïn-Touta, 20,880 h. (278 Franç.), ch.-l. d'une c. mixte [1884], arr. de Batna.

Aïn-Trik, c. de Sétif.

Aïn-Yagout, ham., 68 h. (55 Franç.), c. d'El-Ksar. ⟶ *Le Medracen*, monument qui, par sa forme, rappelle le *Tombeau de la Chrétienne* (*V. Départ. d'Alger*, chap. v), et paraît avoir été le tombeau des rois de Numidie. Sa forme générale, dit M. de Magron, est celle d'un gros cylindre très court, servant de base à une série de cylindres qui décroissent successivement et donnent ainsi sur le cylindre de base une série de 24 gradins circulaires de 58 centim. de hauteur et de 97 centim. de largeur. La plate-forme supérieure a 11m,70 de diamètre et le gradin inférieur a 176 mèt. de pourtour. Il est évidé intérieurement en quart de cercle et forme ainsi une corniche très simple que supportent 60 colonnes engagées, espacées de 3 mèt. d'axe en axe et ayant 2m,25 de hauteur de fût. Il est situé au sud et à 9 kil. d'Aïn-Yagout (*route de Constantine à Batna*).

Aïn-Zada, fermes, c. de Bordj-bou-Arréridj.

Akbou ou **Metz**, 1,271 h. (545 Français), ch.-l. de c. [1885], arr. de Bougie; ch.-l. d'une c. mixte (55,497 h., dont 254 Franç.).

Amoucha, 248 h. (108 Franç.), ch.-l. [1880] d'une c. mixte (55,451 h.), arr. de Bougie.

Ard-el-Kahla-Gastu, c. de Gastu.

Armée-Française, c. d'El-Kantour.

Arris, ch.-l. de la c. d'Aurès (*V.* ce mot).

Attia, 20,315 h. (202 Franç.), ch.-l. d'une c. mixte [1880], arr. de Philippeville.

Aurès, 22,652 h. (8 Franç.), ch.-l. d'une c. mixte [1886], arr. de Batna.

Ayades, fermes, c. de Rouffach.

Azeba, v., 300 h. (65 Franç.), c. d'Aïn-Tinn.

Barika, c. indigène (T. C.), 24,581 h., arr. de Constantine. ⟶ A 4 kil. O., *Tobna*, ruines romaines de *Tubuna*.

Barral, 750 h. (285 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Bône.

Batna, 4,382 h. (1,945 Franç.), ch.-l. d'arr., ch.-l. de c. [1860]; — ch.-l. de la subdiv. milit.; — ch.-l. de cercle; — ch.-l. de c. *indigène*, subdiv. de Batna, 31,953 h. ⟹ Rues larges bordées de platanes; belles promenades; jardin public et musée archéologique. — A 500 mèt. sud, v. *nègre;* mosquée, avec école arabe-française; à 5 kil. nord-ouest, belle forêt de cèdres du djebel Tougourt.

Beïda-Bordj, 2,959 h. (52 Franç.), c. d'Eulmas.

Bélimour, v., 79 h. (75 Franç.), c. de Bordj-bou-Arréridj.

Ben-Dhiab, fermes, 1883 h. (4 Franç.), c. de Rirha.

Beni-Caïd, fermes, c. de Djidjeli.

Beni-Fouda, v. sur l'emplacement d'Aïn-Madjouba.

Bérégly, *V.* **Ghirane.**

Besbès, v., 1,030 h. (215 Franç.), c. de Randon.

Bessombourg ou **Zitouna**, ham., 143 h. (73 Franç.), c. d'Attia.

Biban (**Portes-de-Fer**), 40,769 h. (395 Franç.), ch.-l. d'une c. mixte [1880], arr. de Sétif. ⟹ Passages autrefois difficiles, dans d'énormes remparts de calcaire noir; l'un, la *Grande-Porte*, à l'est et à 8 kil. environ de la limite qui sépare les deux départements, est aujourd'hui traversé par la route nationale de Constantine à Alger et par le chemin de fer de l'Est-Algérien; l'autre est la *Petite-Porte*. Source sulfureuse entre les deux passages.

Bir-el-Arch ou **Paladines**, ham., 64 h. (63 Franç.), c. mixte d'Eulmas.

Bir-Kasdali, c. d'Aïn-Tagrout.

Biskra, 7,389 h., ch.-l. de c. [1878], arr. de Batna; — ch.-l. de cercle; — ch.-l. de c. *indigène* [1874], subdiv. de Batna, 98,204 h. — Ville et poste militaire à 120 kil. ouest de Batna. — Redoute appelée *Fort Saint-Germain*. — Quartier arabe : fabrique de burnous, de haïcks et de tapis très renommés. — Marché très important.

L'oasis, irriguée par les eaux de l'oued Biskra, contient 150,000 dattiers, 5,000 oliviers et une infinité de figuiers, d'abricotiers, de grenadiers et de vignes. — A 6 kil environ de Biskra, la *Fontaine-Chaude* (*Hammam-ès-Sallahin*), petit établissement thermal. ⟹ La *Villa-Landon*, parc de 2 hect. environ, à moins d'un kil. au sud de Biskra, sur la rive dr. de l'Oued, et où s'épanouissent toutes les merveilles de la végétation tropicale : ficus, bananiers, bambous, cocotiers, caféiers, cannes à sucre, eucalyptus, etc., etc. On y admire, même en plein été, les fleurs les plus belles et les plus rares.

Bissy, c. de Saint-Charles.

Bizot, 7,946 h. (202 Franç.), ch.-l. de c. [1868], arr. de Constantine.

Blandan, v., 316 h. (218 Franç.), c. de Zerizer.

Bled-Gaffar, c. de Petit.

Bled-Youssef ou **Ribeauvillé**, v., 158 h. (52 Franç.), c. d'Oued-Atménia.

Bleïdia, fermes, c. mixte d'Aïn-M'lila.

Bône, 27,706 h. (9,555 Franç.), ch.-l. d'arr. [1848], ch.-l. de subdivis. militaire, au nord-est et à 159 kil. de Constantine, au bord de la mer, au pied de l'Edough, non loin de l'embouchure de l'Edough, partagée en ancienne ville et en nouvelle ville par la large avenue, dite Cours National. Elle a été bâtie par les Arabes, près des ruines de l'ancienne Hippone, et reçut le nom d'*Annâba* (ville des jujubiers). Occupée ensuite par les Turcs, elle devint française en 1832. ⟹ *Mairie.* — *Palais de justice.* — *Église.* — *Mosquée.* — *Théâtre.* — *Statue de Thiers* et statue d'un pêcheur. — *Marché* couvert. — Marché arabe. — Port où les paquebots abordent à quai. — *Cours National.* — Promenade des *Santons.* — A 2 kil. S., *Hippone :* ruines romaines; nouvelle basilique de Saint-Augustin; hospice pour les vieillards.

Bordj-bou-Arréridj, 2,268 h. (641 Franç.), ch.-l. de c. [1870], arr. de Sétif; ch.-l. de la c. mixte du même nom, arr. de Sétif, 25,255 h. — Ville et poste militaire, dans la plaine de la Medjana, sur le chemin de fer de Constantine à Alger (240 kil.). — En 1871, la ville fut assiégée par les bandes de Mokrani (du 12 au 26 mars). Une pyramide en marbre blanc, au pied de la redoute dominant la ville, honore la

mémoire des habitants et des gardes mobiles de Marseille et d'Aix, morts pour la défense de la cité.

Bordj-R'dir, 172 h. (160 Franç.), c. mixte de Bordj-bou-Arréridj.

Boudaroua, 136 h. (58 Franç.), c. mixte de Zerizer.

Bou-Foua, ham., c. de Mila.

Bougie, 11,016 hab. (2,170 Franç.), ch.-l. d'arr. [1854], ville et port maritime, à 112 kil. de Sétif, en amphithéâtre, sur le revers méridional du Gouraya (671 m.). *Salde* sous les Romains, *Bedjaïa* sous les Arabes, les Espagnols et les Turcs, Bougie est devenue française en 1833. ⋙→ *Enceintes* romaine et arabe. — *Porte* arabe sur le port. — *Fort d'Abd-el-Kader.* — *Kasba*, citadelle espagnole.

Bouhikni, c. d'Oued-Séguin.

Bouhira, 5,360 h. (110 Franç.), ch.-l. de c. [1861], arr. de Sétif.

Bou-Malek ou **Eguisheim**, v., 77 h. (53 Franç.), c. d'Oued-Atménia.

Bugeaud, 643 h. (205 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Bône.

Châteaudun-du-Rhumel, ch.-l. (1874) d'une c. mixte (24,605 h., dont 402 Franç.), arr. de Constantine.

Cheddia, ham., c. de Duquesne.

Chekfa, 922 h. (214 h.), c. mixte de Taher, arr. de Bougie.

Chenia, v., 17 h. Franç., c. mixte de Bordj-bou-Arréridj.

Cheraïa, v., 112 h. (97 Franç.), c. mixte d'Attia.

Clauzel, 1,552 h. (124 Franç.), ch.-l. de c. (1854), arr. de Guelma.

Col-des-Oliviers, ham., c. d'El-Kantour.

Collo, 2,602 h. (456 Franç.), ville et port maritime; ch.-l. de c. [1880], arr. de Philippeville; ch.-l. de c. de la c. mixte du même nom [1874], arr. de Philippeville, 25,462 h.; v. kabyle à côté de la ville française. — Minières importantes; vastes forêts.

Combes, v., 491 h. (155 Franç.), c. mixte de Zerizer.

Condé-Smendou, 12,555 h., ch.-l. de c. [1861], arr. de Constantine.

Constantine, 41,028 h. (16,252 Franç.), ville et place forte de 1re classe; ch.-l. du département; ch.-l. de divis. militaire; évêché suffragant d'Alger sur un plateau entouré de trois côtés par un abîme profond, creusé entre deux murailles de roc vif entièrement à pic. Le *Rhummel* coule dans ce gouffre, il y passe sous quatre voûtes naturelles, là où les deux roches opposées ont réuni leurs parois, et, au moment de sortir du défilé, tombe par trois cascades. ⋙→ On remarque surtout à Constantine le *palais* du dernier bey, devenu le quartier général du commandant de la division. — *Cathédrale*, ancienne mosquée. — La *grande mosquée.* — *Mosquées Salan-Bey* et *El-Akhdar.* — *Synagogue.* — *Lycée.* — *Préfecture.* — *Halle* aux grains. — *Théâtre.* — *Square* n° 1, *statue du maréchal Valée.* — *Square* n° 2, *musée lapidaire.* — Autre *musée* à la mairie. — *Pyramide Damrémont.*

Damrémont, c. de Philippeville.

Dar-el-Fouini, fermes, c. mixte d'El-Milia.

Daroussa, fermes, 5,286 h. (204 Franç.), c. de Randon.

Darsoun, fermes, c. d'Aïn-Kerma.

Djendel, 260 h. (187 Franç.), c. mixte de Jemmapes.

Djidjelli, 5,304 h. (981 Franç.), ville et port maritime; ch.-l. de c. [1860], arr. de Bougie, ch.-l. de la c. mixte de Tababort.

Igilgili, emporium carthaginois, colonie romaine, Djidjelli sous les Arabes et les Turcs, assiégée sans résultat par Beaufort en 1664, est occupée par les Français en 1839. Détruite par un tremblement de terre en 1856, elle est rebâtie plus au S.

Duquesne, 2,527 h. (262 Franç.), ch.-l. de c. [1879], arr. de Bougie.

Duvivier, 778 h. (209 Franç.), ch.-l. de c. [1861], arr. de Bône. — Épais massifs d'oliviers.

Duzerville, 2,859 h. (370 Franç.), ch.-l. de c. [1861], arr. de Bône.

El-Achir, v., 50 h. (42 Franç.), c. mixte de Bibane.

El-Anasser ou **Négrier**, ham. de Sétif.

El-Anasser, v. et fermes, 99 h. (85 Franç.), c. mixte de Bordj-bou-Arréridj.

Palmiers sur les bords de l'Oued-Kantara.

El-Anser, ham., 27 h. (23 Franç.), c. mixte d'El-Milia.

El-Aria, ham., c. du Khroub.

El-Arrouch, 4,323 h. (412 Franç.). ch.-l. de c. [1861], arr. de Philippeville.

El-Diss, ferme et terr. indigène, c. de Saint-Charles.

El-Ghedhir, v., 125 h. (59 Franç.), c. mixte de Zerizer.

El-Guerab, ham. et fermes, c. d'Ouled-Rahmoun.

El-Guitoun, fermes, c. d'Aïn-Kerma.

El-Hadjar, ham., 252 h. (87 Franç.), c. de Duzerville.

El-Harmélia, fermes, c. de Sétif.

El-Hassi, fermes, c. de Sétif.

El-Kantara, 42 h., hameau à 150 m. du pont d'El-Kantara, d'où l'on découvre l'oasis. Ce pont, hardiment jeté sur un précipice, est de construction romaine; mais depuis l'occupation française, il a été souvent et fâcheusement restauré. L'oasis, peuplée de 2,226 h. en trois villages, est située sur les rives de l'oued dont elle porte le nom, à 57 kil. de Biskra; elle a 64,000 dattiers donnant 16,000 quintaux de dattes.

El-Kantour, 3,308 h. (175 Franç.), ch.-l. de c. [1870], arr. de Philippeville.

El-Kseur ou **Bitche**, 871 h. (326 Franç.), ch.-l. de c. [1878], arr. de Bougie.

El-Madher, ham., 339 h. (78 Franç.), c. de Batna.

El-Magen, c. de Saint-Charles.

El-Malah-Mzaoura-Rouffach, c. de Rouffach.

El-Milia, ch.-l. d'une c. mixte [1880], 43,971 h. (199 Franç.), arr. de Constantine.

El-Ouricia, 3,156 h. (141 Franç.), ch.-l. de c. [1863], arr. de Sétif.

El-Outaya, 345 h., oasis, à 26 kil. en avant de Biskra, sur la rivière et dans la plaine dont elle porte le nom. 30 tentes, 53 maisons, 1,665 dattiers produisant 416 quintaux de dattes.

Enchir-Saïd, 807 h. (43 Franç.), ch.-l. de c. [1868], arr. de Guelma.

Eulmas, c. mixte (1874; résid. offic. à Saint-Arnaud), 33,639 h. (271 Franç.), arr. de Sétif.

Faroudj, fermes, c. de Rouffach.

Faucigny, v., c. d'Aïn-Abessa.

Fedj-Dardar, ham., 150 h. (57 Franç.), c. mixte de La Calle, arr. de Bône.

Fedj-Mzala, ch.-l. d'une c. mixte [1880], 66,428 h. (408 Franç.), arr. de Constantine.

Fenaïa, ch.-l. d'une c. mixte [1884], 38,743 h. (171 Franç.), arr. de Bougie.

Ferdoua, fermes, 242 h. (2 Franç.), c. de Sidi-Mérouane.

Fermatou, ham. de Sétif.

Fesdiss, ham.

Fesguia, fermes, 28 h. (10 Franç.), c. mixte d'Aïn-Mlila.

Fontaine-Chaude, ham., 20 h. Franç., c. mixte d'Aïn-el-Ksar.

Gastonville, 3,266 h. (284 Franç.), ch.-l. de c. [1861], arr. de Philippeville.

Gastu, 2,040 h. (184 Franç.), ch.-l de c. [1868], arr. de Philippeville.

Ghirane, v., c. de Hamma.

Gouachi, fermes, c. mixte d'Aïn-Mlila.

Gouersa, fermes, c. de Gastu.

Gouzy, fermes, c. d'Ouled-Rahmoun.

Goussinet, fermes, c. d'El-Ouricia.

Grarem, v., 216 h. Franç., c. de Sidi-Mérouane.

Grarem, ham., 31 h. Franç., c. mixte d'El-Milia.

Guelaat-bou-Sba, 1,375 h. (150 Franç.), ch.-l. de c. [1875], arr. de Guelma.

Guellal, fermes, 1,181 h. (62 Franç.), c. mixte de Birha.

Guelma, 5,880 h. (1647 Franç.), ch.-l. d'arr. [1854]. — Marchés très fréquentés (bestiaux et céréales). ⟶ *Musée archéologique.* — *Théâtre* romain. — *Citadelle* byzantine.

Guerfa, ham., c. de Guettar-el-Aïche.

Guergour, ch.-l. d'une c. m. [1880], 61,930 h. (68 Franç.), arr. de Bougie.

Guettar-el-Aïche, 1,597 h. (67 Franç.), ch.-l. de c. [1877], arr. de Constantine.

Hamala, v., 45 h. Franç., c. mixte d'El-Milia.

Hamma, 4,738 h. (172 Franç.), ch.-l. de c. [1866], arr. de Constantine.

Héliopolis, 2,578 h. (484 Franç.), ch.-l. de c. [1868], arr. de Guelma.

Arc de triomphe de Caracalla, à Tébessa.

Herbillon, 245 h. (168 Franç.), ch.-l. de c. [1869], arr. de Bône.

Ighzer-Amokram, v., 94 h. (57 Franç.), c. d'Akbou.

Ilmaten, v., 167 h. (39 Franç.), c. d'El-Kseur.

Jemmapes, 2,637 h. (1,050 Franç.), ch.-l. de c. [1856], arr. de Philippeville, ch.-l. de la c. mixte [1874] du même nom, même arr., 25,794 h. (595 Franç.).

Kef-oum-Teboul, ham., 430 h. (129 Franç.), sect. de la c. de La Calle; v. minier.

Kellermann, 1,730 h. (98 Franç.), ch.-l. de c. [1886], arr. de Guelma.

Kercha, v., 289 h. (169 Franç.), c. mixte d'Aïn-Mlila.

Kerrata, v., 201 h. (156 Franç.), c. mixte d'Amoucha. Au N. commence le défilé du *Chabet-el-Akhra*.

Kessaïa, ham., c. de Batna.

Khalfoun, ham. de Sétif.

Khenchela, 693 h., arr. de Batna, ch.-l. de la c. mixte du même nom [1884], même arr., 16,917 h. (352 Franç.); ch.-l. de cercle; ch.-l. de c. indig. [1874], subdiv. de Batna, 16,352 h. (4 Franç.). Bâtie sur l'emplacement de *Mascula*.

Khroub (Le), 6,482 h. (578 Franç.), ch.-l. de c. [1865], arr. de Constantine. ⟿ Marché très important.

Kripsa, v., c. mixte de Fedj-Mezzala.

La Calle, 5,647 h. (797 Franç.), ville et port maritime, ch.-l. de c. [1856], arr. de Bône; ch.-l. de la c. mixte [1884] du même nom, 15,284 h. (57 Franç.). ⟿ Pendant la saison d'été, la pêche du corail donne à cette ville une certaine animation: en 1881, le nombre des bateaux coraillеurs était de 159. — Aux environs, trois lacs, plus ou moins marécageux, et belles forêts de chênes-liège.

Lambèse, 891 h. (382 Franç.), ch.-l. de c. [1869], arr. de Batna. ⟿ Maison centrale de force et de correction. — Ancienne ville romaine où résidait la troisième *Légion Auguste*, qui construisit la voie romaine de Carthage à Tébessa. — Nombreuses ruines, au nombre desquelles on remarque : le prætorium, servant de musée; plusieurs portes ou arcs de triomphe; le tombeau de Quintus Flavius; la mosaïque dans la maison centrale; le temple d'Esculape. — Nombreuses ruines de monuments, mais très frustes.

Lamblèche, ham., c. du Kroub.

La Réunion, v., 758 h. (138 Franç.), c. mixte de Fenaïa.

La Robertsau, v., 410 h. (138 Franç.), c. mixte de Jemmapes.

Lassahan, fermes, c. mixte de Jemmapes.

Laverdure, v., 189 h. (126 Franç.), c. mixte de Séfia.

Le Col, ham., 9 h. Franç., com. de Zeraïa.

Madala, fermes, c. de Bougie.

Madjiba, ham., c. du Kroub.

Mahouane, v., c. d'El-Ouricia.

Malah, fermes, c. de Rouffach.

Mansoura, ville indig., 2,201 h. (53 Franç.), c. mixte de Bibane.

Ma-Ouklane, ch.-l. de la c. de Guergour (*V.* ce mot).

Marcouna, ferme, c. de Lambèse.

Medjana, v. et fermes, 91 h. (88 Franç.), c. mixte de Bibane.

Medjez-Ahmar, ham., c. de Guelma. — A 6 kil. O., Hammam-Meskhroutin, sources thermales ferrugineuses (95°).

Medjez-Sfa, v., 329 h. (70 Franç.), c. de Duvivier.

Merdj-el-Harris, ham., 17 Franç., c. mixte de Châteaudun-du-Rhumel.

Meskiana, v., ch.-l. d'une c. mixte [1880], 16,883 h. (71 Franç.), arr. de Constantine.

Mesloug, v., c. de Sétif. A 15 kil. O., Hammam-bou-Sellam, sources thermales salées (47° à 54°).

Messaoud, v., c. de Bouhira.

Mila, 7,276 h. (448 Franç.), ch.-l. de c. [1880], arr. de Constantine. ⟿ Ruines romaines. — La fontaine. — Mosquée.

Millésimo, 3,155 h. (178 Franç.), ch.-l. de c. [1868], arr. de Guelma.

Mondovi, 1,576 h. (688 Franç.), ch.-l. de c. [1861], arr. de Bône.

Morris, 702 h. (322 Franç.), ch.-l. de c. [1885], arr. de Bône.

Moulin-Gassiot, 69 h. (33 Franç.), c. mixte de Châteaudun-du-Rhumel.

M'rabet-Moussa, fermes, c. de Duquesne.

M'Sila, ch.-l. d'une c. mixte [1884], 21,791 h. (64 Franç.), arr. de Sétif.

Tougourt

Nechmeya, 2,389 h. (163 Franç.), ch.-l. de c. [1870], arr. de Bône.

N'gaous, v., 1,556 h. (55 Franç.), c. mixte d'Ouled-Soltane.

Oued-Amizour ou **Colmar**, 1,426 h. (298 Franç.), ch.-l. de c. [1878], arr. de Bougie.

Oued-Athménia, 1,856 h. (156 Franç.), ch.-l. de c. [1868], arr. de Constantine. ⟶ A 4 kil. O., Hammam-Grous, source thermale (38°). Vestiges du Balneum Pompeianum, superbe mosaïque.

Oued-Besbès, *V.* **Besbès.**

Oued-Cham, v. et fermes, 312 h (192 Franç.), c. mixte de Laverdure.

Oued-Cherf, c. mixte [1886], 24,765 h. (55 Franç.), arr. de Guelma; la résidence officielle est Aïn-Amara.

Oued-Deheb, ham., c. de Saint-Arnaud

Oued-Dekri, v., 300 h. (37 Franç.), c. de Châteaudun-du-Rhumel.

Oued-Djerman, fermes, c. de Saint-Arnaud.

Oued-el-Aneb, v., 84 h (62 Franç.), c. d'Aïn-Mokra.

Oued-Frara, v., 159 h. (59 Franç.), c. mixte de Zerizer.

Oued-Marsa, ch.-l. d'une c. mixte [1880], 22,006 h (101 Franç.), arr. de Bougie.

Oued-Seguin, 2,315 h. (121 Franç.), ch.-l. de c. [1874], arr. de Constantine

Oued-Souf. Il a pour limites : au nord, le caïdat du Zab-Chergui et le cercle de Tébessa; à l'est, la régence de Tunis; au sud, la Tripolitaine; à l'ouest, l'aghalik de Tougourt et le caïdat de Temacin. Sa population totale est de 20,062 h.; on y compte 2,426 tentes, 3,259 maisons, 174,259 palmiers. Il a pour capitale El-Oued, située à 316 kil. de Biskra.

Oued-Zenati, 1,086 h. (294 Franç.), ch.-l. de c. [1868], arr. de Constantine.

Ouled-Agha, v., 113 h. (103 Franç.), c. mixte de Bordj-bou-Arréridj.

Ouled-Aréma, fermes, c. d'Oued-Séguin.

Ouled-Rahmoun, 3,305 h. (166 Franç.), ch.-l. de c. [1869], arr. de Constantine.

Ouled-Soltane, ch.-l. d'une c. mixte [1881], 31,228 h. (60 Franç.), arr. de Batna.

Oum-el-Bouaghi, ch.-l. d'une c. mixte [1880], 22,754 h. (69 Franç.), arr. de Constantine.

Penthièvre, 1,490 h. (162 Franç.), ch.-l. de c. [1861], arr. de Bône.

Petit, 2,712 h. (154 Franç.), ch.-l. de c. [1877], arr. de Guelma. — A 12 kil. E., *Le Nador*, sources thermales salines (45°). — Mine de zinc exploitée.

Philippeville, 21,390 h. (8,700 Franç.), ch.-l. d'arr. [1848], au bord de la mer; c'est le lieu de transit et d'entrepôt d'une grande partie du commerce avec l'est de l'Algérie, principalement avec Constantine. — Elle a été construite (1838) par le maréchal Valée, sur les ruines de l'ancienne *Rusicada*. ⟶ *Église*. — *Théâtre*. — *Palais de justice*. — *Statue de Brennus*, devant ce palais. — *Musée d'antiquités* dans l'ancien *théâtre romain*. — Nouveau port.

Pont-de-Duvivier, 58 h. (31 Franç.), c. mixte de Zerizer.

Randon, ch.-l. Daroussa, 3,286 h (204 Franç.), ch.-l de c. [1868], arr. de Bône.

Ras-el-Ma, c. de Jemmapes.

Ras-el-Ma, 220 h., c. mixte de Birha.

Redjas-el-Ferada, v., 398 h. (154 Franç.), c. de Zeraia.

Ref-Ref, fermes, c. d'El-Arrouch.

Rirha, ch.-l. d'une c. mixte [1881], 33,622 h. (250 Franç.), arr. de Sétif.

Robertville, 5,425 h. (459 Franç.), ch.-l. de c. [1861], arr. de Philippeville.

Rouached, v., 190 h. (188 Franç.), c. mixte de Fedj-Mezala.

Rouffach, 3,627 h. (288 Franç.), ch.-l. de c. [1874], arr. de Constantine.

Sakrania-et-Bleïdia, fermes, 2,470 h. (3 Franç.), c. mixte d'Aïn-Mlila.

Saint-Antoine, v., c. de Philippeville.

Saint-Arnaud, 4,412 h (382 Franç.), ch.-l. de c. [1868], arr de Sétif. ⟶ Fontaine romaine.

Saint-Charles, 2,566 h. (166 Franç.), ch.-l. de c. [1861], arr. de Philippeville.

Saint-Donat, v., 292 h. (84 Franç.), c. mixte de Château-du-Rhumel.

Saint-Joseph, 125 h. (59 Franç.), c mixte de Zerizer.

Sainte-Wilhelmine, ham., c. d'El-Kantara.

Seddouk, v., 230 h. (244 Franç.), c. mixte d'Akbou.

Sedrata, c. mixte [1880], 20, 652 h. (39 Franç.), arr. de Constantine.

Séfia, c. mixte [1880], ch.-l. de Laverdure, 32,741 h. (590 Franç.), arr. de Guelma.

Selassel-el-dar-Fonini, fermes, c. mixte d'El-Milia.

Seraghna, v., 166 h. (10 Franç.), c. de Zeraia.

Seriana, 63 h. Franç., c. mixte d'El-Ksar.

Sétif, 10,404 h. (3,105 Franç.), ch.-l. d'arr. [1854] ; ch.-l. de subdiv. milit. — Marché considérable. — Sétif (*Sitifis Colonia*) était, au temps des Romains, la capitale de la Mauritanie Sitifienne ; détruite par les Vandales, elle est occupée par les Français et complètement rebâtie depuis 1836. ⟶ Quartier militaire à l'O.-S., dans l'*enceinte romaine*. — *Musée archéologique* à la *promenade d'Orléans*.

Sidi-Aïche, c. mixte [1880], 49,257 h. (267 Franç.), arr. de Bougie.

Sidi-Embarck, 91 h. (89 Franç.), c. mixte de Bordj-bou-Arréridj.

Sidi-Khalifa ou **Altkirch**, v., 464 h. (34 Franç.), c. d'Aïn-Tinn.

Sidi-Mérouane, 1,369 h. (412 Franç.), ch.-l. de c., arr. de Constantine.

Sidi-Mesriche, v., c. de Robertville.

Sidi-Nassar, sect. de la c. de Jemmapes.

Sidi-Okba, oasis, à 22 kil. de Biskra, 2,233 h., 560 maisons, 40 tentes, 6 gourbis ; 61,240 dattiers. — Elle tient son nom de Sidi-Okba, l'un des premiers propagateurs de l'islamisme, tué en 682 en combattant les Berbères et inhumé dans la mosquée de cette ville. Toutes les tribus de l'est y viennent en pèlerinage.

Sigus, v., 161 h. (69 Franç.), c. mixte d'Aïn-Mlila.

Siliana, fermes, 538 h. (115 Franç.), c. de Sidi-Mérouane.

Sillègue, 165 h. (148 Franç.), c. mixte d'Eulmas.

Souk-Ahras, 5,850 h. (1,785 Franç.), ch.-l. de c. [1861], arr. de Guelma ; ch.-l. de la c. mixte du même nom [1884], 26,684 h. (253 Franç.). — Commerce très important. — Vastes forêts ; beaux vignobles, vins renommés. ⟶ Bâtie sur l'emplacement de l'ancienne *Thagaste*, patrie de saint Augustin, elle est située sur le chemin de fer de Constantine à Tunis. — Nombreuses ruines romaines.

Stora, 3,238 h. (175 Franç.), ch.-l. de c. [1870], arr. de Philippeville ; ville et port maritime, à 4 kil. nord-ouest de Philippeville dont elle est le port véritable. Elle est presque exclusivement habitée par des gens de mer et des fabricants de salaisons. ⟶ Ruines romaines. — Entre Stora et Philippeville, de la route à la mer, jardin *Landon* d'arbres et de plantes exotiques.

Strasbourg, 1,908 h. (173 Franç.), ch.-l. de c. [1880], arr. de Bougie.

Tababort, c. mixte [1880], arr. de Bougie, 27,084 h. (31 Franç.).

Tachouda, fermes, c. d'Eulmas.

Taher, c. mixte [1880], 24,483 h. (466 Franç.), arr. de Bougie, 20,235 h. Elle a pour ch.-l. le v. du même nom, 2364 h.

Takitount, 1,506 h. (32 Franç.), c. mixte d'Amoucha.

Tazmalt, 377 h. (148 Franç.), c. d'Akbou.

Tébessa, 3,504 h. (441 Franç.), ch.-l. de c. [1880], arr. de Constantine ; ch.-l. de la c. mixte [1884] du même nom, 15,529 h. (16 Franç.) et d'une c. indigène, 24,244 h., terr. de command. ; ch.-l. de cercle ; subdiv. de Bône, au pied des mamelons qui prolongent l'Aurès, à 20 kil. de la frontière de Tunis. Marché très important, ancienne colonie romaine (*Theveste*). ⟶ Ruines nombreuses parmi lesquelles on remarque l'arc de triomphe dédié à *Septime Sévère*, le Temple de Minerve et les débris d'une basilique.

Temacin. Capitale de l'oasis du même nom. L'oasis est comprise entre l'aghalick de Tougourt et le caïdat des Ouled-Sahia : on y compte 1,206 tentes, 756 maisons, 25,650 dattiers.

Teniet-el-Merdj, 62 h. (55 Franç.), c mixte de Bibane.

Teniet-el-Tin, 1,724 h., c. d'Amoucha.

Tiberguent, v., 171 h. Franç., c. mixte de Fedj-Mezala.

Tinar, ham., 70 h. (64 Franç.), c. mixte de Rirha.

Tizi-N'béchar, 41 h. (29 Franç.), c. mixte d'Amoucha.

Tougourt. Capitale de l'Oued-R'rir (*V.* chap. II); 1,302 h., 308 maisons; Casba, qui fut le palais des rois du pays. — Magnifiques jardins, forêt de palmiers. — Marché considérable.

Valée, sect. de la c. de Philippeville.

Zarouria, v., 1,801 h. (9 Franç.), c. m. de Soukahras.

Zéraïa, 713 h. (176 Franç.), ch.-l. de c. [1880], arr. de Constantine.

Zérizer, 525 h. (209 Franç.), sect. de la c. de Morris; ch.-l. de la c. mixte [1876] du même nom, arr. de Bône, 18,007 h. (609 Franç.).

Zitounet-el-Bidi, fermes, c. de Mila.

17242. — Imprimerie A. Lahure, 9, rue de Fleurus, à Paris.

8-88

HACHETTE et Cie à Paris.

DT
279
J6
1888

Joanne, Adolphe Laurent
Géographie de L'Algérie
6. éd.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

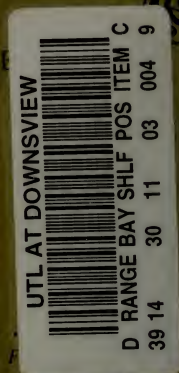

A LA MÊME LIBRAIRIE

GUIDES-JOANNE

GUIDES FORMAT IN-16

Corse, par *P. Joanne* (4 cartes) . . . . . .

De Lyon à la Méditerranée, par *P. Joanne* et *J. F* (99 gravures, 5 cartes et 7 plans) . . . . . .

De Paris à la Méditerranée, comprenant de Paris à Lyon, par *P. Joanne*, et de Lyon à la Méditerranée, par *P. Joanne* et *J. Ferrand*. (1 vol. avec 223 gravures, 5 cartes et 7 plans) . . 9 fr. »

Espagne et Portugal, par *Germond de Lavigne* (avec une carte routière des deux royaumes, 15 cartes des lignes de chemins de fer, 21 plans de villes, etc.) . . . . . 18 fr. »

France, par *Richard;* chaque réseau de chemin de fer se vend séparément . . . . . 4 fr. »

Itinéraire de l'Algérie et de la Tunisie, par *L. Piesse* (9 cartes et 16 plans) . . . . . 12 fr. »

Provence, par *P. Joanne* (6 cartes et 5 plans) . . . . . 7 fr. 50

GUIDES-DIAMANT FORMAT IN-32

Espagne et Portugal, par *Germond de Lavigne* (avec plans et 1 carte générale) . . . . . 5 fr. »

France, par *P. Joanne* (1 carte) . . . . . 4 fr. »

Marseille et ses environs, par *Alfred Saurel* (25 gravures, 1 carte, 2 plans) . . . . . 2 fr. »

Stations d'hiver de la Méditerranée, par *Paul Joanne* (51 gravures, 4 cartes et 1 plan) . . . . . 3 fr. 50

MONOGRAPHIES A 50 C. OU A 1 FR., AVEC PLANS ET CARTES

Arles, Avignon, Cannes, Menton, Nice, Nîmes, Marseille

IMPRIMERIE A. LAHURE, RUE DE FLEURUS, 9, A PARIS